



CARMEN CAMPAGNE SE FAIT DU BIEN E5
La chanteuse fredonne les ritournelles de son nouvel album, Le Téléphone, les jours de cafard

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE MERCREDI 13 JUIN 2001

www.lesoleil.com

Le dos de l'EXTRA
C'EST PAYANT
avec
l'EXTRA
NUMÉRO
LE SOLEIL

« Abandonnez les accusations »

Les parents des victimes de Lingwick ne tiennent pas rigueur à Steve Rousseau

■ MILAN (PC) — « C'est dur à prendre parce que vous avez perdu de gros morceaux et moi je suis encore là. »

Devant les parents de quatre des cinq victimes de l'accident de dimanche dans une carrière de Lingwick, la phrase est sortie comme un cri du cœur de la bouche du conducteur Steve Rousseau qui avait du mal à contenir ses émotions.

La voix étranglée, le jeune homme a raconté comment il a réussi à ouvrir la vitre de l'auto au fond de l'eau lors de la nuit fatidique, après avoir échoué à ouvrir la portière. « J'ai sorti par la vitre et j'ai lancé aux autres de me suivre. Je ne sais pas nager en plus », a-t-il admis.

Il a été chanceux de recevoir l'aide d'un autre adolescent qu'il ne connaissait même pas, un jeune de la région de Montréal qu'il venait juste de rencontrer sur le site. Celui-ci l'a agrippé entre deux eaux et l'a porté vers la rive, où Dwane Benoit, le frère d'une des victimes, l'a aidé à sortir de l'eau.

« Je vous remercie d'être là, ça fait du bien votre appui »

« Auparavant, quand j'ai dit que je m'en allais, plusieurs jeunes ont embarqué dans l'auto; d'autres sont restés. Je ne savais pas tout à fait qui était là et qui n'y était pas. J'ai été surpris d'apprendre qu'on était six », a confié le jeune Rousseau devant les parents en douleur.

« À la noirceur, j'ai vu le chemin qui semblait tourner, j'ai suivi des traces sur le chemin de terre, qui viraient vers l'eau... », a-t-il rappelé, comme s'il revivait les derniers instants précédant un cauchemar qui n'en finit plus. « Je vous remercie d'être là, ça fait du bien votre appui, il fallait que je vienne », a-t-il conclu.

Cécile Quirion, la mère de Steve Rousseau, l'a mentionné lors de la rencontre de lundi soir avec les quatre

Voir ACCUSATIONS en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Vaut mieux le pardon Page A3

QUÉBEC

La moitié des fonctionnaires partiront d'ici 2015

GILBERT LEDUC
GLeduc@lesoleil.com

■ QUÉBEC — D'ici 2015, la moitié des 67 000 employés de la fonction publique québécoise auront pris leur retraite. Si le gouvernement décidait de remplacer tous ces départs des baby-boomers — ainsi que les quelque 150 décès qui surviennent bon an mal an — par des jeunes âgés entre 25 et 29 ans, l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) établit que l'État devrait recruter plus de 16 000 personnes appartenant à ce groupe d'âge entre 2010 et 2015.

Ce qui voudrait dire que la proportion des moins de 35 ans qui est actuellement de 13 % dans l'effectif régulier et occasionnel — une « présence chétive » qui s'explique par le peu d'embauches effectuées au cours des années 90, rapporte l'ISQ — passera à 42 % en 2015. Rappelons que les moins de 35 ans composent aujourd'hui près de 40 % de la population active au Québec.

« Selon toute vraisemblance, le quart de l'effectif actuel aura pris sa retraite

Voir MOITIÉ en A 2 >



Dans un geste de solidarité, les parents des quatre victimes de Nantes et de Milan décédées dimanche dans une carrière de Lingwick ont demandé que les accusations soient retirées contre le chauffeur Steve Rousseau, seul survivant de la tragédie qui a fait cinq morts.

DÉLAI DANS LES TRAITEMENTS EN RADIOTHÉRAPIE

Québec cherche à torpiller la demande de recours collectif

MARIE CAQUETTE
MCAquette@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Le gouvernement du Québec tente de mettre des bâtons dans les roues du recours collectif que cherchent à intenter des cancéreux qui endurent des délais de plusieurs semaines, voire de plusieurs mois, avant un traitement en radiothérapie. Cette requête a été déposée à la cour, au nom d'une dizaine de milliers de patients, par M^{me} Anahit Cilinger, une Montréalaise d'origine turque, en octobre 2000, il y a huit mois.

Devant la Cour supérieure du Québec, il y a deux semaines, les plaideurs du ministère de la Justice ont demandé la radiation d'un certain nombre d'éléments contenus dans la requête, arguant qu'il s'agissait d'une preuve de oui-dire.

Selon M^{re} Robert Monette, un des avocats associés à cette cause, il faudrait « un affidavit d'expert ou d'une personne ayant une connaissance personnelle des faits scientifiques allégués dans la requête ».

La requérante, M^{me} Cilinger, n'est pas cette experte. Rappelons un peu cette affaire. Après l'exérèse d'une tumeur au sein en octobre 1999, cette femme de 54 ans a attendu pendant deux mois sans que l'hôpital puisse fixer une date pour le début de ses traitements en radiothérapie. Très anxieuse, elle a préféré utiliser ses relations familiales en Turquie pour se faire traiter à l'hôpital américain d'Istanbul. Cela s'est réglé en dix jours! La procédure entreprise par le gou-

vernement vise à « dénuder » la requête de plusieurs de ses allégués, indiquait, de son côté, au cours d'une entrevue téléphonique, M^{re} Michel Savonitto, l'avocat qui pilote ce dossier.

Sur le fond, il explique que les délais d'attente au Québec sont « beaucoup trop longs ». Cela prend huit à dix semaines pour rencontrer un radio-oncologue et le même délai encore avant le début des traitements, dit-il. Idéalement, le patient devrait commencer la radiothérapie dès que la plaie est guérie, soit deux, trois ou quatre semaines après l'intervention chirurgicale.

Voir TORPILLER en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Été chaud en radiologie Page A15

GROUPES DE MÉDECINE FAMILIALE

Malgré les reproches des médecins, Trudel va de l'avant

LOUISE LEMIEUX
LLemieux@lesoleil.com

■ QUÉBEC — En dépit des reproches formulés, hier, par la Fédération des médecins omnipraticiens concernant la mise sur pied des Groupes de médecine familiale, le ministre de la Santé, Rémy Trudel, maintient son intention d'annoncer demain matin les 10 projets pilotes retenus.



Le ministre de la Santé, Rémy Trudel, a bien l'intention d'annoncer dès demain les 10 projets pilotes des Groupes de médecine familiale, malgré l'opposition de la Fédération des médecins omnipraticiens.

« Nous ne sommes pas en désaccord avec le concept des Groupes de médecine familiale (GMF). Mais la démarche du ministre Trudel nous laisse sceptique. Les fonctionnaires du ministère concoctent cette réforme en vase clos. Si la FMOQ (Fédération des médecins omnipraticiens) est écartée, la réforme sera un échec », prédit le D^r Dutil.

Selon nos sources, quelque 80 projets de GMF sont dans la course pour devenir un des 10 projets pilotes dans la province. Dans la région de Québec, 12 groupes de CLSC et de cabinets privés sont prêts à faire des alliances pour offrir conjointement des services médicaux et sociaux afin de devenir GMF. Dans la région de Chaudière-Appalaches, 7 projets ont été présentés. Curieusement, la Régie régionale de Montréal n'a fait parvenir que sept projets au ministère.

« Tous les arrimages ne sont pas faits » entre CLSC et certaines cliniques privées, « mais l'intention est là », précise le D^r Pierre Carrier, de la

Voir TRUDEL en A 2 >

AUJOURD'HUI



Québec

« Horreur » architecturale. Le bunker « déshonore l'esthétique » de Québec, admet Bernard Landry, mais le gouvernement n'a pas les moyens de le raser. Page A3

LE RAP VA DIVISER LE VOTE ET LAISSERA TOUTE LA PLACE AU PARTI LIBÉRAL!!!

COMME LE BLOC, QUOI!



LA MÉTÉO



Maximum 27, minimum 14
Généralement ensoleillé. Demain: variable. Détails page E32

Précipitations (à 13 h hier)
Ce mois-ci: 42,7 mm L'an dernier: 18,6 mm
Cette saison: 100,5 mm Saison dernière: 127,2 mm

QUÉBEC,
105^e ANNÉE, N° 164
FLORIDE, 1,75 \$ US
MONTREAL,
OTTAWA 87¢
PLUS TAXES

MERCREDI
2765700073

65¢ PLUS TAXES

MOITIÉ

Suite de la Une

d'ici 2010 et la moitié, d'ici 2015», rapporte l'ISQ dans un bulletin qu'elle vient tout juste de publier.

«Certains ministères et certaines catégories d'emploi seront particulièrement touchés par le départ à la retraite de 40% de leur effectif actuel en moins de 10 ans, et jusqu'à 80% en 15 ans».

En mars 2000, l'âge moyen dans la fonction publique était de 44 ans. L'effectif est concentré dans quelques groupes d'âge: entre 45 et 54 ans chez les hommes et entre 40 et 49 ans chez les femmes. Par ailleurs, l'ISQ fait état du faible taux des employés de plus de 55 ans, un phénomène qui s'explique par l'adoption, en 1996 et en 1998, de programmes de départs volontaires qui ont favorisé le départ de 7000 personnes «soit trois fois plus qu'en l'absence d'un programme incitatif».

«Au total, 33 500 retraites vont survenir en 15 ans», prévoit-on. Entre 2000 et 2005, il devrait partir 5500 fonctionnaires. Le rythme va s'accroître par la suite: 12 000 départs entre 2005 et 2010, et 16 000 autres entre 2010 et 2015.

«Dans cinq ans, 92% de l'effectif initial sera encore en place, mais il restera seulement 74% du personnel dans dix ans et un faible 49% dans 15 ans. Autrement dit, en 2015, la moitié de l'effectif actuel aura pris sa retraite».

Des 4000 cadres et membres de la haute direction des ministères et organismes, il n'en restera à peine que 22% en 2015, note l'ISQ en soulignant que les départs à la retraite vont également faire des ravages dans les rangs du personnel ouvrier. Dans 15 ans, 63% de l'effectif actuel dans cette catégorie d'emploi aura quitté la fonction publique.

Du côté du personnel de bureau, 55% n'y seront plus en 2015. La moitié des professionnels auront aussi plié bagage. La saignée sera moins importante du côté des techniciens et des agents de la paix, des catégories d'emploi regroupant des travailleurs plus jeunes.

Des «départs massifs» surviendront, anticipe l'ISQ, dans trois ministères (Santé et Services sociaux, Éducation et Transports) alors qu'il ne restera, en 2015, qu'entre 30% et 40% de l'effectif actuel. Le Secrétariat du Conseil du trésor et le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, des organisations dont la structure est moins vieillissante, seront épargnés de ces «départs massifs».

Dans son bulletin, l'ISQ fait remarquer que des changements dans la société en général pourraient accélérer ou ralentir le rythme des prises de retraite dans l'administration publique.

Ainsi, il faut se demander si la tendance voulant que les gens prennent leur retraite à un âge de moins en moins élevé va se poursuivre. Il faut aussi tenir compte des mesures qui seront peut-être prises, un jour, pour inciter les personnes à poursuivre leur travail au-delà de l'âge d'admissibilité à la retraite pour pallier à de graves pénuries de main-d'œuvre dans certains métiers ou professions.

Enfin, signalons qu'en avril dernier, le président du Conseil du trésor, Sylvain Simard, annonçait que l'État se mettait résolument en mode recrutement et allait ouvrir, dès cette année, 1500 postes réguliers et 5000 postes occasionnels.

TRUDEL

Suite de la Une

Régie régionale de Chaudière-Appalaches.

Pour les médecins de cabinets privés, être retenu projet pilote de GMF présente des avantages, comme la présence d'une infirmière clinicienne dans le cabinet, des sommes d'argent pour créer des liens informatiques entre le cabinet, l'hôpital et le CLSC, une rémunération adaptée, qui combinerait paiement à l'acte et tarif horaire.

Les médecins reprochent à Québec de n'avoir eu qu'une semaine pour se décider et pour remplir les documents

Cependant — et c'est là un autre reproche de la FMOQ — les échéances ont été très courtes pour monter ces projets: les documents à remplir ont été disponibles le 20 mai et devaient être complétés le 4 juin.

«Les médecins intéressés n'ont eu qu'une semaine pour décider de soumettre leur candidature et rédiger une demande de soumission, et cela sans connaître la nature exacte du projet», déplore le Dr Dutil.

Les Groupes de médecine familiale sont la solution proposée par le rapport Clair pour améliorer les services sociaux et de santé de première ligne et éviter le recours inutile aux salles d'urgence. Pour cela, cabinets privés et CLSC doivent s'entendre pour offrir une gamme de services médicaux et sociaux. Ces services seraient disponibles 24 heures et sur 7 jours grâce à un système de garde régional, à info santé, et aux salles des urgences des hôpitaux.

«Non, le ministre Trudel ne met pas de côté la FMOQ, on ne fait qu'appliquer les recommandations de la Commission Clair. Et c'est un médecin omnipraticien, le Dr Jean-Guy Émond, qui est chargé du comité d'implantation des GMF. Le ministre est prêt à discuter de l'organisation du travail et de rémunération avec le Dr Dutil», a fait savoir la porte-parole du ministre, Renée Claude Boivin.

Comme la création des Groupes de médecine familiale implique des changements dans le mode de pratique des médecins, le président de la FMOQ insiste pour être partie prenante dans la mise sur pied de ces groupes.

Et surtout, il réclame des réponses à plusieurs questions qui restent encore sans réponses: Comment se fera l'inscription des patients auprès des GMF? Quelles seront les obligations d'un médecin qui s'engage dans un GMF? Quels seront le rôle et les responsabilités des infirmières cliniciennes? Qui financera les frais de cabinet, le matériel technique et informatique?

Selon le Dr Dutil, il y a encore beaucoup de flou et même le ministère de la Santé et des Services sociaux «n'aurait pas encore une vision claire de ce que devraient être les groupes de médecine familiale».

Le ministre Trudel a déjà annoncé que l'adhésion des médecins aux GMF serait volontaire et que dans cinq ans, il y aurait des GMF dans toutes les régions du Québec.

TORPILLER

Suite de la Une

L'envoi de patients dans des cliniques américaines, depuis le 1^{er} juin 1999, n'a pas véritablement résolu le problème des listes d'attente et des délais qui continuent d'excéder huit semaines, estime-t-il. On continue de laisser les patients «poireauter et moisir», est-il écrit dans la requête.

Aucun montant n'est inscrit dans le recours collectif à titre de dommages-intérêts pour les torts physiques, psychologiques et moraux qu'auraient subis les patients en attente de traitement. L'alinéa 132 spécifie que «les dommages psychologiques causés par ce délai d'attente sont incalculables. Une personne atteinte d'un cancer est à prime abord une personne anxieuse, troublée puisqu'elle se sent agressée dans son intégrité et mise en danger. Indiquer à un tel patient qu'il devra de plus continuer à vivre avec ce corps étranger et possiblement mortel pendant des semaines sans pouvoir lui indiquer l'absence de risque constitue une atteinte à son intégrité physique et psychologique.»

M^{re} Savonitto maintient que les chiffres avancés il y a six mois sont toujours bons. À l'époque, il évaluait qu'une somme variant de 50 à 100 millions de dollars était en jeu dans cette affaire. Le recours collectif vise tant le gouvernement du Québec qui décide des investissements en santé que les 12 hôpitaux québécois qui administrent des traitements de radiothérapie.

À ce moment-ci, la position officielle du gouvernement n'est pas encore établie, indiquait M^{re} Monette. Il est toutefois établi que la requête de M^{re} Cillinger va être contestée, à la suite des moyens préliminaires qui ont été pris pour la faire modifier.

Si la Cour supérieure accorde l'autorisation d'exercice, ce sera le deuxième recours collectif au crédit de M^{re} Savonitto qui a déjà récolté 1,2 milliard de dollars au nom des 9000 victimes de l'hépatite C, infectées lors de transfusions sanguines.

Les parties s'entendent sur le fait que la cause pourrait n'être entendue qu'au début de 2002.

ACCUSATIONS

Suite de la Une

familles des victimes de Nantes et Milan: «Steve s'est souvent informé, tout au long des procédures depuis dimanche, à savoir comment les familles de ses amis décédés réagissaient, comment elles prenaient ça».

Le jeune homme appréhendait le jugement des parents de ses copains de Nantes et de Milan. Lorsqu'il les a vus, lundi soir, réunis chez Christian Morin et Lucette Bolduc, les parents de Marie-France qu'il connaissait bien, il a fondu en larmes. Et lorsque tous les parents l'ont entouré pour le serrer dans leurs bras, tour à tour ensemble et individuellement, il leur a demandé pardon et ses larmes disaient combien il était désolé.

Les quatre familles lui ont répondu du fond de leur cœur, dans un geste de charité et de solidarité en ne lui tenant pas rigueur de l'erreur qui a coûté la vie à leurs enfants.

Quand Christian Morin a pris la parole au nom de tous les parents en disant: «La famille Rousseau, on vous connaît bien et on vous aime, ça fait du bien à tous les parents de vous rencontrer», autant Steve Rousseau lui-même que ses parents avaient les yeux pleins de larmes et plusieurs minutes d'un silence lourd se sont écoulées avant que les Rousseau puissent parler.

«C'est difficile ce qu'on vit et ça fait du bien de voir que vous nous appuyez», a lancé Ronald Rousseau, le père de Steve, les yeux rougis.

Un parent a ensuite dit: «Nos jeunes ne voulaient sûrement pas que Steve paye pour les autres. Ils sont sûrement fiers en haut...»

Puis la jeune sœur de Sébastien Poulin, qui était présente, a émis le souhait que les accusations qui pèsent contre Steve soient vraiment abandonnées. «Ce serait sans doute la seule consolation que nous aurions», a-t-elle laissé tomber.

En partant, Ronald Rousseau a souhaité du courage aux autres parents. Tous avaient fait un grand pas en réussissant à partager leurs peines. L'événement, qu'ils avaient vécu ensemble, était hors du commun, ils le savaient, même extraordinaire, plein de signification et d'intense fraternité.

«Nous sommes heureux pour vous autres que Steve soit encore vivant», a alors confié Christian Morin au nom de tous.

RÉFLEXION

Un père vaut plus que cent maîtres d'école.

George Herbert

C'ÉTAIT HIER

1988 — Le hockeyeur Guy Lafleur est admis au Temple de la Renommée.

1985 — La Cour suprême du Canada

juge que la plupart des lois du Manitoba sont inconstitutionnelles parce que rédigées uniquement en anglais.

1884 — Ouverture des premières montagnes russes à Coney Island, près de New York.

1866 — Le congrès américain assure l'égalité civile aux Noirs.

1841 — Ouverture du premier Parlement du Canada à Kingston, en Ontario.

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A	
La Capitale et ses régions	3 à 8
Le Québec et le Canada	9 à 18
Décès	17
Le Monde	19
Opinions	21

CAHIER B	
Argent	1 à 8
Bourses	4 à 6

EXTRA	
Dominique Bertrand	2
Oiseaux et compagnie	3
Tourisme	4
Arts et spectacles	5 à 9
Télévision	7
Votre agenda	10
Divertissement	11 et 12
annonces classées	13 à 18
Sports	18 à 31
Statistiques	20 à 22
François Gagnon	28

LE SOLEIL

POUR NOUS JOINDRE

Abonnements	686-3344
	1-866-686-3344
Annonces classées	844-4444
Carrières et Professions	686-3270
Promotion	686-3342
Publicité Détaillants	686-3435
Publicité générale	686-3270
Rédaction	686-3394
Renseignements	686-3233

www.lesoleil.com

925, chemin Saint-Louis, Québec

Adresse postale: C.P. 1547, Succ.

Terminus Québec, Québec, G1K 7J6

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division de Compagnie Unimédia qui en est l'éditeur. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Rand, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

Un seuil minimum de 60 000 soldats pour l'armée

OTTAWA (PC) — L'armée devrait recevoir plus d'argent, et l'effectif des forces régulières devrait être maintenu à un seuil minimum de 60 000, a recommandé hier le comité parlementaire de la Défense, à Ottawa.

Dans un rapport unanime qui frôle parfois la réprimande au gouvernement, le comité affirme que les Forces armées ont peut-être eu à supporter une part disproportionnée des efforts de lutte au déficit, dans les années 1990, étant donné ce qu'on attendait d'elles.

Les députés qui siègent sur le comité soulignent qu'au moment où la Guerre froide prenait fin, les budgets chutaient, pendant que l'armée était de plus en plus sollicitée. «Alors que le budget de la défense était réduit, les troupes ca-

nadiennes affrontaient une augmentation du nombre de leurs missions et de leurs pertes», disent les députés. Le déficit éliminé, il est temps, maintenant, de réinjecter de l'argent dans l'armée, font-ils valoir.

Le rapport note que les dépenses associées à l'armée ont augmenté ces dernières années, mais qu'il en faut davantage. Sans chiffrer l'augmentation du budget souhaitable, le rapport mentionne que le budget de cette année, d'environ 11,8 milliards \$, devrait baisser à 11,5 milliards \$ d'ici l'exercice 2003-2004.

Les députés se disent par ailleurs convaincus que les forces armées ont besoin d'au moins 60 000 soldats, marins et pilotes pour demeurer efficaces.

LE TRENTET UN*

FÊTE DES PÈRES DIMANCHE 17 JUIN



Le certificat-cadeau Simons, le bon-cadeau qui laisse entièrement carte blanche. Valeur de votre choix. Disponible à toutes nos caisses.

Le polo coton piqué 29.⁹⁵

Un essentiel pour papa, maille piquée déjà lavée, reconnue pour son grand confort. Blanc, noir, marine, acier, rouge, mais, paprika, bordeaux, olive. M.g.t.g.tg.

Le pull flash géométrique 39.⁹⁵

Un accent, mode pour papa, un pull en tricot de coton, dans un jeu de formes en gris et marine avec rayure orange en contraste. P.m.g.t.g.tg. Rég. 65.00*

La chemise fleurs stylisées 29.⁹⁵

Microfibre légèrement broyée pour une belle texture légère et fluide. Une chemise imprimée fleurs à l'orientale en combinaisons de rouge ou orange. P.m.g.t.g. Rég. 39.95* Short cargo 39.95



Le maillot tactel surpiqué 19.⁹⁹

Une exclusivité du 31. Nouvelle forme coupée comme un short avec poches latérales, surpiquées en contraste sur marine, rouge, orange ou noir. P.m.g.t.g. Rég. 25.00*



LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

TRAGÉDIE DE LINGWICK

Les familles des victimes préfèrent le pardon à la justice

MILAN (PC) — Les parents de quatre des cinq victimes de la tragédie survenue dimanche, à Lingwick, souhaitent que la justice renonce aux accusations portées lundi contre Steve Rousseau, 21 ans, conducteur de l'automobile qui a plongé dans les eaux d'une carrière.

Réunis à Milan chez Lucette et Christian Morin, lundi soir, ces familles de Nantes et de Milan ont émis un message de pardon pour Rousseau, dont la manœuvre a précipité le véhicule dans une ancienne carrière de pierre de CP Rail, à Lingwick, près de Scotstown.



Steve Rousseau

Les cinq victimes sont Marie-France Morin et Carl Benoit, âgés de 16 ans, les deux de Milan, Sébastien Poulin, 17 ans, Steve Gravel, 18 ans, tous deux de Nantes, et Patricia Strauss, 15 ans, de Montréal.

Dans un geste solidaire et de charité exemplaire envers la famille Rousseau, qui vit aussi des moments difficiles, les parents de quatre victimes préfèrent le pardon à la justice.

« On pardonne à Steve Rousseau et on veut que les accusations contre lui soient enlevées. Il a déjà beaucoup de peine de ce qui est arrivé, c'est un accident. C'est un bon petit gars, qui est déjà écrasé par les charges et responsabilités qu'on lui inflige. On ne veut pas en rajouter de plus, indique

Christian Morin, père de Marie-France. Nous n'avons aucune agressivité contre lui. »

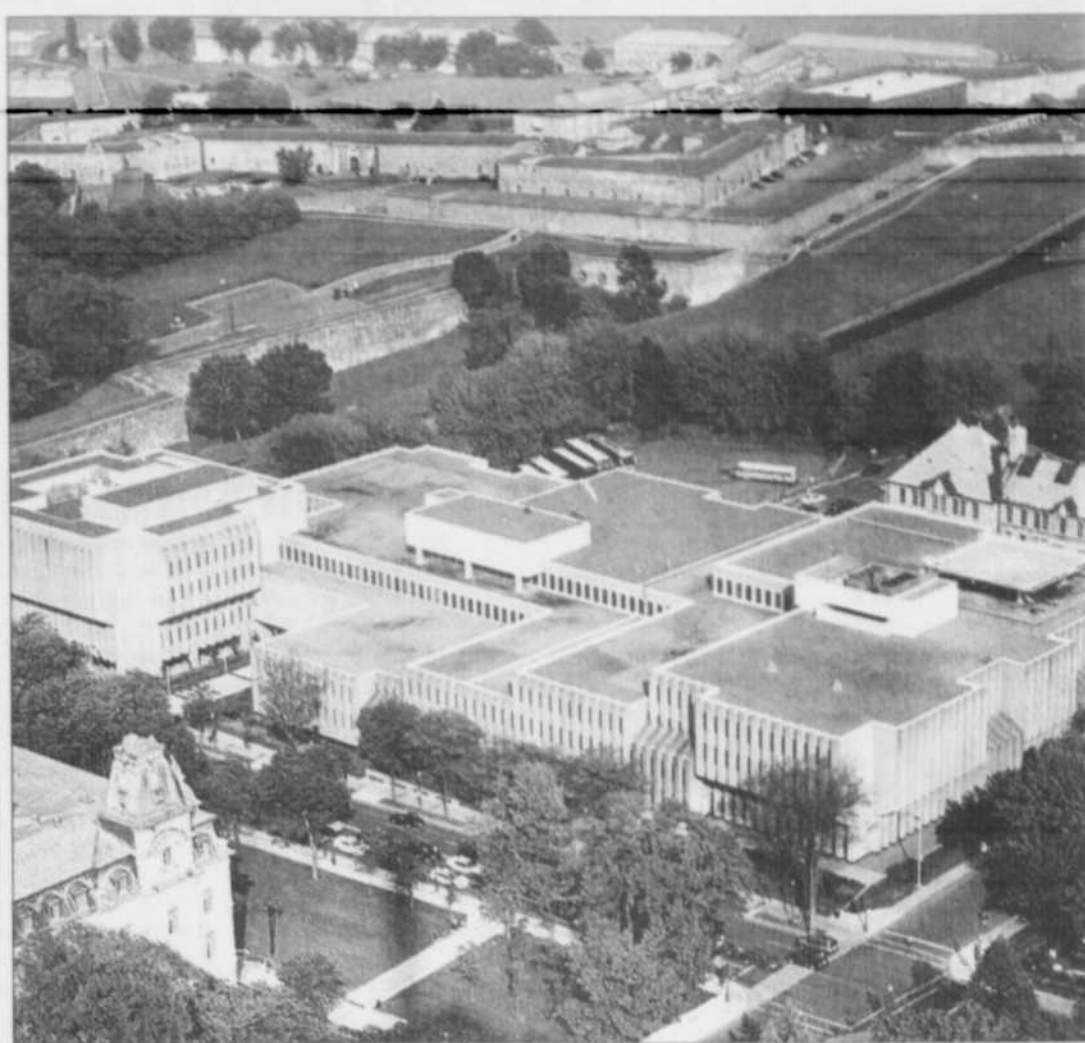
Ces parents sont prêts à épauler le jeune Rousseau, dans tout processus judiciaire auquel il aurait à faire face. Les parents de Carl Benoit, ont tenu à dire entre autres que le père de Steve Rousseau était un ami d'enfance, que sa mère et le fils lui-même étaient toujours bien serviables, et qu'ils étaient parrain et marraine de leur autre fils, Dwane Rousseau, lequel a aidé Steve à grimper sur la rive quand ce dernier a réussi à sortir de l'auto.

« La carrière de pierre, c'est une belle place. J'y suis moi-même déjà allée. Mais c'est dangereux et il faudrait peut-être faire quelque chose pour la sécurité », propose Linda McHugh, mère de Carl Benoit.

Les parents de Steve Gravel ont souligné le plaisir que leur fils avait eu, samedi après-midi avec Sébastien Poulin, que les deux amis étaient heureux ensemble et que c'est dans cet état d'esprit qu'ils se sont rendus à la carrière pour fêter avec leurs autres amis.

« Nous avons été jeunes, nous aussi, et on en a fait des choses où on a pu frôler la mort. Nos enfants n'avaient rien de mauvais, ils avaient de bons amis et Steve Rousseau leur rendait service souvent en les prenant dans son auto », confie Raymond Gravel.

Présent à la rencontre des quatre familles, le curé de Milan, Daniel Gilbert, a souligné la beauté de leur geste fraternel.



Construit au début des années 70, le « bunker » occupe un site de choix sur la Grande Allée.

Le « bunker » ne sera pas démoli

GILBERT LEDUC

GLeduc@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Bernard Landry n'est pas insensible aux commentaires des tenants d'un dynamitage du *bunker* de la Grande Allée. Après avoir ouvert une porte à cette opportunité, hier matin, il l'a vite refermée, en début de soirée.

La démolition du *bunker*, que le premier ministre a lui-même qualifié « d'horreur qui déshonore l'esthétique d'une des plus belles villes du monde », est une « hypothèse hautement improbable pour des raisons économiques », a statué le premier ministre à son arrivée, hier soir, à la rencontre hebdomadaire des membres de la députation péquiste.

« Le raser serait une chose, mais reloger tout ce monde-là (800 personnes fourmillent dans le *calorifère*) en serait une autre. Au prix d'aujourd'hui, ça coûterait pas mal plus cher qu'autrefois. Il faut penser à l'intérêt des contribuables. »

Pourtant, lors de la période des questions quelques heures plus tôt, M. Landry disait au sujet de « l'affaire du *bunker* », qu'il allait « la faire réétudier soigneusement à la lumière de pressions que j'ai d'en faire un beau parc pour enjoliver notre ville. Ce que les gens nous disent, au sujet du *bunker*, c'est de raser ça au sol. »

Au cours de l'après-midi, la Société immobilière du Québec faisait même savoir aux médias qu'elle allait évaluer une fois de plus les coûts de la démolition et de l'aménagement d'un parc.

Au sujet de cet espace vert, Bernard Landry reconnaissait toutefois qu'il n'était pas certain que cette solution serait retenue. En effet, la SIQ a besoin de locaux pour loger les fonctionnaires sur la colline. Il fallait donc penser à la construction d'un nouvel édifice.

« Le taux d'occupation dans nos immeubles sur la colline est de 100 %, a indiqué la directrice des communications de la SIQ, Catherine Lessard. Pour loger les fonctionnaires qui seront affectés par le déménagement du cabinet du premier ministre et du Conseil exécutif dans l'édifice Honoré-Mercier et de celui des employés de l'Assemblée nationale dans l'édifice André-Laurendeau, la SIQ a dû se tourner vers le marché privé. »

La semaine dernière, le président de la SIQ, Jean-P. Vézina, révélait qu'il en coûterait 50 mil-

lions \$ pour raser l'édifice et en construire un autre. Cette option avait alors été mise sur glace ; le gouvernement et la SIQ optant plutôt pour la remise aux normes du H et du J — les deux édifices qui forment le *bunker* — dont la facture s'élèvera à 21,3 millions \$.

Or, au cours des derniers jours, ils ont été plusieurs à se demander s'il valait vraiment la peine de dépenser 21,3 millions \$ pour retaper un immeuble dont à peu près tout le monde aimerait voir disparaître du décor de la colline parlementaire.

RIEN À CIRER

Questionné par le chef de l'Action démocratique, Bernard Landry a dû justifier la décision de son gouvernement de quitter le *bunker* et de provoquer, du même coup, des déménagements en série sur la colline parlementaire.

Mario Dumont a fait état des informations révélant que Lucien Bouchard avait fait le choix, lui, de retourner au *bunker*, une fois les travaux de mise aux normes effectués, pour éviter ce grand dérangement.

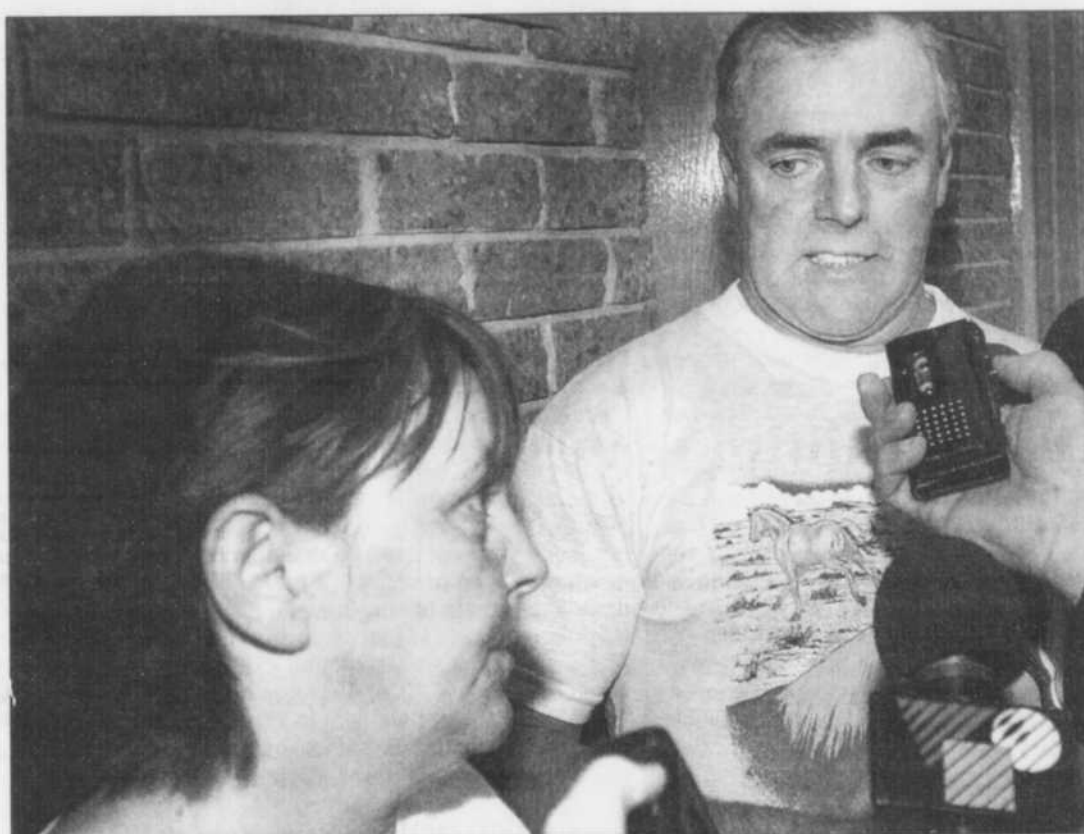
« Mon confort personnel, j'en ai rien à cirer. C'est une question de dignité nationale, de fonctionnalité, de santé et de sécurité », a pris soin de mentionner le premier ministre.

Il a indiqué que la mise aux normes du *bunker* et de l'édifice Honoré-Mercier (12 millions \$) était justifiée, compte tenu de leur état.

« L'édifice Honoré-Mercier n'a pas été retouché depuis 1922. Il présente des risques d'incendie. Tous ceux qui y ont siégé vont confirmer qu'il s'agit d'un endroit exécrable », a admis M. Landry en signalant que s'il y avait un lieu où le pouvoir exécutif devait loger « c'est dans l'un des beaux édifices patrimoniaux baptisés du nom d'un grand premier ministre, Honoré Mercier. Il faut avoir le sens de l'histoire. »

Quant au *bunker*, c'est plus qu'une question d'esthétique, a-t-il insisté en rappelant que les employés devaient brancher des chaufferettes pour ne pas geler. « Est-ce que notre État national va continuer à tolérer des situations pareilles ? »

Finalement, il a répété que, compte tenu qu'il fallait rénover les deux édifices, les coûts de l'opération allaient être « nuls » et que la seule dépense sera le transport des boîtes et des meubles (environ 900 000 \$). « Je pense que le peuple est capable de comprendre parfaitement, à moins de la sous-estimer, que c'est une opération positive et qu'il faut le faire. »



Les parents du jeune conducteur, Cécile Quirion et Ronald Rousseau, sont allés appuyer leur fils Steve lors de sa comparution au palais de justice de Sherbrooke, hier.

La Couronne ne changera pas d'idée

SHERBROOKE (PC) — « Je ne peux pas empêcher les parents des victimes d'avoir des sentiments et de les exprimer », a déclaré le procureur Pierre Proulx, hier, à la suite de la déclaration publique faite par les proches de quatre des cinq victimes de la tragédie survenue dimanche à Lingwick, en Estrie.

Ces parents ont réclaté que la justice laisse tomber l'accusation portée contre Steve Rousseau, 21 ans, conducteur de la voiture ayant plongé dans l'eau d'une ancienne carrière de granit. Ils ont expliqué avoir pardonné au jeune homme, poursuivi pour conduite dangereuse ayant causé la mort des passagers du véhicule, âgés de 15 à 18 ans, et seul survivant de cette tragédie.

M^e Proulx, procureur au dossier, a expliqué que le bureau des procureurs avait un travail à faire, et qu'il avait le devoir de faire appliquer le Code pénal. La position des familles ne change donc en rien l'intervention de la poursuite dans cette affaire.

Steve Rousseau a été libéré sous conditions pendant les procédures. Il devra revenir devant le tribunal, le 10 juillet.

Funérailles individuelles

MILAN ET NANTES (PC) — Les parents des quatre jeunes de Nantes et Milan décédés dimanche dans une carrière de Lingwick ont choisi de vivre séparément les funérailles.

Les funérailles de Steve Gravel, 18 ans, auront lieu le jeudi 14 juin, à 10 h 30 en l'église Notre-Dame-du-Bon-Conseil, à Nantes. Le même jour, à 14 h, seront célébrées celles de Marie-France Morin, 16 ans, en l'église Saint-Ambroise-de-Milan, située incidemment juste à côté de la résidence des parents de la jeune fille. Son père Christian Morin est marguillier de la paroisse, alors que sa mère Lucette Bolduc en est secrétaire.

Le lendemain, vendredi 15 juin, les mêmes douloureux événements seront cette fois vécus par la famille de Sébastien Poulin, 17 ans, à 10 h 30, en l'église de Nantes, et par la famille de Carl Benoit, 16 ans, à 14 h, en l'église de Milan.

Le curé Daniel Gilbert, de Nantes, ne pourra officier les funérailles de Marie-France Morin, ni celles de Carl Benoit, puisqu'il doit s'envoler pour l'Europe demain, à midi.

Épilation au laser diode

L'épilation au laser diode



Institut de laser et de chirurgie privée de Québec

Hôpital Jeffery Hale
687-7328
1-877-687-7328

Centres d'épilation affiliés :
Lévis, Scott-Jonction et Baie-Comeau

SOIRÉE
D'INFORMATION
ÉPILATION : 20 juin

Consultation
gratuite

PROMOTION
D'ÉTÉ

Aisselles

299\$*

* Limité aux 1000 premiers clients pour les 5 premiers traitements. 45\$ du traitement supplémentaire si nécessaire. Offre valide jusqu'au 30 juin 01. Informez-vous!





Depuis un an, Cécile Laperrière est intervenue à toutes les séances du conseil d'administration de la STCUQ pour finalement gagner et faire rétablir le circuit d'autobus numéro 2, beaucoup utilisé par les personnes âgées.

Une sexagénaire ébranle la STCUQ

MARC LESTAGE

MLestage@lesoleil.com

PLAINTES ET COMPAGNIES

QUÉBEC — Camille Laperrière rayonnait d'aise et son beau sourire de grand-maman gâteau en disait long, hier, alors que le conseil d'administration de la STCUQ est revenu sur sa décision d'éliminer un des circuits d'autobus préférés des personnes âgées de la basse-ville.

Il s'agit d'une grande victoire pour cette petite sexagénaire de 4 pieds 6 qui a circulé à tous les jours dans ce secteur à bord des autobus de la STCUQ depuis un an afin de constituer un solide dossier en faveur du rétablissement du circuit éliminé au mois d'août dernier.

«C'est pas pour moi que je l'ai fait, mais pour les vieux qui habitent dans Saint-Sauveur sur les rues Arago et Saint-Vallier, ainsi que les utilisateurs de l'Hôtel-Dieu dans le Vieux-Québec et de l'hôpital Général, dans Saint-Sauveur», d'expliquer la dame au journaliste du SOLEIL.

La campagne de M^{me} Laperrière pour le rétablissement du circuit numéro 2 a été constante depuis un an. En plus de mobiliser les deux comités de citoyens du secteur, elle est intervenue à chacune des séances du conseil d'administration de la STCUQ pour relancer le président Cantin.

La STCUQ voulait faire des économies, l'an dernier, lorsqu'elle a éliminé ce circuit. Afin de compenser, la société de transport desservait tant bien que mal Saint-Sauveur, depuis lors, en prolongeant le circuit numéro 10 de la haute-ville.

La situation sera corrigée à la satisfaction de M^{me} Laperrière, à compter du mois d'août prochain alors que le parcours actuel sera encore une fois allongé de façon à desservir toutes les mêmes rues qu'autrefois.

La victoire que M^{me} Laperrière a remportée toute seule contre la STCUQ a volé la vedette au dépôt des rapports de la protectrice de la clientèle et du comité des utilisateurs, lors de la séance du conseil d'administration de la STCUQ, hier.

La protectrice Claudette Harvey relève une légère diminution du nombre total des plaintes, bien que le nombre des «cas graves impliquant des chauffeurs» soit en augmentation. Il s'agit la plupart du temps d'écarts de langage, selon la protectrice qui a cependant refusé de donner un exemple ni de parler des sanctions qui ont vraisemblablement été imposées aux chauffeurs pris en défaut. M^{me} Harvey prétend que ces informations ne sont pas d'intérêt public.

Pour le président de la STCUQ, Claude Cantin, il est important de relativiser les chiffres. Seulement 24 plaintes graves alors que nous transportons 37 millions de passagers, c'est trop, mais ce n'est pas beaucoup, explique-t-il. En ce qui concerne la fidélité du service, le président rappelle que «la société respecte ses engagements dans 99,6 % des cas». Puisque la STCUQ a transporté 37 millions de passagers, l'an dernier, c'est donc 150 000 personnes qui sont restées sur le trottoir à attendre en vain un autobus qui n'est jamais venu.

La protectrice de la clientèle, Claudette Harvey, ne s'est d'ailleurs pas gênée pour raconter qu'elle-même «est arrivée en retard à une occasion parce que l'autobus qu'elle attendait n'est jamais venu. Pire, la protectrice a constaté le lendemain que cet autobus manquait encore à l'appel... «La société a corrigé la situation par la suite», de commenter M^{me} Harvey.

SHANNON La contamination s'étend

PIERRE ASSELIN

PAsselin@lesoleil.com

QUÉBEC — La contamination au TCE s'est encore étendue à Shannon, et elle gagne en intensité, alors que la Défense nationale confirme son intention de financer l'aménagement d'un réseau d'aqueduc dès l'automne pour le secteur le plus touché.

Les premiers résultats de la quatrième campagne d'échantillonnage montrent que la contamination va éventuellement s'étendre à toutes les résidences à l'intérieur d'un corridor et en direction de la rivière Jacques-Cartier, et qu'elle gagne en intensité.

Les résultats préliminaires, soit 103 des 348 échantillons prélevés, ont permis de déceler de faibles traces de TCE dans 10 maisons de plus, ce qui porte leur nombre à 115.

Dans deux cas, la contamination a dépassé le niveau de 5 microgrammes par litre, à partir duquel on installe un système de filtration de l'eau. Jusqu'à maintenant, 35 maisons ont dû être équipées de ces filtres, indique Normand Légaré, inspecteur municipal de Shannon.

De façon générale, cette nouvelle campagne montre en outre que le niveau de contamination a augmenté dans presque toutes les maisons touchées, et que d'autres produits, comme le chlorure de vinyle (VC), hautement cancérigène, apparaissent.

Par exemple, une maison où on n'avait décelé aucune trace de TCE en décembre montrait un taux de 0,4 mcg/l en février et atteint 9,1 mcg/l présentement. Dans une autre, le niveau est passé de 22 à 95 mcg/l.

Au départ, on n'avait trouvé du VC que dans une seule résidence. Il y a maintenant neuf cas de recensés. Le chlorure de vinyle est produit par la dégradation du TCE et il est beaucoup plus dangereux pour la santé. Il faut toutefois y avoir été exposé sur une longue période de temps, ce qui ne semble pas, jusqu'ici, être le cas dans cette municipalité voisine de la base de Valcartier.

Le ministère de la Défense avait indiqué qu'il serait prêt à installer un réseau d'aqueduc dès cet automne dans ce secteur.

Selon le maire de Shannon, Clive Kiley, une décision pourrait être prise à ce sujet avant la fin du mois, lors de la prochaine réunion du Conseil du trésor.

Le sous-ministre adjoint à la Défense nationale a en effet demandé à la municipalité de lui transmettre l'évaluation officielle des coûts pour aménager un réseau d'aqueduc dans le secteur contaminé. On parle d'un investissement de 3,5 millions \$ pour alimenter moins d'une centaine de résidences.

La municipalité faisait pression sur le gouvernement pour qu'il règle ce problème de façon prioritaire sinon les résidents du secteur devraient se débiter avec l'entretien des filtres et l'eau embouteillée pendant plus d'un an.

Le major Robert Porter, gestionnaire des installations à la base militaire, indiquait au SOLEIL que cinq options sont présentement à l'étude. Il faut déterminer si on doit aménager un nouveau réservoir souterrain et s'assurer que le débit soit suffisant pour tous les utilisateurs, notamment en cas d'incendie.

«Nous sommes très contents et je suis certain que le fédéral est prêt à continuer à nous aider», concluait le maire Kiley, qui espère entreprendre des discussions concernant l'aménagement du réseau d'aqueduc pour l'ensemble de la municipalité.

SONDAGE SUR LES FUSIONS Citoyens méfiants

ROBERT FLEURY

RFleury@lesoleil.com

QUÉBEC — À moins de six mois des élections municipales, les citoyens des nouvelles villes fusionnées ne croient pas Louise Harel ou le gouvernement quant aux avantages à retirer des fusions forcées. Ils se disent, de plus, mal informés. La plupart d'entre eux ne connaissent ni leur district électoral ni même la date des élections.

C'est ce que révèle un sondage réalisé du 22 au 29 mai auprès de 1229 répondants des nouvelles villes de Montréal, Québec, Longueuil, Lévis, Hull-Gatineau, Ville Saguenay, Trois-Rivières et Sherbrooke par la firme Infrans inc., de Lévis, pour le compte de la Coalition des citoyens et municipalités contre la loi 170.

Essentiellement, les citoyens demeurent en désaccord avec les fusions forcées et la loi 170, les femmes un peu plus que les hommes, et les personnes plus âgées beaucoup plus que les jeunes. Ce sont d'ailleurs les anglophones, les Montréalais en général et les jeunes qui se disent les moins bien informés.

C'est dans la nouvelle ville de Québec que la résistance aux fusions est la plus forte, soit 65,1 %, comparativement à Montréal où 53,4 % des personnes interrogées y sont opposées. La résistance est également assez forte à Longueuil (60,4 %), Trois-Rivières (58,7 %) et Lévis (58,5 %). À Sherbrooke, c'est l'inverse. On compte plus de gens en accord (51,1 %) qu'en désaccord (41,8 %) et c'est également vrai, mais dans une proportion moindre, à Ville Saguenay.

Si on peut comprendre que 59,1 % des citoyens ignorent quel est leur district électoral, il est pour le moins étonnant que 61 % des répondants ignorent la date de création de leur nouvelle ville (le 1^{er} janvier 2002) ou que 63 % d'entre eux ignorent que les élections municipales auront lieu le 4 novembre.

En général, les répondants pensent que le gouvernement devrait consulter les citoyens par référendum avant d'aller plus loin dans la création de nouvelles villes et que la loi est antidémocratique. Notons que les sondages suggèrent ces réponses en demandant aux répondants s'ils étaient en accord ou non avec ces affirmations.

De même, la plupart des répondants croient que la qualité des services municipaux s'améliorera avec la création de la grande ville, que les parcs et piscines seront aussi bien entretenus, que les loisirs seront tout aussi accessibles et le déneigement, aussi efficace.

La crédibilité de la ministre Harel et celle du gouvernement en prennent toutefois pour leur rhume quand on demande aux répondants s'ils croient que les taxes ne dépasseront pas 5 % (66,2 % n'y croient pas), que l'administration des villes actuelles sera améliorée (61,8 % n'y croient pas) ou que les fusions généreront des économies (67 % n'y croient pas). Le sondage a une fiabilité de plus ou moins 2,85 %. 237 personnes de Québec et 111 de Lévis ont été interrogées.



Pierre Champagne

PChampagne@lesoleil.com

Une plage en ville

C'est Pierre Beauregard qui a raison. M. Beauregard est un membre du Comité de citoyens du quartier Saint-Sauveur. Lundi, en assistant à la démolition de la réplique de la Grande Hermine, il devait déclarer à qui voulait l'entendre : «Pourquoi ne ferait-on pas une vraie plage publique ici?» Ici, c'est-à-dire dans le parc Cartier-Brébeuf, à l'embouchure de la rivière Lairet, en plein centre-ville. Quelle bonne idée en effet. Une preuve de plus que l'apanage des bonnes idées n'appartient pas qu'aux politiciens en campagne électorale. Une plage municipale serait même beaucoup plus intéressante dans le parc Cartier-Brébeuf que... dans le port de Québec comme le demande un autre groupe de pression sous la gouverne de Léonce Naud. Sans compter qu'une plage, ça ne devrait pas coûter tellement cher à aménager. C'est du sable. Reste à voir si le maire de Québec, Jean-Paul Allier, relèvera le défi. Après tout, la mairesse de Sainte-Foy, Andrée Boucher, a déjà la sienne, sa plage, malheureusement interdite à la baignade. Ce ne serait qu'un juste et bon retour des choses. Il y a 40 ans, l'embouchure de la rivière Lairet n'était qu'un dépotoir et un trou à rats. En faire une belle plage municipale dépolluée, quel beau projet.

Qui a croqué la Lune ?



Basé sur un conte de Jacques Michel, *Qui a croqué la Lune?* est déjà l'un des plus grands best-sellers de l'histoire du multimédia au Québec avec plus de 5000 copies vendues en cinq mois à peine. *Qui a croqué la Lune?* vient d'ailleurs d'être sélectionné comme finaliste au titre de meilleur produit multimédia grand public lors du prochain concours des Octas qui sera présenté ce samedi, 16 juin, par la Fédération de l'informatique du Québec. Ce conte a été créé sur cédérom par les Studios ArtMédia qui ont leurs bureaux dans le Mail centre-ville, à Québec. Le président de cette maison, Pierre Moisan, vient par ailleurs d'annoncer la conclusion d'une entente de distribution majeure avec le plus important éditeur multimédia de France. Grâce à cette entente, «*Qui a croqué la Lune?*» sera maintenant diffusé dans une quinzaine de pays de la francophonie mondiale dont la France, la Suisse, la Belgique, le Luxembourg, la Tunisie et le Maroc. C'est pas beau ça? Sur la photo, Jacques Michel et Pierre Moisan.

L'Économusée de l'érable

Vallier Robert et Nathalie Decaigny, copropriétaires du domaine Acer à Auclair, dans le Bas-Saint-Laurent, inaugureront, demain, leur Économusée de l'érable, un économusée qui s'ajoutera aux destinations touristiques intéressantes pour ceux et celles qui ont l'intention de visiter la Gaspésie et le Bas-du-Fleuve cet été. L'histoire est belle. Dans les années 70, les villages de la région, dont Saint-Juste-du-Lac, Auclair et Lejeune, sont menacés de disparition. Des gens du milieu se mobilisent. Parmi les acteurs de la relance, figure Charles-Aimé Robert, le père de Vallier, qui, en 1972, possédait une érablière de 200 entailles. Sept ans plus tard, il y installe un système de tubulure sur 600 entailles. Lorsque le fils prend la relève du père, en 1996, l'érablière compte 7800 entailles. En 1990, Vallier mûrit l'idée de fabriquer des boissons alcoolisées à base de sève d'érable. Ainsi naîtra, en 1997, la collection Acer. On y compte même un genre de champagne, un brut mousseux, le «Mousse des bois». Au nombre des spécialités, on présente aussi deux «acérifités», le «Val ambré» et le «Charles-Aimé Robert», respectivement de type Pineau des Charentes et Porto, ainsi que l'Acer blanc sec, «Prémices d'avril». En 1996, l'agronome Nathalie Decaigny se joint à Vallier. Ensemble, ils poursuivent depuis lors le développement du domaine Acer et, ensemble, demain, ils inaugureront leur économusée. Le groupe Économusée compte 35 entreprises dont 27 au Québec.

Coups de SOLEIL

□ L'animatrice Charlotte Lemieux arrive d'un petit voyage à Londres où elle a passé trois jours, en fin de semaine dernière. Elle voulait prendre le thé au Savoy. Elle repart dans deux semaines pour la France et l'Italie où elle accompagne cette fois une chorale de Cap-Rouge.

□ Le ministre de l'Éducation, François Legault, a remis récemment ses «prix du ministre de l'Éducation» à trois enseignants du collège François-Xavier-Garneau. Hélène Martineau et Michel Laviole ont reçu le prix pour le «Cartable électronique en arts et lettres. De même, Marc Simard a mérité une mention pour son «Histoire de la civilisation occidentale».

□ Jeannine Lahaye nous rappelle que c'est au plus tard le 29 juin que le Secrétariat du prix à la Justice recevra les candidatures pour le prix de la Justice du Québec. Info: 643-5140.

□ La Société historique de Charlesbourg invite tous les descendants de Nicolas Dery et de Méry Pasquier (Paquet) à la Maison Ephraïm-Bédard, 7655, chemin Samuel, à Charlesbourg, le samedi 30 juin, de 13 h 30 à 16 h 30. Info: 624-7745 ou 626-3647.

□ Lise Gravel, de la Maison de la famille de Lévis, recherche des bénévoles pour superviser des rencontres parents-enfants en droit de visite durant les fins de semaine. Info: 835-5926.

Division d'**INSTALLATIONS AQUATIQUES**
QUÉBEC INC.

333, boul. Rochette, Beauport 667-5468

SPA compliqué... Prenez congé!

ALTIMA GXE 2001

279\$ par mois
location de 48 mois

- Ensemble électrique
- Radio AM/FM/CD
- Assistance routière 24h
- Climatiseur
- Moteur de 2.4 l. de 155 chevaux
- Transport et préparation inclus

1,8%
Financement à l'achat

Venez nous rencontrer!
PAQUET
NISSAN
LE CONCESSIONNAIRE NO 1

Lévis 838-3838
Boulevard de la Rive-Sud
(Autoroute 20, sortie 321, chemin des liès)

RÉAMÉNAGEMENT DU JARDIN ZOOLOGIQUE ET DE L'AQUARIUM

Les travaux en sont à l'étape de démolition des granges, volières et autres pavillons inutiles



Au nombre des nouveaux aménagements prévus au Jardin zoologique du Québec, il y a cette zone de 1,3 hectare où seront érigés les jeux d'eau et le labyrinthe, pour le plus grand plaisir des petits et des grands enfants. On pourra, notamment, y patauger parmi d'immenses oiseaux lançant des jets d'eau.

JEAN MARTEL
J.Martel@lesoleil.com

■ CHARLESBOURG — L'aménagement du Jardin zoologique et de l'Aquarium se fait selon une pédagogie bien particulière: permettre aux visiteurs de pénétrer dans l'univers des animaux en les touchant, en les nourrissant et en circulant dans leur habitat.

Les travaux d'aménagement sont commencés depuis le début de l'année, mais les gros chantiers seront en ébullition à partir du mois d'août. « Pour le moment, a dit M. Jean-Paul Bédard, directeur de la Société des parcs de Sciences naturelles du Québec, nous sommes à l'étape où on met à terre les bâtiments qui ne serviront pas: les granges, les volières, le pavillon des rapaces, le restaurant, etc. »

« Les contrats de gérance des chantiers ont été accordés à la Roche pour le Jardin zoologique et à BPR pour l'Aquarium. Nous voulons que certaines constructions soient fermées pour l'hiver 2002. »

En ce qui concerne la serre océanique, qui contiendra des oiseaux, des reptiles, des singes, des kangourous, des insectes, la Société a consulté une entreprise française du nom

d'EREMCO qui se spécialise dans ce genre de travaux. « Les arbres qui seront plantés dans la serre proviendront du sud des États-Unis; ils sont déjà commandés et marqués. Ils arriveront au Jardin l'automne prochain. Quant aux oiseaux, ils sont déjà en quarantaine. »

La serre constitue certainement la construction la plus audacieuse du Jardin. Pour en donner une idée, disons que les visiteurs s'y promèneront en circulant sur des passerelles aériennes.

Le pavillon des primates sera transformé. Il portera le nom de Pavillon des beautés et curiosités, et il aura comme thématique les explorateurs. Ces grands voyageurs avaient une âme de collectionneur et ramenaient de leurs expéditions des plantes et des animaux. « On verra, a dit M. Bédard, des artefacts, de petits laboratoires. »

À l'Aquarium, a continué le directeur, pour le bassin des ours polaires, le défi a été de transformer le site pour y fabriquer de l'eau salée froide et filtrée. On y verra aussi un marais d'eau douce, des bassins de loutres de mer, de phoques, de morses, d'otaries à fourrure, etc.

Pour M. Bédard, la nouvelle formule du Jardin zoologique et de l'Aquarium plaira à tous les goûts, et cela, pendant les quatre saisons de l'année.

Le coût de réaménagement de ces deux parcs de sciences naturelles est de 47 500 000 \$, 80 % venant du gouvernement du Québec.

SAINT-MAGLOIRE DE BELLECHASSE

Les Tanguay-Bond osent un tour du monde en famille

PIERRE PELCHAT
PPelchat@lesoleil.com

SAINT-ROMUALD — Faire le tour du monde, ça peut paraître banal aujourd'hui. Mais partir avec quatre enfants de 6 à 13 ans, pendant un an, et se rendre sur les cinq continents sans réservation ou presque, ça sort pour le moins de l'ordinaire.

C'est le rêve que veut réaliser le couple Jean Tanguay et Francine Bond, avec Sébastien (13 ans), Francis (11 ans), Nicolas (9 ans) et Jolyanne (6 ans), eux qui résident dans la petite municipalité de Saint-Magloire, dans le haut de Bellechasse.

Après une année de préparatifs, une décision prise il y a cinq ans, la famille Tanguay-Bond s'envolera, le 3 juillet, de Toronto pour Sao Paulo, au Brésil. Durant deux mois et demi, ces voyageurs visiteront l'Amérique du Sud.

Par la suite, ils se rendront en Espagne, en France et Allemagne. Ils poursuivront leur périple en Afrique du Sud et dans les pays avoisinants. Ils passeront les Fêtes à l'île Maurice.

L'an prochain, ils iront à Singapour, en Thaïlande, à Hong Kong, en Australie, en Nouvelle-Zélande, aux îles Fid-

ji dans le Pacifique. Le retour s'effectuera par Los Angeles avant de rentrer au Québec en juin 2002.

En tout, les Tanguay-Bond visiteront une vingtaine de pays sur les cinq continents. En avion, ils franchiront près de 39 000 milles, soit ce que leur permet leur billet d'avion tour du monde.

« Vous êtes fous, nous ont dit des gens. D'autres ont dit qu'on était chanceux, qu'ils n'avaient pas le guts de le faire », a raconté, hier, Jean Tanguay, au cours d'une conférence de presse.

Le plan du voyage n'a pas été bâti à la légère. Toute la famille a reçu plusieurs vaccins. L'itinéraire du voyage a été fait et refait en minimisant les risques. Il n'était pas question de se rendre dans des zones à fortes turbulences. « Nous avons tenu compte de la stabilité politique des pays visités et de leur sécurité au plan sanitaire », a indiqué M. Tanguay.

Pour réaliser son rêve, le couple Tanguay-Bond a dû réhypothéquer sa maison. Ils ont également reçu le soutien financier de commanditaires. Ces contributions ne couvrent toutefois qu'une part minime des coûts du voyage.

Pour financer en partie ce « tour du monde avec des yeux d'enfants », la fa-



LE SOLEIL, PATRICIE LAROCHE

Les Tanguay-Bond: Jean, Nicolas, Francis, Sébastien, Jolyanne et Francine.

milie Tanguay-Bond s'est engagée, contre un montant de 20 \$, à adresser une carte postale à ses supporters durant le voyage.

Avec nom et adresse, ces contributions peuvent être adressées à Jean Tanguay, 22, route 281, Saint-Magloire, GOR 3M0.

PLUS QUE 12 JOURS - PLUS QUE 12 JOURS - PLUS QUE 12 JOURS - PLUS QUE 12 JOURS - PLUS QUE 12 JOURS

Grand Spécial JAUNE

Alero GX

Bon de fidélité jusqu'à 2000\$ aux propriétaires d'Oldsmobile!

Financement 1,9% à l'achat

258\$* /mois Location 48 mois

	Comptant	Mensualité*
0*	333*	
1588*	298*	
3403*	258*	

Transport et préparation inclus

MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE INC.

Service ouvert le soir

888-888-8888

Un service signé Michel Potvin

Michel Potvin

a trouve

la vraie FORMULE!!! pour faire sauter les **PRIX**

ALTIMA 2001

279\$ par mois location de 48 mois

LE POUVOIR D'ÊTRE HEUREUX

NISSAN

chez EINSTEIN NISSAN

Un service signé Michel Potvin

Le concessionnaire qui vous en donne toujours plus

PLUS DE SERVICE
PLUS \$\$\$ POUR VOTRE ÉCHANGE
PLUS DE CHOIX

5250, rue John-Molson, Henri-IV, sortie 140, 650-5353, www.einstein-nissan.com

PROGRAMME MEMBRE ELITE NOUVEAU ET AMÉLIORÉ Maintenant valide pour 1 AN à compter de la date d'achat

FABRICVILLE

www.fabricville.com

DERNIÈRE SEMAINE

de notre circulaire

Presque **CHAQUE** mètre de tissu **MODE d'été** **50% de rabais**

des millions de mètres à PRIX CASSÉS

• COTONS • CRÊPES • COTONS EXTENSIBLES • TISSUS À CHEMISIER • MOLLETONS SPORT • TRICOTS • VELOURS POUR ROBES • "SLINKY" • TOILES • IMPRIMÉS ARTISANAT • FROISSÉS • FILS CROISÉS • GEORGETTES • SATINS • SPANDEX POUR COSTUMES • CHIFFONS et beaucoup plus en magasin!

Collection complète! COTONS IMPRIMÉS À PIQUER DU JAMAIS VU! jusqu'à 40% de rabais

Jusqu'à épuisement des stocks! POLYESTERS Imprimés et unis • SATIN YELOUTTE • PEAU-DE-PÊCHE • YORYU FROISSÉ • TISSU À COSTUME • CRÊPE À ENDOS SATINE • KOSHIBO etc.

Achetez 1 m au prix couv. 2 GRATUITS de valeur égale ou moindres

Service de Décoration à Domicile **GRATUIT** 686-5072

BON D'ACHAT VALABLE 50\$ DE RABAIS FAITES SUR MESURE

Choix complet de FIL Dual Duty Plus 50% de rabais

Quincaillerie à draperie VOILAGES à draperie plus grande sélection en ville

Ensembles Douillette Prêt-à-servir deluxe 50% de rabais

Tous les Tissus d'extérieur 50% de rabais

INVENTAIRE COMPLET DE 50% de rabais

325, Soumande Vanier (418) 686-5072

lundi au mercredi, 9h30 à 17h30
jeudi et vendredi, 9h30 à 21h
samedi, 9h à 17h
dimanche, 10h à 17h

De nouvelles mesures de contrôle de la pollution agricole seront ajoutées à la loi 184

MARC SAINT-PIERRE
MSPierre@lesoleil.com

LÉVIS — De nouvelles mesures destinées à réduire la pollution agricole sont en voie d'être édictées, a fait savoir une porte-parole du cabinet du ministre de l'Environnement André Boisclair, hier.

Ces nouvelles mesures seront contenues dans un règlement qui s'arrimera au projet de loi 184, a indiqué Sylvia Provost au SOLEIL, notant que le ministre de l'Agriculture, Maxime Arseneau, et M. Boisclair en préciseront la teneur plus tard cette semaine.

Déposé en décembre, puis rappelé en mars, ce projet de loi 184, qui abordera les points chauds de la protection du territoire et des activités agricoles, vient d'être réintroduit dans la machine législative gouvernementale. Il passera au

crible d'une commission parlementaire dès cette semaine, et il est prévu que lui soient ajoutés des amendements.

« Les amendements risquent d'être assez substantiels », a indiqué sans autre précision un porte-parole du cabinet de M. Arseneau, Frédéric Krikorian.

Il n'est toutefois pas question de moratoire ni au cabinet du ministre de l'Agriculture, ni à celui du ministre de l'Environnement.

Ce printemps, peu après avoir reçu le portefeuille de l'Environnement, André Boisclair avait d'ailleurs écarté l'idée d'un moratoire au développement de nouvelles porcheries. Une idée notamment avancée dans un avis de santé publique de la Direction de la santé publique, qui situait Chaudière-Appalaches comme étant la championne incontestée des surplus de purin.

Le ministre avait plutôt ordonné une étude de

caractérisation pour évaluer la qualité de l'eau souterraine de la région et d'ailleurs au Québec, pour mieux documenter l'impact de la pollution agricole, notamment dans les bassins versants très occupés par l'industrie porcine, soit ceux des rivières Chaudière, Etchemin et Boyer ainsi que Bayonne et l'Assomption, dans Lanaudière, et Yamaska et Nicolet, en Montérégie.

Plus récemment, au moment où s'amorçait la période d'épandage du purin, le ministre a ordonné une plus grande surveillance aérienne et terrestre des producteurs agricoles.

Jusqu'à présent, l'Union des producteurs agricoles (UPA) s'oppose à ce que le gouvernement freine totalement le développement des productions animales dans les municipalités reconnues en surplus de fumier. Elle est toutefois d'accord pour en limiter l'expansion.

Mais rien de tout cela n'est bien perçu à l'Union

paysanne, le nouveau groupe vert constitué de résidents ruraux et petits exploitants qui se réclame de José Bove.

De l'avis du porte-parole Roméo Bouchard, le projet de loi 184 vise sans plus à gommer les « irritants » au droit de produire que l'Union des producteurs agricoles a identifiés dans la loi 23. Ceci, en mettant en place « ni plus ni moins que l'équivalent de l'article 11 de l'ALENA en ce qui a trait au pouvoir d'aménagement des municipalités face aux investissements agricoles ».

Quant aux mesures de protection qu'envisage le gouvernement, selon M. Bouchard, elles prendraient la forme d'un moratoire « très limité » dans les municipalités reconnues comme étant en surplus. C'est-à-dire qu'il n'y aurait pas de nouvelles autorisations de porcheries, a-t-il affirmé, « à moins que le promoteur ne dispose d'une technologie pour traiter son purin ».

Pas d'ours en vue, la piste est rouverte

■ BAIE-COMEAU — Même si les ours qui se trouvaient dans le secteur n'ont pas été capturés, la Sécurité publique de Baie-Comeau a décidé hier midi de rouvrir la piste cyclable entre les deux secteurs de la municipalité, fermée depuis 18 h lundi. Les cages disposées dans la nuit de lundi à hier par les agents de la Faune et des Parcs n'ayant donné aucun résultat, on soupçonne les trois ours d'avoir quitté le secteur. S.P.

SOINS DES PIEDS

Denise Gagné
Infirmière Diplômée
Membre O.I.L.Q.
209-2825, de
La Concorde
Québec (Québec)
Salon Denise
Tél.: (418) 623-8245

Spécialités de soins

Soins des pieds	
Pédicure, cors, callosités	10\$
Soins traitements	
Ongle incarné, pied d'athlète	40\$
Soins traitements préventifs	
Langouette pour ongle en volute	20\$ en sus
Coussinet d'orthopédie personnalisé pour chevauchement	10\$ en sus

Vente Anniversaire DAUPHIN

Des économies jusqu'à

50%

Matelas PRODIGE

(matelas à ressorts ensachés individuellement)

Grand 2 places

Rég.: 839\$

VENTE 599\$

Une économie de **240\$**

Livraison gratuite

Nous vous débarassons de votre vieux matelas

Payable

dans 6 mois ou en
12 versements sans frais,
sans intérêts



MATELAS DAUPHIN

CHARNY 8124, du Blizzard 832-2951

QUÉBEC 670, rue Bouvier 622-0492

QUÉBEC 5050, boul. Hamel **872-7782** ← NOUVEAU

STE-FOY Place des Quatre-Bourgeois 652-3411

LÉVIS 102, rte. Kennedy 835-0218

BIC 2482, rte. 132 est 736-5542

SCOTT JONCTION 1169, rte. Kennedy 387-5451

Mordu de cigarettes, Nicorette est maintenant couvert

Couvert par le régime
général d'assurance
médicaments du Québec
lorsqu'il est prescrit.
Consultez votre médecin.



Mordu de cigarettes,
mordez dans Nicorette.

NICORETTE
Aide pour cesser de fumer

À utiliser avec votre volonté dans le cadre d'un programme pour cesser de fumer. Nicorette est aussi disponible en vente libre dans les pharmacies. © Nicorette est une marque déposée de Pharmacia AB, Suède. Utilisée sous licence par Pharmacia Canada Inc., Mississauga, Ontario.

Le 134^e anniversaire du Canada fera « fête de famille »

Les activités dureront deux jours, sur les plaines d'Abraham, et se termineront par un énorme feu d'artifice

STÉPHANIE MARTIN
SMartin@lesoleil.com

■ QUÉBEC — Tournoi de polo, concert du Royal 22^e sous les étoiles, visite d'un brise-glace et feu d'artifice sont au menu des célébrations du 1^{er} juillet à Québec. Cette année, les réjouissances se dérouleront sous le thème « L'atmosphère est à la fête ».

À l'occasion du 134^e anniversaire du Canada, les plaines d'Abraham auront en effet des allures de terrain de jeu familial grouillant d'animation pour les jeunes et les moins jeunes. Entre autres, des crieurs, des maquilleurs, des clowns et des jongleurs divertiront la foule à toute heure de la journée. En plus des cerfs-volants, des parachutes géants et de l'exposition de véhicules militaires, la fête prendra une saveur médiévale, alors que des amuseurs publics vêtus de costumes d'époque inviteront les gens à prendre part au spectacle.

La programmation s'étendra sur deux jours. D'abord, le 30 juin, pour célébrer l'ouverture officielle de la fête du Canada, la musique du Royal 22^e Régiment sera en vedette à la Citadelle de Québec. Sous la direction de Denis Bernier, l'orchestre interprétera des marches militaires ainsi que des classiques de Ravel, Tchaïkovski et Rossini.

Le 1^{er} juillet, deux attractions particulières accueilleront le public: le parc de l'Artillerie, qui tiendra une journée portes ouvertes, et le brise-



Les Respectables et Mario Pelchat participeront au spectacle de la fête du Canada, le 1^{er} juillet, sur la scène derrière le Musée du Québec.

glace Martha L. Black de la Garde côtière canadienne, qui sera amarré au quai 22 du Vieux-Port. Une centaine d'artistes de la région se produiront sur les plaines d'Abraham. On pourra les

voir sur l'une ou l'autre des six scènes qui y seront aménagées: place du théâtre, place des Variétés, place de la Musique, place de la famille, les Ateliers et le kiosque Edwin-Bélanger.

AMATEURS DE CHEVAUX COMBLÉS

Selon André Juneau, président du comité d'organisation des festivités, le clou des célébrations est sans aucun doute la présentation du tournoi de polo sur les Plaines, le 1^{er} juillet. « Peu de gens ont l'occasion d'assister à ce genre de compétition. C'est impressionnant parce que chaque joueur doit apporter quatre chevaux pour que ses bêtes ne soient pas trop épuisées à la fin du match », a-t-il signalé. Des équipes de Montréal, de l'Ontario et des États-Unis s'affronteront en face du Musée du Québec.

Les amateurs de chevaux seront comblés, puisqu'en parallèle se tiendra le Concours hippique de Québec Air Nova au parc des Champs de Bataille. Des cavaliers et leur monture en provenance des trois Amériques ont rendez-vous pour cette épreuve qui permettra aux meilleurs de se qualifier pour la coupe du monde.

En soirée, le traditionnel spectacle de la fête du Canada mettra en vedette les Respectables, groupe originaire de Québec, ainsi que le duo canadien Sky. Mario Pelchat montera lui aussi sur scène en compagnie d'invités-surprises. Suivra le plus imposant feu d'artifice jamais réalisé pour la fête de la Confédération à Québec. Cette année, pas de musique, que des explosions de couleurs, annonce M. Juneau.

« Nous avons choisi de mettre le paquet sur le spectacle pyrotechnique et de laisser tomber les accompagnements qui étaient souvent inaudibles dans ce parc trop vaste. »

Un homme de 40 ans accusé d'avoir tenté de tuer son ex-petite amie

CLAUDE VAILLANCOURT
CVaillancourt@lesoleil.com

QUÉBEC — Après les voies de fait contre sa blonde, voilà qu'un homme se retrouve à nouveau devant un tribunal, accusé, cette fois, de tentative de meurtre contre la même dame.

Claude Blanchet, de Charlesbourg, qui aurait pu célébrer, hier, son 40^e anniversaire de naissance ailleurs qu'au palais de justice, a été formellement accusé de tentative de meurtre sur sa compagne, de cinq ans plus âgée.

Selon la policière Lynn Jacques, de la police de la Ville de Québec, l'incident s'est produit vendredi, à la sortie d'un copieux repas dans un restaurant de la rue Soumande.

L'homme et la femme maintenaient certaines relations, malgré les voies de fait dont celle-ci a été l'objet de la part de Blanchet en mars 2000, une accusation à laquelle il a admis sa culpabilité. Libéré, celui-ci s'était engagé à ne pas importuner son ex-petite amie.

Mais, pour des raisons qui leur appartiennent, les deux se sont retrouvés à la même table, vendredi. À la fin du repas, quand madame a voulu entrer dans l'auto de monsieur, celui-ci a vite reculé pour ensuite, dit-on à la police, foncer sur celle-ci. Voyant l'auto arriver sur elle, la dame se serait précipitée sur le côté et aurait ainsi évité des blessures majeures.

Elle s'est présentée lundi, en compagnie de témoins, à la centrale de police du parc Victoria pour porter plainte contre son ex. Claude Blanchet a été arrêté dans la soirée du même jour.

Il demeurera en prison en attendant son enquête sur cautionnement, prévue pour lundi prochain.

Attention aux faux billets de 100\$

SAINTÉ-FOY — La Ville de Sainte-Foy met en garde les commerçants à la suite de l'apparition de plusieurs faux billets de 100\$.

Les billets falsifiés ressemblent beaucoup aux vrais, mais la couleur du papier est plus pâle et aucun relief n'est perceptible au toucher, avertit le lieutenant André Fillion, responsable de la prévention communautaire à la police de Sainte-Foy. Il mentionne également que toutes les coupures trouvées sont datées de 1975 et ne possèdent pas les points verts caractéristiques des bons billets.

Le lieutenant Fillion précise qu'une femme est actuellement recherchée en rapport avec cette affaire. La dame d'une quarantaine d'années, mesurant environ 5'4 pieds, pesant entre 160 et 180 livres et portant les cheveux longs, aurait déjà utilisé ces 100\$ à de multiples reprises.

André Fillion suggère d'être particulièrement vigilant si quelqu'un désire payer un petit montant avec cette grosse coupure. Les personnes qui ont des informations à ce sujet sont invitées à communiquer avec la police au 650-7999. G.B.-C.

DEVENIR PILOTE DE COURSE,
C'EST MON RÊVE.
VOICI MA VOITURE.



CHRYSLER INTREPID ES 2001 / ÉDITION DAYTONA

• Moteur V6 de 2,7 L, 24 soupapes, 201 ch • Transmission automatique à 4 vitesses avec AutoStick™ • Aileron arrière • Emblème Daytona • Siège du conducteur à réglage électrique 8 directions • Roues de 16" en aluminium • Télédévrouillage et éclairage d'accueil • Phares antibrouillards • Banquette arrière à dossier rabattable 60/40 • Volant gainé de cuir • Plein d'essence gratuit* • Garantie de 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100 000 km*

0%[†]

DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À 36 MOIS
SUR TOUTES LES MODÈLES INTREPID 2001

ou louez à
297 \$^{*}
PAR MOIS

LOCATION DE 48 MOIS. COMPTANT INITIAL DE 4715 \$
OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

CHRYSLER NEON 2001



• Transmission automatique
• Climatisation
Inclus

• Moteur de 2 L, 16 soupapes, 132 ch • Transmission automatique • Volant inclinable • Radio AM/FM stéréocassette à 6 haut-parleurs • Console centrale pleine longueur • Suspension indépendante • Ancre d'attache pour siège d'enfant • Sacs gonflables de nouvelle génération • Plein d'essence gratuit* • Garantie de 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100 000 km*

0%[†] ou louez à

DE FINANCEMENT À L'ACHAT JUSQU'À
60 MOIS

SUR TOUTES LES CHRYSLER NEON 2001

NOUVELLE OFFRE

229 \$^{**}
PAR MOIS

LOCATION DE 60 MOIS. COMPTANT INITIAL DE 1734 \$ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

BERLINE SEBRING LX 2001

La plus haute cote de sécurité
démarrée par le NHTSA
dans les cas de
collisions frontales*

289 \$^{*}
PAR MOIS

LOCATION DE 48 MOIS. COMPTANT INITIAL DE 2 865 \$ OU ÉCHANGE ÉQUIVALENT. TRANSPORT ET TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUS.

Options de location de 48 mois offertes*	
Mensuel	Comptant initial
289\$	2 865\$
319\$	1 540\$
354\$	0\$

« Meilleur achat »
Consumer Digest

• Moteur de 2,4 L, DACT, à 16 soupapes • Transmission automatique à 4 rapports • Climatisation • Radio AM/FM stéréo et lecteur CD • Régulateur de vitesse • Lave-glaces, rétroviseurs et verrouillage à commande électrique • Freins à disque aux 4 roues • Sacs gonflables avant à déploiement progressif • Plein d'essence gratuit* • Garantie de 5 ans/100 000 km* sur le groupe motopropulseur et assistance routière de 5 ans/100 000 km*



5/100

Garantie de 5 ans/100 000 km[†]
sur le groupe motopropulseur. Assistance routière de 5 ans/100 000 km*.

CHRYSLER
Voici ma voiture.

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep[®]

Les offres comprennent les allocations du fabricant consenties aux concessionnaires et s'appliquent sur les véhicules en stock seulement. *Tarifs mensuels pour la Chrysler Intrepid ES Daytona 2001, avec ensemble 23L + 400 + ABS (comptant initial requis de 4715 \$) et pour la berline Chrysler Sebring LX 2001 avec ensemble 26L + 400 (comptant initial requis de 2865 \$). La location est responsable de l'excédent de kilométrage après 100 000 km, au taux de 15¢ le km. † 0% de financement à l'achat jusqu'à 60 mois sur toutes les Chrysler Neon 2001 en stock. 0% de financement à l'achat jusqu'à 36 mois sur toutes les Chrysler Intrepid 2001 en stock. ** Premier versement et dédit de sécurité réglés à la livraison. Immobilisation, assurance, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits mobiliers et taxes en sus. Aucun achat requis. *** À sous réserve de l'approbation de Services Financiers DaimlerChrysler. Offres de durée limitée et exclusives sauf pour la possibilité de les combiner à la remise aux diplômés et au programme d'aide aux handicapés physiques. Photos à titre indicatif seulement. Pour usage personnel seulement. Le concessionnaire peut vendre/louer à prix moindre. C'est effectif par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des E.-U. L'offre d'essence gratuite à l'achat ou à la location de tout véhicule neuf 2001. † Soutient que l'une ou l'autre circonstance se produira la première. Des conditions s'appliquent. Voir votre concessionnaire participant pour les détails et les conditions. ‡ Les remises aux diplômés sur les véhicules 2001 neufs sont de 500\$ de rabais à la location d'un véhicule, de 750\$ de rabais à l'achat d'une Chrysler Neon et de 1000\$ de rabais à l'achat de tout autre véhicule de la gamme Chrysler. Ces offres excluent la Dodge Viper et la Protonic. Jeep[®] est une marque déposée de DaimlerChrysler Corporation, utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada. Chrysler est une marque déposée de DaimlerChrysler Canada Inc., une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation. Porter toujours votre ceinture. La banquette arrière est l'endroit le plus sûr pour assurer les enfants.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep[®] du Québec

DIPLOMÉS
Rabais
jusqu'à 1000\$^{††}



LE QUÉBEC LE CANADA

NATASHQUAN

Baril rentre avec 20 projets dans ses cartons

MICHEL CORBEIL

MCorbeil@lesoleil.com

QUÉBEC — Pas moins d'une vingtaine de projets ont été remis hier à Gilles Baril, lors de son passage à Natashquan. Deux d'entre eux devraient se réaliser à court terme, a prédit le ministre des Régions.

Joint tard en soirée, au retour d'une visite-éclair dans le village natal du poète national Gilles Vigneault, sur la Basse-Côte-Nord, le député-ministre de Berthier s'est félicité d'avoir effectué « une bonne virée ». Il a souligné que la délégation qu'il a rencontrée provenait de Natashquan et de deux villages voisins. Ses interlocuteurs étaient des Blancs et des autochtones montagnais.

Aux yeux de M. Baril, la réfection du centre communautaire est la première suggestion qui deviendra rapidement réalité. L'embauche d'un agent de développement économique consacrant ses efforts exclusivement à ce secteur de la Minganie devrait aussi se concrétiser bientôt. « Nous chercherons un jeune diplômé de la place, quelqu'un qui reviendrait chez lui », a dit M. Baril.

Au total, une vingtaine de propositions ont été avancées dans les secteurs de l'agro-alimentaire, du tourisme et de la forêt. L'idée de construire une scierie, qui circule depuis quelque temps déjà, a été reprise. Le ministre s'est engagé à faire pression pour débloquent des fonds pour un réseau d'aqueduc.

La détresse économique qui afflige Natashquan a amené son maire Alain Landry à écrire récemment au gouvernement. Sa missive a été perçue comme un cri du cœur qu'aurait pu lancer n'importe quelle région éloignée.

Contactée en début de journée, la directrice de l'école de Natashquan, Josette Delphin, a décrit au SOLEIL un cycle bien connu hors des grands centres. « Il y a très peu de beaux emplois ici, a-t-elle déploré. Il y a la chicouté », cueillie localement, mais transformée à Montréal. « Il y a du crabe, mais nos pêcheurs voient leurs prises partir par camions ailleurs.

« Il y a l'exode des ressources, a-t-elle insisté. Mais il y a surtout l'exode des cerveaux. Les jeunes ne voient pas de perspectives de travail. Ce sont souvent les petits "bollés" qui s'en vont. Si on exploitait nos ressources, on aurait plus d'emplois. Et on aurait plus d'enfants à notre école. »

AÉROPORTS

Hausse de prix à l'horizon

■ OTTAWA — Le gouvernement fédéral a annoncé hier qu'il envisage d'élaborer une nouvelle loi afin de préciser clairement les obligations des aéroports gérés par des sociétés sans but lucratif. Le gouvernement veut également réévaluer sa politique de loyer de ces aéroports qui font partie du Réseau national comme l'aéroport Jean-Lesage de Québec et les aéroports de Montréal (Dorval et Mirabel). Le ministre des Transport, David Collenette, a déclaré que le gouvernement voulait faire adopter une loi sur les aéroports canadiens qui définirait le rôle des deux douzaines d'aéroports cédés à des entreprises sans but lucratif aux débuts des années 1990. Une première ébauche de cette loi devrait être présentée cet automne à des fins de discussions. Le gouvernement compte réviser sa politique des loyers qui lui a permis d'aller chercher 250 millions \$. Les compagnies aériennes et les usagers du transport aérien craignent que ces loyers atteignent 500 millions d'ici la fin de la décennie, ce qui, selon eux, entraînerait une hausse injuste du prix des billets. La loi clarifiera les rôles et les responsabilités des administrations aéroportuaires et mettra l'accent sur une foule d'enjeux, notamment l'imputabilité envers le public et les utilisateurs. (PC)



Les antidémarrageurs pourraient être installés dans les voitures des personnes condamnées à plusieurs reprises pour conduite en état d'ébriété.

ALCOOL AU VOLANT

Ottawa imposera l'antidémarrageur aux récidivistes

OTTAWA (PC) — Consciente que des mesures s'imposent pour réduire le nombre de tragédies causées par l'alcool au volant, la ministre fédérale de la Justice, Anne McLellan, a indiqué hier qu'elle prévoyait présenter des mesures législatives à l'automne pour permettre l'installation d'antidémarrageurs dans les voitures des récidivistes.

Des consultations ont été entreprises à ce sujet avec différentes provinces, dont le Québec. « Nous espérons présenter un amendement au Code criminel dès l'automne prochain », a affirmé Mme McLellan à la Chambre des communes.

« La conduite en état d'ébriété est un problème grave dans notre société. Trop de personnes meurent tragiquement chaque année », a-t-elle souligné.

Les antidémarrageurs pourraient être installés dans les voitures des personnes condamnées à plusieurs reprises pour conduite en état d'ébriété. Actuellement, les juges peuvent les imposer uniquement à des individus qui ont été condamnés une fois. Après, c'est la prison, une mesure qui donne des résultats mitigés chez les récidivistes.

Ces appareils fonctionnent comme les alcootests utilisés par les policiers, c'est-à-dire qu'ils détectent la présence d'alcool dans l'haleine du conducteur et qu'ils empêchent, le cas échéant, le démarrage de la voiture.

Dans les derniers mois, le Québec a été secoué par plusieurs drames impliquant des enfants tués par des conducteurs récidivistes qui les ont happés sur le bord de la route.

Jusqu'à maintenant, toutes les provinces consultées ont donné leur accord à un amendement au Code criminel en ce sens. Les responsables fédéraux s'attendent à ce que toutes les provinces donnent leur assentiment à la proposition.

Selon le Bloc québécois, Ottawa doit agir sans tarder dans ce dossier. « On l'avait demandé pendant la campagne électorale ; il faut faire quelque chose », a souligné le chef Gilles Duceppe, à sa sortie des Communes. « Pourquoi, ça prend autant de temps de convaincre le fédéral de faire des choses qui devraient se faire rapidement et facilement ? »

M. Duceppe se demande si le fédéral ne devrait pas forcer éventuellement les constructeurs automobiles à installer ces antidémarrageurs dans toutes les voitures.

L'unité nationale, top secret

Le Commissaire à l'information fustige la culture du silence à Ottawa

RAYMOND GIROUX

RGiroux@lesoleil.com

■ OTTAWA — L'unité nationale, top secret ! Le gouvernement tenterait de camoufler encore plus ses activités reliées à la sauvegarde de l'unité canadienne, a écrit hier le Commissaire à l'information, M. John Reid, dans son rapport annuel.

Le processus de révision de la Loi d'accès à l'information actuellement en cours pousse en effet M. Reid à croire que le gouvernement cherche « de nouveaux motifs de secret, comme une exemption des documents portant sur des questions d'unité nationale ».

Les questions portant sur les affaires fédérales provinciales sont déjà exemptées de toute diffusion et peuvent être censurées, comme en témoignait la semaine dernière le document du professeur Robert Bernier préparé pour le Bureau d'information du Canada dont de larges passages ont subi le couperet gouvernemental.

M. Reid lance ainsi un nouvel assaut contre la « culture du secret » qui règne à Ottawa, et notamment contre le Conseil privé dirigé par Stéphane Dion et le Bureau d'information du Canada, qui relève du ministre Alfonso Gagliano. Ces deux organismes se trouvent au cœur des politiques de promotion de l'unité canadienne en compagnie du ministère du Patrimoine de Mme Sheila Copps, qui refusait encore cette semaine de dévoiler les montants accordés pour la célébration de la fête du Canada au Québec.

Un porte-parole du commissaire a confirmé au SOLEIL que déjà les demandes d'accès à l'information sur des sondages portant sur l'unité nationale reçoivent actuellement une plus grande résistance de la part des ministères concernés.

De tels documents sont présentement couverts par une exemption discrétionnaire, et le gouvernement cherche, selon le commissariat, à obtenir une exemption « obligatoire », c'est-à-dire qu'il n'aurait plus à justifier sa décision. « Dès que cela touche l'unité nationale, dit le porte-parole, cela devient plus sensible et le gouvernement ne veut pas faire un débat ou être plus transparent », et M. Reid a des motifs

de croire que le gouvernement veut introduire ces restrictions dans les amendements futurs à la loi.

Le commissaire lance une autre flèche empoisonnée contre le gouvernement en écrivant que « les demandes d'accès de journalistes et de députés de l'opposition font l'objet d'un service plus lent, d'un examen plus approfondi et d'un traitement plus conservateur à cause d'une sensibilité malavisée aux besoins du ministre ».

« On accorde trop souvent la préséance aux besoins de communications des ministres, affirme M. Reid. Ce n'est pas simplement troublant, c'est illégal. » Car « les plus graves lacunes du droit d'accès ne viennent pas du libellé de la loi, mais des actes de ceux et celles qui appliquent la loi, écrit-il. Tout incite les fonctionnaires à résister, voire à entraver, l'application de la loi ».

Ce n'est pas que la question de l'unité nationale qui taraude le commissaire, dans le processus de révision en cours. M. Reid énumère dans son rapport quinze autres raisons d'inquiétude, allant de l'augmentation des droits à un élargissement du secret entourant les décisions du cabinet fédéral en passant par l'amincissement de la liste des documents ministériels couverts par la loi. « Si une série de propositions de ce genre était présentée, à son avis, il vaudrait alors mieux, et de loin, ne procéder à aucune réforme. »

M. Reid est actuellement en guerre devant les tribunaux au sujet des agendas du premier ministre Jean Chrétien, question de savoir si ces documents peuvent d'abord être examinés et, dans un deuxième temps, publiés. La Cour fédérale d'appel a décidé en sa faveur mais le bureau de M. Chrétien a porté la cause devant la Cour suprême.

M. Reid souhaite en outre que son mandat organismes actuellement libres de toute contrainte.

CE SOIR

10 000 000 \$

Ça change pas le monde, sauf que...





Du lundi au vendredi
nos lecteurs gagnent gros avecL'EXTRA
NUMÉRO
LE SOLEIL

**Débutant
le 13 juin**

**Vente de
fermeture
50 à 70%**
sur toute la marchandise

Tout doit être vendu

Marques: Orage, Tommy Hilfiger, Louis Garneau, deux par deux, Marèse, Ikks. etc.

La Coccinelle
boutique
1100, boul. Chaudière
Cap-Rouge (Québec)
G1V 3M5
Tél.: (418) 653-0643

HAIDE À LA JEUNESSE Après les études, quatre chantiers

Maltais veut passer à l'action d'ici 2002

MONTREAL (PC) — Après des années à poser un diagnostic sur la jeunesse québécoise, l'action est en vue, et ce d'ici la fin de l'année.

Rien de moins que neuf rapports ont été produits en 10 ans sur la jeunesse au Québec — Lebon, Bouchard, Harvey, Jasmin, Cliche, etc. La ministre Agnès Maltais estime que le temps du diagnostic est passé, que l'heure est à l'action.

La ministre déléguée à la Santé, aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse a annoncé, hier, la création de quatre chantiers ayant un mandat plus précis sur des aspects de l'aide à la jeunesse. Elle promet qu'il ne s'agira pas de rapports de diagnostic supplémentaires, mais d'actions envisageables dès 2002.

Ces quatre chantiers devront produire un rapport contenant des actions, des mesures concrètes, au cours des trois ou quatre prochains mois. Le résultat de leurs propositions sera fondé en un seul plan d'action sur la jeunesse, qui sera l'objet d'un second forum, le 29 novembre prochain.

La ministre Maltais a justement fait cette annonce à l'occasion d'un forum intitulé « Une vision à partager », réunissant des gens qui travaillent dans les services d'aide à la jeunesse.

Les quatre chantiers auront le mandat de se pencher sur: les services de base aux jeunes; l'accès aux services spécialisés en protection de la jeunesse et réadaptation; les compétences du personnel; l'allocation des ressources.

Avec des problèmes de listes d'attente dans les services d'aide à la jeunesse en difficulté, il apparaît clair qu'il faudra investir davantage d'argent. M^{me} Maltais n'a pas exclu cette possibilité, se référant toutefois au fruit de la future réflexion du chantier sur l'allocation des ressources. « Je n'arrive pas avec une idée préconçue; je leur demande de regarder ça », a-t-elle répondu aux journalistes qui l'ont interrogée, après son discours devant les participants au forum.

Parmi les problèmes sur lesquels devra se pencher le chantier sur l'accès aux services spécialisés, il y a celui des listes d'attente qui compromettent l'accès aux services.

Ces dernières années, les autorités ont réussi à réduire les listes d'attente à l'étape de l'évaluation du jeune, mais beaucoup reste encore à faire. « Il ne faut jamais abandonner l'idée d'abaisser les listes d'attente à l'évaluation, mais il y a les autres listes d'attente à l'application des mesures qu'il faut faire baisser maintenant », a opiné la ministre Maltais.

Cette réflexion sur les services d'aide à la jeunesse au Québec survient au moment où le gouvernement fédéral vient de durcir sa position face à la jeunesse délinquante, en augmentant la judiciarisation. Québec cherche justement à déjudiciariser encore l'intervention auprès des jeunes. La judiciarisation excessive crée un engorgement de l'hébergement des jeunes et accroît la pression sur les Centres jeunesse, notait la ministre Maltais.



Agnès Maltais



Jennifer Stoddart, présidente de la Commission d'accès à l'information.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Pour une loi plus pointue

La présidente de la CAI veut mieux protéger les citoyens face aux nouvelles technologies

PIERRE APRIL
Presse canadienne

QUÉBEC — La loi d'accès à l'information doit tenir compte des réalités technologiques nouvelles, tout en garantissant plus efficacement les droits fondamentaux des individus, estime la présidente de la Commission d'accès à l'information (CAI) Jennifer Stoddart.

Participant, hier, aux travaux de la Commission de la culture chargée d'étudier le projet de loi 122 sur la protection des renseignements personnels M^{me} Stoddart a aussi souligné la nécessité d'abolir le droit d'appel des organismes publics.

« L'adoption de certaines dispositions du projet de loi clarifierait et faciliterait l'exercice des droits à l'information ou à la confidentialité des renseignements personnels. Dans tous ces cas, les citoyens et citoyennes sortiraient gagnants de l'adoption de ces dispositions », a déclaré M^{me} Stoddart, présidente de la Commission d'accès.

Les transformations majeures subies par la société québécoise font dire à la Commission que le temps est venu de réfléchir à un cadre juridique susceptible de répondre aux nouvelles réalités tout en assurant le maintien des droits fondamentaux des individus lors de l'utilisation des renseignements les concernant.

La question des couplages de fichiers soulève aussi des questionnements au sein de la CAI, qui suggère que la personne touchée par une demande de renseignements soit obligatoirement informée « pour éviter que l'État puisse prendre des décisions importantes pour les citoyens à leur insu ».

Dans le cas des comptes de dépenses, la Commission croit que l'importance de la transparence du fonctionnement des organismes publics justifie amplement que le législateur vienne clarifier ces règles.

La Commission souhaite assurer l'accès aux documents à l'intérieur de délais raisonnables et veut éliminer l'abolition de la requête pour permission d'en appeler.

La Commission estime que le législateur doit permettre qu'un seul commissaire, au lieu de trois, puisse agir en matière d'enquête. « Permettre qu'un seul commissaire puisse entendre une plainte aurait sûrement un impact favorable sur le rôle de la Commission et diminuerait sans contredit les délais d'attente », a précisé M^{me} Stoddart.

Par ailleurs, lorsqu'une décision de la Commission est portée en appel par un organisme, il y aurait lieu que les frais encourus soient à la charge de cet organisme.

La CAI préconise aussi que les ordres professionnels, les organismes municipaux, locaux et régionaux soient assujettis à la Loi d'accès à l'information.

Dans son mémoire, la CSN a exigé que des mesures soient incorporées dans la loi afin d'interdire à un employeur de recourir à la filature d'un de ses employés à moins d'y être autorisé par un organisme judiciaire ou quasi judiciaire.

« Nous croyons fermement, a précisé la CSN, que la société québécoise ne peut plus sérieusement se prétendre à l'avant-garde de la protection de la vie privée si elle laisse se développer impunément et sans encadrement légal des pratiques telles que la filature. »

Le mémoire de l'association Option consommateurs a par ailleurs critiqué le projet de loi 122 qui, selon elle, ne propose rien « pour rendre les agents de renseignements personnels responsables des données qu'ils diffusent à tout venant et pour les obliger par conséquent à les rectifier au besoin ».

« Les agents, souligne le document, se réfugient derrière la responsabilité de l'entreprise qui leur a transmis un renseignement et renvoient le consommateur dont le dossier contient une erreur à l'entreprise qui aurait fourni l'indication inexacte. »

Mettre le canot sur le toit

Acheter des vers

et de l'huile à mouches

**DESCENDRE
AU LAC
À L'OURS**

Mettre le canot sur le lac



L'été est plus beau en Toyota



Echo 2001

199\$

par mois / location 60 mois
0 \$ de comptant
Transport et préparation inclus

- Moteur VVT-i 1,5 litre de 108 ch
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Cotes de consommation MANUELLE : 7,0/5,5/100 km - 40/51 mi/gal. Ville/Route**
- 2 coussins gonflables
- Radio AM/FM avec lecteur CD
- Volant inclinable
- Banquette arrière divisée 60/40
- Roues de 14 pouces avec enjoliveurs complets

La nouvelle
Corolla plus 2002

219\$

par mois / location 48 mois
comptant de 1 999 \$
Transport et préparation inclus

- Moteur VVT-i 1,8 litre de 125 ch
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Cotes de consommation MANUELLE : 7,3/5,3/100 km - 39/53 mi/gal. Ville/Route**
- Banquette arrière divisée 60/40
- 2 coussins gonflables
- Radio AM/FM/CD
- Essuie-glace à balayage intermittent



Highlander V6 4RM 2001

439\$

par mois / location 48 mois
comptant de 5 175 \$
Transport et préparation inclus

- Moteur VVT-i V6 3,0 L de 220 ch
- Véhicule à faibles émissions (LEV)
- Consommation AUTOMATIQUE : 13,0/9,7/100 km - 22/29 mi/gal. Ville/Route**
- Traction intégrale
- Régulateur de vitesse
- Climatisation
- Freins assistés à disque aux 4 roues (ABS)
- Radiocassette AM/FM/CD, 6 haut-parleurs
- Verrous de portières, glaces et rétroviseurs chauffants assistés
- Banquette arrière divisée 60/40
- 2 coussins gonflables
- Volant inclinable
- Système d'accueil sans clé
- Immobilisateur du moteur
- Porte-bagages sur le toit

Toutes les Toyota comprennent l'assistance routière, un plein réservoir d'essence et des tapis protecteurs.

Fier
en
TOYOTA

TOYOTA
SERVICES FINANCIERS

Programmes de location au détail de Toyota Canada Inc. sur approbation de crédit par Crédit Toyota. Immobilisation, assurances et taxes en sus. Offres de location au détail valables sur les modèles Echo 2001 (B1123M-AA), Corolla CE 2002 (BR12EM-AA), Highlander 2001 (HF21AP-AA) neufs en inventaire. Premier versement de 229,015 \$ (Echo) / 251,80 \$ (Corolla) / 504,96 \$ (Highlander) taxes incluses et dépôt de sécurité de 250 \$ (Echo) / 275 \$ (Corolla) / 525 \$ (Highlander) exigibles au moment de la livraison. Franchise annuelle de 24 000 km. Frais de 7 \$ (Corolla et Echo) / 15 \$ (Highlander) du kilomètre excédentaire. Photos à titre indicatif seulement. * Le rabais aux diplômés peut différer selon le modèle. ** Cotes de consommation (ville/route) basées sur l'Echo 2001, la Corolla 2002 et le Highlander 2001 pour le moteur indiqué. Offres d'une durée limitée. Détails chez votre concessionnaire Toyota participant.

Jusqu'à
1 000 \$
de remise*

www.toyota.ca
TOYOTA

TOYOTA
VOTRE CONCESSIONNAIRE

➔ Cliquez et gagnez! Inscrivez-vous à www.FUTURESHOP.ca pour gagner une cascade de produits au choix d'une valeur de 5000\$! Plus de détails en ligne.

12 mois aucun intérêt*

sur tous les ensembles d'ordinateurs avec votre nouvelle carte Future Shop!

en option

(processeur, moniteur et imprimante inclus)



6835

Processeur Intel^{MD} Celeron^{MC} à 800 MHz

10006815/10005183/61708648



Comprend
un moniteur
HP de 15 po
et une
imprimante
HP 648c

ÉPARGNEZ 275\$
MAINTENANT SEULEMENT
➔ 1349⁹⁹

MÉMOIRE VIVE 128 Mo	DISQUE DUR 30 Go	CD-RW 4x	MODEM 56K
---------------------------	------------------------	-------------	--------------

1624,99\$ - 125\$ chute de prix
- 150\$ remise postale de HP = 1349,99\$
Remise postale de HP de 100\$ US = 150\$ CA environ.

La grande PRIMEUR
SUR DVD

CAST AWAY

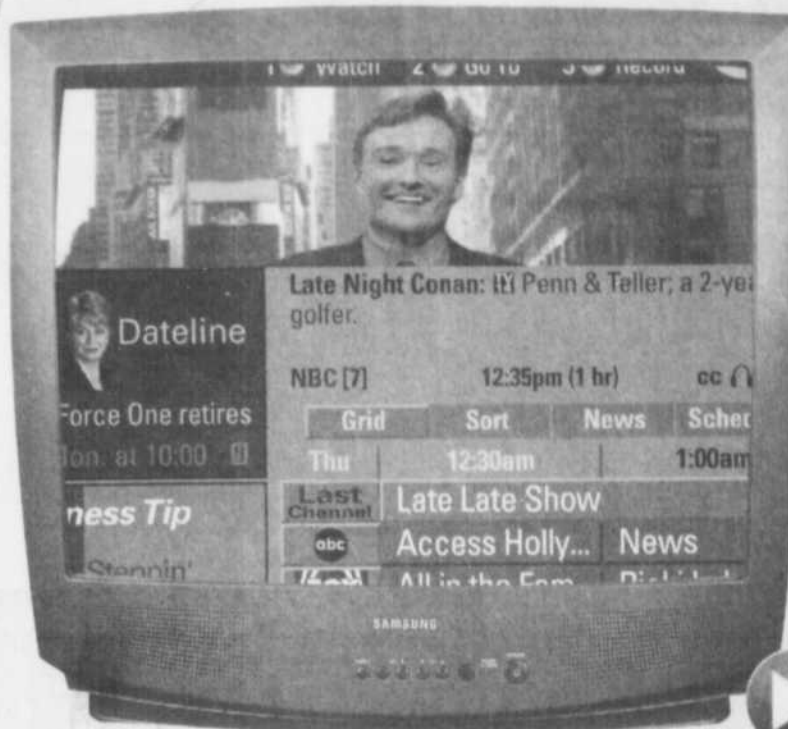


EDITION SPÉCIALE
• Entrevue avec Tom Hanks
ou Charlie Rose Show
• Court-métrage «Wilson: The Life
& Death Of A Hollywood Extra»
• Court-métrage «The Island»
• Documentaire de HBO présentant
un coup d'œil initial
• Documentaire «Surviving At
A Castaway» des survivants

➔ 25⁹⁹

12 mois aucun paiement, aucun intérêt*

sur tous les téléviseurs de plus de 299\$ avec votre nouvelle carte Future Shop!



SAMSUNG

Téléviseur stéréo
de 27 po

- Tube-écran à grand contraste
- Télécommande
- Sortie audio variable
- Prise d'entrée audio-vidéo

27^{PO}
STÉRÉO

ÉPARGNEZ 80\$
MAINTENANT SEULEMENT
➔ 399⁹⁹

GRATUIT mise à jour de la mémoire vive de 64 Mo
ou caméra QuickCam de Logitech *installation en sus (Valeur de 79\$)

TOSHIBA 1750CDT

MÉMOIRE VIVE 64 Mo	DISQUE DUR 10 Go	CD-ROM 24x	ÉCRAN TFT 13,3 po
--------------------------	------------------------	---------------	-------------------------



Processeur Intel^{MD} Celeron^{MC} à 700 MHz
10007487



➔ 1749⁹⁹

EPSON

- Imprimante couleur Stylus 880
- Vitesse incroyable : jusqu'à 12 pages par minute en noir et 9 pages par minute en couleur
 - Résolution révolutionnaire de 2880 ppp pour une reproduction graphique d'une clarté incroyable
 - Les demi-tons Acuphoto produisent une qualité d'image insurpassée • Technologie Micro Piezo d'Epson qui assure une impression parfaite des images



2880

USB

PC/MAC

➔ 149⁹⁹
APRÈS REMISE

194,99\$ - 45\$ remise postale = 149,99\$
30\$ US = 45\$ CA environ.



Memorex
Un ensemble de 10 CD enregistrables
d'une durée de 80 minutes
• Accepte une vitesse d'écriture jusqu'à 12x • Capacité de
80 minutes - 700 Mo • Boîtiers minces de 5 mm

AZEN

MEMORY UPGRADES

Spéciaux sur la mémoire SDRAM

PC-100

128Mo (1204487)

PC-133

128Mo (1000444)

256Mo (1000447)

➔ 44⁹⁹

➔ 44⁹⁹

➔ 79⁹⁹

Installation gratuite de toutes les unités audio pour l'auto de plus de 249\$
(Installation de base seulement, pièces et main-d'œuvre personnalisées en sus. Plus de détails en magasin.)

Pioneer

Radio AM/FM stéréo
haute-puissance avec
lecteur de DC pour l'auto

- Puissance de 4 x 45 watts • Syntonisateur Supertuner III à 24 stations préréglées
- EEO - Egalisateur paramétrique et plus! • Sortie simple de préampli



ÉPARGNEZ 20\$
MAINTENANT SEULEMENT
➔ 179⁹⁹

TOSHIBA

Lecteur de DVD, DC et VCD

- Sortie vidéo à composants
- Sortie DTS et Dolby numérique
- Son ambisonique virtuel
- Expansion vidéo du niveau de noir



➔ 279⁹⁹



SAMSUNG

Caméscope Hi8mm

- Zoom numérique 22-500x • Exposition automatique
- Effets spéciaux numériques • Pile au lithium-ion

➔ 399⁹⁹

fi do



PRIME!
Économisez
50\$

De plus, obtenez
3 mois d'appels
illimités* les fins
de semaines ainsi
qu'un ensemble
de 3 accessoires
gratuits!

Téléphone SCP numérique
avec composition activée
par la voix

Prêt pour le service de
messagerie à 2 voies

Alerte d'appel par vibration, écrans
de veille pouvant être téléchargés
et tonalités de sonnerie

10003763 NOKIA 3295

➔ 49⁹⁹

Tous les réfrigérateurs en solde!



ÉPARGNEZ 60\$
MAINTENANT SEULEMENT
➔ 139⁹⁹

GoldStar

- Four micro-ondes de 1000 watts,
pleine grandeur : 1,3 pi. cu.
- 10 catégories de cuisson avec capteur
 - Réchauffage, cuisson de gâteau et mais
soufflé avec capteur • Cuisson automatique
 - Décongélation automatique au poids

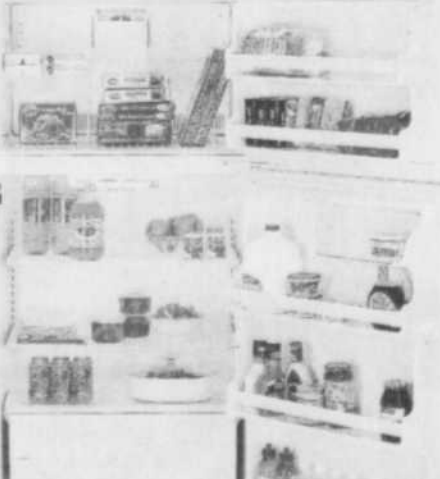
MAYTAG

Réfrigérateur

de 15 pi. cu.

- Format familial
- 2 tablettes
coulissantes
pleine grandeur
- Grand tiroir-fraîcheur
- 3 profondes tablettes
de rangement dans
la contre-porte

100005419 PB15STPKN



➔ 699⁹⁹
SOLDE

accumulez
des milles Aéroplan^{MD}
sur tout achat de plus de 50\$
(avant taxes)

AIR CANADA
Aéroplan

Prix et produits en vigueur du 13 au 19 juin 2001.

Accumulez 1 mille Aéroplan^{MD} pour chaque dollar dépensé
sur tout achat de plus de 50\$ (avant taxes) en magasin et en ligne @ www.futureshop.ca/aeroplan

FUTURESHOP

Vous aimerez ce que votre Future vous réserve

Sur approbation du bureau de crédit. L'intérêt calculé tous les mois sera déduit à condition que : (1) les mensualités mensuelles soient versées et (2) le solde soit payé en entier dans un délai de 12 mois à partir de la date d'achat. Toutes les taxes applicables doivent être payées lors de l'achat. Plus de détails en magasin.

LES JOURS DÉMÉNAGEMENT!

**Du 13 JUIN
AU 17 JUIN**



**TOUS NOS
TISSUS
POUR RIDEAUX
SONT RÉDUITS**

de 25% à 60%

**SUPPORTS DÉCORATIFS,
STORES, TRINGLES,
RIDEAUX PRÊTS
À INSTALLER,
et plus!**

**STORES VERTICAUX
POUR PORTE-PATIO
SÉLECTIONNÉS**

Seulement **29⁹⁹\$**
78 po x 84 po
valance incluse

**STORES HORIZONTAUX
SÉLECTIONNÉS**
À partir de seulement

AUSSI:
de tout pour
décorer chaque
pièce de la maison!

Magasinez en ligne 24 h.
www.bouclair.com

- *Ensembles de douillette*
- *Accessoires de salle de bain*
- *Coussins*
- *Et tellement plus!*

Bouclair

LE SUPERMAGASIN DE TISSUS ET DE DÉCORATION

71 magasins pour mieux vous servir!

ANJOU	(514) 355-4058	FALBOURG DE L'ÎLE	(514) 451-8805	KANATA	(613) 998-9900	PLACE HENRI-BOURASSA	(514) 722-1111	ST-EUSTACHE	(450) 974-1711
ATYMER	(514) 482-0882	GAL D'ES	(514) 752-5004	LASALLE	(450) 666-8888	PLATE MTL TRUST	(514) 786-0000	ST-FOY	(450) 651-4511
BASILENE	(514) 820-6749	GALLERIES DE LA CAPITALE	(418) 637-6160	LEVAL	(450) 467-3120	PLACE ROSEMERIE	(450) 979-3881	ST-HYACINTHE	(450) 749-4411
BEAUPORT	(418) 641-1345	GATINEAU	(418) 341-6747	LISAS	(418) 812-2120	REPENTIGNY	(450) 654-2611	ST-JEAN	(450) 511-4411
BELCOEUR	(468) 46-6154	GILLES	(418) 341-6777	L'INGUEUIL	(450) 730-7070	RIVIERE DU LOUP	(418) 861-8446	ST-JEROME	(450) 749-4411
BELVEDERE	(514) 821-1044	GRANBY	(450) 378-5999	MASCOUCHE	(414) 674-6577	RIVIERE DU LOUP	(418) 861-8446	ST-LOUIS	(418) 839-9411
BELLEVILLE	(450) 651-1000	GREENFIELD PARK	(905) 776-4020	MONTREAL	(514) 722-0551	SAINT-HYLAIRE	(450) 568-9999	ST-RMULPH	(418) 839-9411
BENTONVILLE	(450) 651-1000	HULL	(905) 776-4020	NEUCHÂTEL	(418) 834-3555	SHERBROOKE	(450) 568-9999	ST-RICHARD	(418) 839-9411
BICHAMONT	(514) 549-3515	JEAN-TALON	(514) 725-9175	ORLEANS	(418) 834-3555	ST-BRUNO	(450) 461-3718	ST-ROCH	(418) 839-9411
BONFANT	(418) 346-3982	JEAN-TALON	(514) 725-9175	ORLEANS	(418) 834-3555	ST-BRUNO	(450) 461-3718	ST-ROCH	(418) 839-9411
BRANDMUNDVILLE	(418) 474-9800	ONQUERRE	(418) 542-1771	PLATE LAURIER et LAURIER DECOR	(418) 457-1321	ST-DOROTHÉE	(450) 949-0201	ST-ROCH	(418) 839-9411

5 jours pour 5\$ Pour des articles de 100\$ et moins pour un temps limité. Annonce de 2 lignes

Annonces classées
844-4444
 LE SOLEIL

Vivez l'été

 **comptant**
dépôt de sécurité
transport et préparation inclus

Accent GS
179 \$*
par mois / 48 mois

 **dépôt de sécurité**
transport et préparation inclus

TOUT ÉQUIPÉ
TRANSMISSION AUTOMATIQUE
AIR CLIMATISÉ (CLIMATISEUR)
Radio am-fm et lecteur CD
Régulateur de vitesse
Groupe électrique

Elantra VE
229 \$*
par mois / 48 mois



Sonata GL
229 \$*
par mois / 48 mois

Pour 20 \$
de plus par mois
obtenez une
Sonata GL V6

Tiburon 199 \$* par mois / 48 mois

XG300 365 \$* par mois / 48 mois

Santa Fe 299 \$* par mois / 48 mois



HYUNDAI
Un essai vous convaincra

LESSARD HYUNDA
659, boul. St-Joseph
Québec
623-5471

STE-FOY HYUNDAI
2650, Dalton, parc Colbert
Sainte-Foy
654-9292

ROBERGE HYUNDAI
545, rue Clemenceau
Beauport
666-2000

AUTOMOBILES LÉVIK
144, rte Kennedy
Lévis
833-7140

HYUNDAI LUXOTO
484, Côte Joyeuse
Saint-Raymond
990-0283

Obtaining a title indicating



Garantie 5 ans

ÉCOLE SAMUEL-DE CHAMPLAIN

« Les jeunes ont l'impression d'appartenir à quelqu'un »

MICHÈLE LAFERRIÈRE
MLaferriere@lesoleil.com

BEAUPORT — À l'école Samuel-De Champlain, le manque d'argent ne pourra plus être invoqué pour justifier le décrochage scolaire. Avec le million \$ que lui donne le ministère de l'Éducation, la directrice Céline Genest fera passer le taux de décrochage de 31 % à 16 % en trois ans et fera grimper celui de diplomation à 90 % en juin 2006.

Grâce à un projet-pilote du MEQ baptisé « Agir autrement », l'école Samuel-De Champlain, à Beauport, pourra, à l'instar de cinq autres écoles du Québec, mettre en place, dès septembre, des mesures pour lutter contre le décrochage scolaire. Dans ces six écoles (Montréal, Louiseville, Longueuil, Sainte-Julienne et Beauport), la moyenne des taux de décrochage atteint 41 %. Le ministre François Legault s'est fixé comme objectif de la faire diminuer à 26 %, grâce à un investissement total de 7,2 millions \$ sur trois ans.

La directrice de l'école secondaire Samuel-De Champlain, Céline Genest, jubilait quand le MEQ lui a offert, en fé-

vrier, de participer à ce projet. Ses enseignants avaient déjà observé que certains élèves arrivaient au primaire avec des problèmes. « Ce projet tombait pile, a-t-elle expliqué. Ce n'était plus l'argent qui nous arrêterait ! » Son plan de réussite proposait déjà des solutions au décrochage. L'argent supplémentaire du MEQ lui permettra d'en faire davantage pour ses 928 élèves.

M^{me} Genest ne trouve que des vertus à la formule de titularisation, instaurée en septembre dernier, en première secondaire. L'idée est simple : un professeur enseigne plus d'une matière. Le prof de français montre aussi la géographie; celui de mathématiques, l'écologie. Et dans le groupe des élèves avec des troubles d'apprentissage, le prof de français et de géographie enseigne également la formation personnelle et sociale, ainsi que l'enseignement moral ou religieux. « Ça diminue le nombre d'intervenants », fait valoir la directrice, qui ajoute que le nombre d'élèves est passé de 32 à 25 par groupe.

Autre nouveauté introduite l'an dernier : les matières « semestrialisées ». Ainsi, les jeunes de première secondai-



Selon Céline Genest, directrice de l'école Samuel-De Champlain, la démotivation débute en première secondaire. « En troisième secondaire, ils décrochent », a-t-elle observé.

re n'apprennent plus la géographie et l'écologie dans un même semestre. Ils

font six mois de géo, puis six mois d'écologie. Ce regroupement de matières « évite la surcharge de contenu », estime Céline Genest.

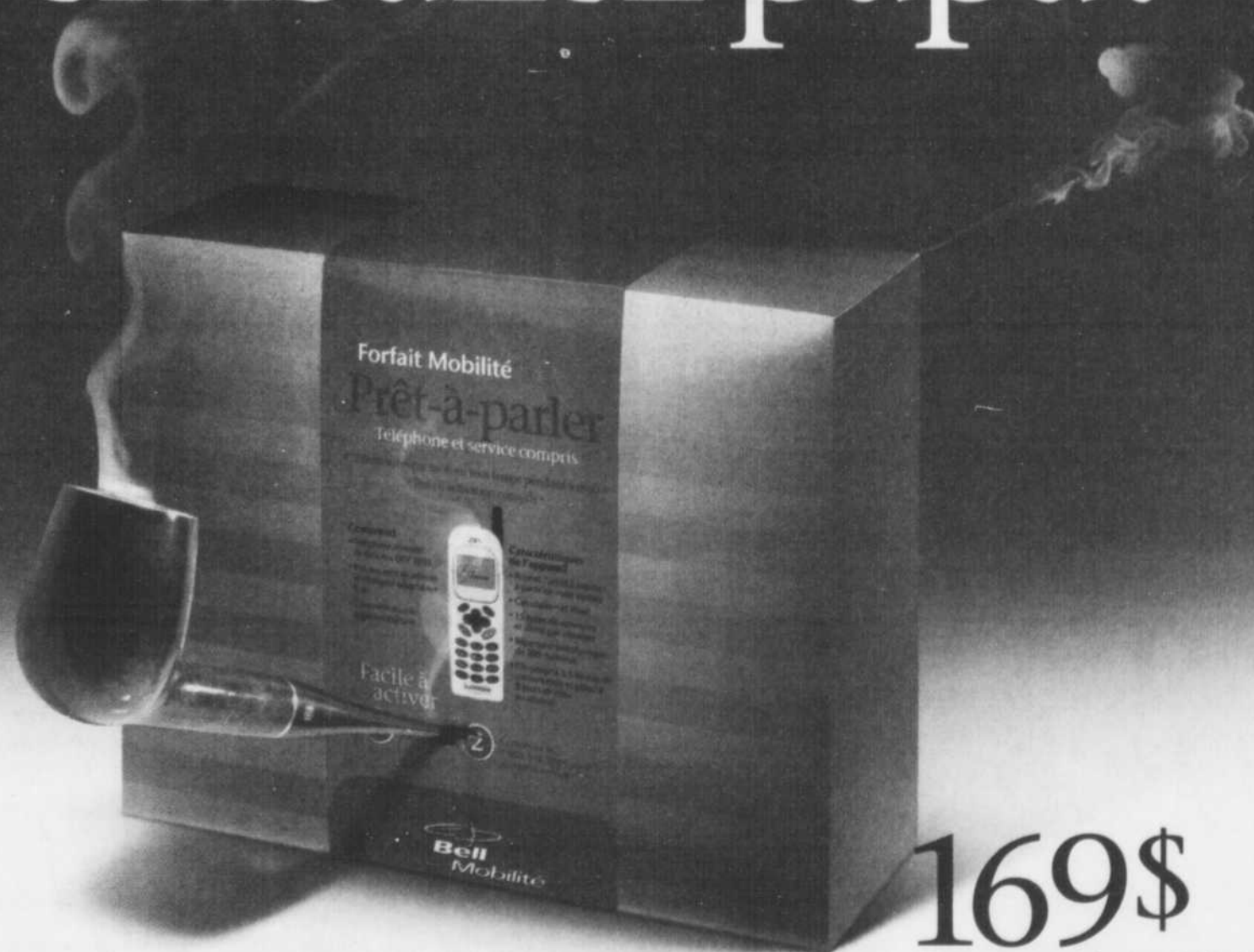
À l'école Samuel-De Champlain, les enseignants supervisent désormais 50 élèves chacun, au lieu de la centaine habituelle. « Les jeunes ont l'impression d'appartenir à quelqu'un », résume la directrice, qui décèle dans cette nouvelle mesure de formidables possibilités de suivis individuels.

Deux enseignants ont été libérés pour devenir coordonnateurs (aux premier et deuxième cycles). Ils améliorent notamment la communication avec les familles. « Quand un élève se désorganise, on agit dans les 24 heures », fait remarquer M^{me} Genest. Elle a engagé un troisième technicien en éducation spécialisée ainsi qu'un technicien à la vie étudiante qui s'occupe des activités parascolaires. C'est à tout cela que servira le 1,2 million \$ du MEQ, dont le projet-pilote vise tous les élèves du premier cycle du secondaire. « La démotivation débute en première secondaire, observe M^{me} Genest. Et en troisième secondaire, ils décrochent. Il faut les accrocher vite. »

Toutes ces mesures auront un impact sur le redoublement, croit-elle. Dans trois ans, Céline Genest sera heureuse si le taux passe sous la barre du 2 % en troisième secondaire. Chez elle, les élèves plus faibles font davantage de matières de base en arrivant au secondaire. « On les part très encadrés, et graduellement on les emmène vers l'autonomie », dit-elle. Des doubleurs qui ne doublent plus : « C'est merveilleux pour l'estime de soi. » M^{me} Genest parle d'une « réussite totale » avec cette nouvelle façon de faire.

Thérèse Ouellet, ancienne sous-ministre au MEQ et première femme à la direction générale de la Commission des écoles catholiques du Québec, fera le lien entre les six écoles sélectionnées par le ministre Legault pour ce projet sur la lutte au décrochage scolaire. « Rien ne démarrera avant septembre », précise celle qui prendra tout l'été pour réfléchir sur son nouveau mandat. Elle connaît bien les six écoles. Elle les « accompagnera » dans ce projet où « on va mettre les conditions gagnantes » pour prendre le dessus sur le décrochage.

Pour la fête des pères, emballez papa!



169\$

Trousse-cadeau Prêt-à-parler tout compris

- choix de 2 téléphones
- 200 minutes/mois pendant 6 mois
- aucuns frais d'activation

1 888 4MOBILE
www.bell.ca/pret-a-parler



Beauport
INTER CELLULAIRE ENR.
488, boul. Rochette
(418) 660-9909
Cap-de-la-Madeleine
REYNOLDS
COMMUNICATION
3, rue Chamberland
(819) 697-0043

Lévis
LA CELLUBOUTIQUE RIVE-SUD
104, route Président-Kennedy
Bureau 101
(418) 837-0222
NOVICOM TECHNOLOGIE
6610, boul. de la Rive Sud
(418) 838-3999
Québec
CBCI TELECOM INC.
710, rue Bouvier, Bureau 103
(418) 626-1800

CELLUBOUTIQUE HAMEL
4885, boul. Wilfrid-Hamel
(418) 871-7776
Robertsonville
LE PRO DU CB INC.
43, Flintkote
(418) 338-3440
Roberval
CELLULAIRE CHIC
613, boul. Marcotte
(418) 275-0606

Ste-Foy
BELL MOBILITÉ
Place Laurier
(418) 659-3400
St-Jean-Christostome
LA CELLUBOUTIQUE (RIVE-SUD)
732, rue Commerciale #100
(418) 834-9001
St-Nicolas
LA CELLUBOUTIQUE RIVE-SUD
585, Route 116 (103)
(418) 831-2355

Vanier
LA CELLUBOUTIQUE
850, boul. Pierre-Bertrand
Bureau 150
(418) 682-2355
Victoriaville
COMMUNICATION
1^{er} CHOIX
La Grande Place
des Bois-Francis
(819) 357-5776

Aussi disponible dans les magasins Espace Bell.



Détails en magasin. L'offre prend fin le 31 décembre 2001. Certaines conditions s'appliquent. Photos non contractuelles. Jusqu'à épuisement des stocks. Les produits peuvent ne pas être offerts dans certains magasins. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Offre sous réserve de modification et de prolongation. L'offre de 169 \$ comprend le forfait Mobilité 25 \$/200 pendant 6 mois et un téléphone à prix réduit. Après 6 mois, les frais mensuels du forfait Mobilité 25 \$/200 seront portés au compte. Les frais de temps d'antenne des minutes locales excédentaires des 200 minutes comprises dans le forfait seront portés au compte mensuellement (0,25 \$ chacune). Les frais d'interurbain, d'intérance et d'accès au réseau, les taxes ainsi que les frais d'accès au service 911 seront portés au compte mensuellement. Les frais d'accès au service 911 s'élèvent à 0,25 \$ et les frais d'accès au réseau à 6,50 \$ par mois.

Landry promet une guerre sans merci à la pauvreté

MICHEL HÉBERT

Presse canadienne

QUÉBEC — Le premier ministre Bernard Landry promet de déclencher bientôt une guerre sans merci contre la pauvreté.

« J'ai bel espoir que ce sera l'attaque contre la pauvreté la plus systématique jamais donnée par le gouvernement du Québec », a-t-il déclaré à son arrivée à la réunion du caucus des députés péquistes, à Québec, hier.

Le ministre du Travail et de l'Emploi, Jean Rochon, devait déposer cette semaine ce plan de lutte contre la pauvreté qui, selon M. Landry, prendra l'allure d'une véritable « révolution ».

M. Rochon a reporté le dépôt de son plan d'action auquel participe également sa collègue Nicole Léger. M. Landry a précisé que ce plan devait être « peaufiné davantage pour être sûr que les coups vont porter ».

« Ce qu'il va annoncer, a-t-il ajouté, c'est un che-

minement stratégique, mais on va aussi commencer aussi tout de suite l'action. On va avoir un cheminement stratégique pour bien mener cette guerre et on va la déclencher immédiatement pour bien mener cette guerre avec l'argent prévu au dernier budget. »

En mars dernier, la ministre des Finances, Pauline Marois, avait annoncé des mesures totalisant 300 millions \$ pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Une bonne part de cette somme est étalée sur trois ans, mais une réserve de 100 millions \$ a été mise de côté pour lancer de nouvelles initiatives destinées aux plus démunis, notamment dans le secteur du logement social.

Le budget Marois ordonnait aussi la hausse des prestations d'aide sociale à compter du 1^{er} juin 2001 et le lancement du programme « Action emploi » qui, à compter du 1^{er} janvier prochain, ajoutera 3 \$ l'heure au salaire minimum perçu par les prestataires de l'aide sociale retournés sur le marché du travail.

Frigon n'a jamais dit que, sous le règne libéral, « on pillait sans vergogne les caves de la SAQ »

■ QUÉBEC — Contrairement à ce que rapportait la Presse canadienne, jeudi dernier, le président de la Société des alcools du Québec, Gaétan Frigon, n'a jamais déclaré que sous le règne du Parti libéral, « on pillait sans vergogne les caves de la SAQ ». Dans la dépêche de la PC, cette citation, qui en fait n'en était pas une, a été erronément attribuée à M. Frigon. De fait, dans un

communiqué remis à la presse jeudi dernier, le président de la SAQ a indiqué « qu'avant mon arrivée, sous le règne des libéraux et sous l'ancienne administration de la Société, autant les vice-présidents que le président de la SAQ puisaient de façon illimitée dans les réserves de la cave de la Société pour s'approvisionner en vin ». (PC)

Laissez-vous transporter!

Participez au concours :
« Depuis 75 ans, l'autobus fait le trajet »
et courez la chance de gagner :

- **25 paires de billets** pour une visite guidée de la ville de Québec en autocar d'une valeur de 52 \$ chacune, gracieuseté de Tours du Vieux Québec. Valable du 1^{er} juillet 2001 au 31 octobre 2001.
- **20 paires de billets** pour une visite guidée de la ville de Montréal en autocar de luxe d'une valeur de 58 \$ chacune, gracieuseté d'Autocar Impérial. Valable du 1^{er} juillet 2001 au 31 octobre 2001.
- **2 paires de billets** pour un aller-retour sur l'un ou l'autre des trajets interurbains desservis par Autocars Orléans Express d'une valeur maximale de 369,60 \$ chacune, gracieuseté de Autocars Orléans Express. Valable du 1^{er} juillet 2001 au 15 décembre 2001.
- **1 voyage en autocar de luxe** d'une journée vers n'importe quelle destination au Québec avec 50 de vos amis d'une valeur approximative de 1000 \$.

Les bulletins de participation doivent être dûment complétés et remis au bureau de l'APAQ avant 16 heures le 22 juin 2001 à l'adresse suivante :

Association des propriétaires d'autobus du Québec
225, boul. Charest Est, bureau 107
Québec (Québec) G1K 3G9



IMPERIAL
AUTOCAR

Orléans Express

« DEPUIS 75 ANS, L'AUTOBUS FAIT LE TRAJET »

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Indice : 3 X 100 - 225 = _____

La désignation des gagnants se fera au bureau de l'APAQ le 27 juin 2001 à 10 heures.
Les bulletins de participation reproduits mécaniquement ou à la main ne sont pas acceptés.
Les règlements du concours sont disponibles à l'adresse suivante : www.apaq.qc.ca



L'honneur au Véhicule public
L'avenir au service des Québécois



Association des propriétaires d'autobus du Québec

VENTE d'été



COMPLETS

129⁹⁹

Par comp. à 250\$

CHEMISES HABILLÉES

2 POUR **28\$**

VESTONS

99⁹⁹

Par comp. à 185\$

CHEMISES POLO EN COTON

2 POUR **30\$**

CHAUSSURES HABILLÉES

69⁹⁹

Par comp. à 100\$

PANTALONS HABILLÉS

2 POUR **90\$**

Moores

VÊTEMENTS POUR HOMMES

Pour trouver le magasin le plus proche, composez le
1-877-MOORES-6

TAILLE FORTE: FRAIS ADDITIONNELS



La plus puissante Acura RL 2002 à 54 000 \$*

Avec son moteur amélioré de 225 chevaux, la nouvelle RL 2002 vous fera passer de la réaction à l'action... quasi instantanément. À cette puissance nouvellement remarquée s'ajoute la force d'une suspension indépendante perfectionnée à double fourchette aux quatre roues... et un habitacle richement garni, créé spécialement pour la conduite. Nous prévoyons donc de votre part une réponse prompte, exprimée avec force. Pour plus d'information ou pour savoir où se trouve le concessionnaire le plus près, rendez-vous au www.acura.ca ou composez le 1 888 9-ACURA-9.

Temps de réaction maintenant... instantané !



La FIIQ se remet à flot

Elle affiche un surplus de 900 000\$ après avoir remboursé ses dettes de grève illégale

MONTREAL (PC) — Malgré les durs coups que lui a portés le gouvernement provincial lors de la grève illégale de 1999, la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ), qui compte 45 000 membres, a réussi à se sortir du trou en remboursant des dettes de deux millions \$ contractées auprès des syndicats d'infirmières des autres provinces, et en compensant ses membres pour les pertes financières de la grève. À la fin de l'année 2000, elle affichait même un surplus de 900 000\$.

« Il n'y a pas un groupe qui a été traité plus durement que nous dans la fonction publique », a soutenu la présidente Jennie Skene lors d'un point de presse à l'ouverture du sixième congrès de la FIIQ, hier, à Saint-Hyacinthe. « Non seulement les lois 72 et 160 nous ont fait perdre nos jours de libération pour participer à des activités syndicales, mais également la perception automatique des cotisations syndicales (la formule Rand), a-t-elle ajouté. Malgré ce handicap, nous avons réussi à percevoir 99 % des cotisations syndicales parce que nos membres ont permis à des institutions financières comme les Caisses d'économie de recueillir les cotisations sur leur compte bancaire. »

M^{me} Skene a indiqué que quelques syndicats d'infirmières avaient réussi à récupérer leurs libérations syndicales, mais que la grande majorité ne les récupérerait pas avant 2003 ou 2004. Quant à la formule Rand, l'ensemble des syndicats affiliés ne pourront la récupérer avant 2005.

En outre, la Fédération a assisté à la désertion d'une partie de ses membres, notamment du Syndicat des infirmières de l'est du Québec, celui des infirmières de la Cité de la santé de Laval et d'Héma-Québec qui se sont affiliés à la Centrale des syndicats du Québec. Par ailleurs, la FIIQ sent le besoin de se renforcer avant d'entreprendre la prochaine ronde de négociations, et c'est pourquoi elle a entamé des démarches exploratoires avec la FTQ, la CSN et la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers afin de joindre les rangs d'un groupe plus organisé et disposant de plus de ressources. Ces démarches connaîtront leur aboutissement en septembre, alors que le bureau de direction recommandera la fusion avec l'une ou l'autre des organisations.

ÉQUIPEMENT DÉSUET EN IMAGERIE MÉDICALE Les radiologistes craignent un désastre

Probabilité d'un diagnostic erroné sur trois

■ MONTREAL (PC) — Le tiers des examens de radiologie effectués au Québec risquent de donner aux patients un diagnostic erroné, tellement les appareils sont désuets, affirme l'Association des radiologistes du Québec.

« Ce sont des résultats faussement négatifs que les patients reçoivent. Donc il se peut que l'un d'entre eux apprenne six mois trop tard qu'il a un cancer du côlon », a indiqué, hier en entrevue, le Dr Gaëtan Barrette, président des radiologistes du Québec, qui pratique à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont, à Montréal.

« Ce sont des appareils qui sont bons pour la médecine vétérinaire. D'ailleurs les hôpitaux, lorsqu'ils se débarrassent de leurs équipements, les vendent aux vétérinaires », a ajouté le radiologiste.

Après les chirurgiens cardiaques, c'est donc au tour des radiologistes du Québec de parler d'une crise majeure en imagerie médicale.

Même le Vérificateur général, Guy Breton, estime que les radiologistes travaillent avec un équipement vétuste et à risques pour les malades. Selon M. Breton, au moins 40 appareils dans les 146 hôpitaux visités sont en place depuis plus de 25 ans, alors que la durée de vie d'un tel appareil de diagnostic est de six à huit ans.

Hier, les radiologistes ont réclamé que le gouvernement du Québec dépense immédiatement les 239 millions \$ accordés par le gouvernement fédéral pour la modernisation du parc d'équipement d'imagerie médicale.

« Sinon on s'en va vers un désastre. Ça prend au moins 27 procédures et

plus d'un an pour remplacer un seul appareil de diagnostic dans un hôpital au Québec. Donc, on demande une vraie planification des fonctionnaires du gouvernement en imagerie médicale », a indiqué le Dr Barrette.

La réplique du ministre de la Santé et des Services sociaux, Rémy Trudel, n'a pas tardé. « Je vais rencontrer les radiologistes, mais franchement, de l'argent nous n'en avons plus », a-t-il déclaré.

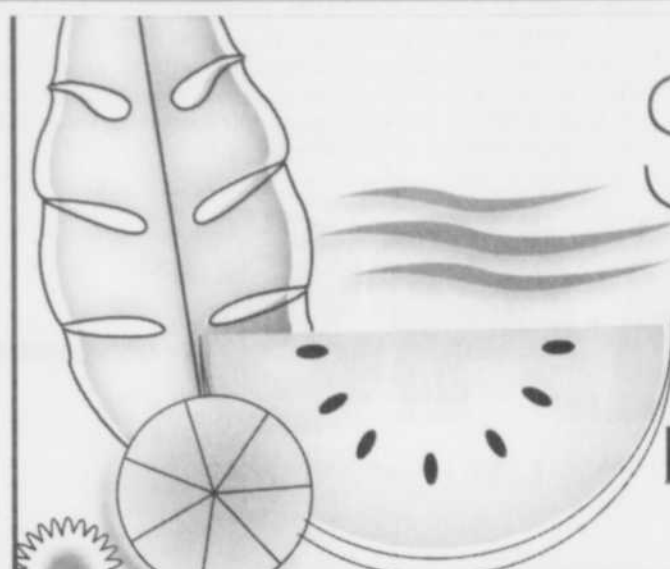
« On va leur faire comprendre que le vrai responsable, c'est Ottawa, a ajouté le ministre Trudel. Cette année, le Québec a dépensé 164 millions \$ pour les équipements médicaux, et Ottawa a avancé 239 millions \$ sur deux ans. Mais malgré ces investissements, nous arrivons tout juste à répondre aux besoins des Québécois. »

1^{er} anniversaire
à Québec!

Super célébration

Rabais exceptionnels d'été

partout en magasin!



Tout pour la maison aux prix garantis les plus bas.

MATELAS  Le plus grand choix de matelas Sealy et Simmons aux plus bas prix! À partir de 169\$ Meilleure offre! *Nous payons la TPS et la TVQ* ou ne payez rien avant un an. *Nous vous accorderons une réduction de prix équivalente à la TPS et la TVQ.   Nous avons les produits  ** La promotion ne s'y applique pas.	LITERIE DUVETS  Confection en cloison Simple 89\$ Double 109\$ Grand 119\$ Très grand 149\$ OREILLERS DE DUVET BLANC  27\$	LITERIE Springmaid ENSEMBLES COMPLETS  Simple 79\$ Double 99\$ Grand 149\$ OREILLER CLASSIQUE CANNON 6\$ COUVRE-MATELAS « EASY FIT »  Simple 9\$ Double 12\$ Grand 14\$ ENSEMBLES DE DRAPS EN PERCALE Nous n'avons pas tous les formats de chaque modèle. Simple 16\$ Double 24\$ Grand 34\$ Très grand 44\$ LITS EN LAITON ET EN FER Au prix garantis les plus bas!	SALLE DE BAIN SERVIETTES MARTEX EXCALIBUR  Notre prix Bain 6" Essuie-main 4\$ Débarbouillette 2\$ TAPIS DE BAIN Fieldcrest CANNON  5\$ ASSORTIMENT DE RIDEAUX DE DOUCHES EN DPC  4\$ SIÈGES REMBOURRÉS 9\$	SALLE DE BAIN ROBES DE CHAMBRE  39\$ DÉBARBOUILLETES 99¢  CANNON Serviettes de bain 4\$ MARTEX STEVENS Essuie-main 1\$ DRAPS DE BAIN  Épais 37 x 65 po 11\$
---	---	---	---	---

SPAL  « Firenze » ou « Blackberries » achetez un ensemble de 20 mcs à 244\$ recevez 4 assiettes creuses gratuites	OLYMPIA  Inox 20 morceaux Inox avec accents or 20 morceaux 199\$ 279\$	ROYAL AMBRY COLLECTION DE CADRES PLAQUÉS ARGENT  Faits en Italie 58\$ à 109\$	DARTINGTON COLLECTION BUGS & BEES  Verres à whisky (ens. de 4) 28\$ Verres à soda (ens. de 4) 28\$ Pichet 28\$
---	--	--	---

AMBRY HOME DUO-DESIGN BATTERIE 10 PIÈCES  Acier inox. 18/10, 3 épaisseurs, base encapsulée, induction Notre prix 289\$	COUTEAUX DE CHEF ACIER TREMPÉ  Ensemble de 3. Garantie à vie. Notre prix 87\$	T-FAL RACLETTE ARCH  Notre prix 129\$	COUTEAUX À STEAK LAGUIOLE  Ensemble de 6 Manches noirs 68\$ Manches inox 78\$
---	--	--	--



LISTE DE MARIAGE



LINEN CHEST

DÉCOR DÉPÔT

« Le supercentre de la mode maison »

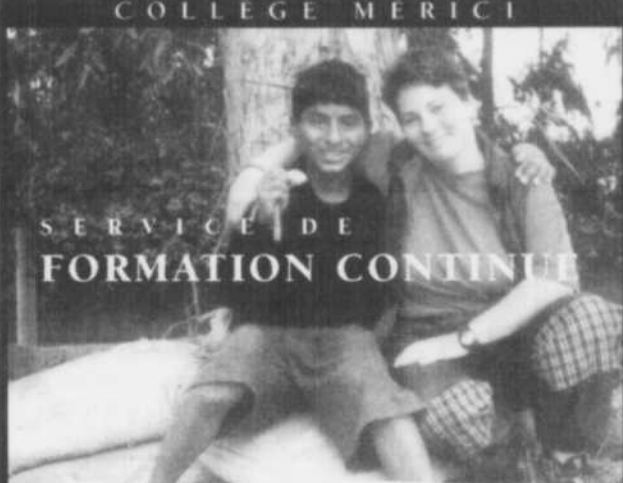


CHIQUE JOUR/TOUTE L'ANNÉE

Si vous trouvez la même marchandise ailleurs à plus bas prix, nous respecterons non seulement ce prix mais nous vous accorderons un rabais additionnel de 10 %

Place Laurier • Québec: (418) 658-5218

COLLÈGE MÉRICI



SERVICE DE FORMATION CONTINUE

DEC TECHNIQUES D'ÉDUCATION SPÉCIALISÉE

OFFERT À TEMPS PARTIEL, LES SAMEDIS ET DIMANCHES

• Mise sur nos 30 ans d'expertise et la renommée du collège Mérici

SEANCE D'INFORMATION: 13 juin 2001 à 19 h local 226

CONFIRMEZ VOTRE PRÉSENCE: (418) 683-2104 poste 2127 ou nlandry@college-merici.qc.ca

DÉBUT DES COURS: 17 août 2001

collège MÉRICI

755, chemin Saint-Louis, Québec (Québec) G1S 1C1 www.college-merici.qc.ca

ADMISSIBLE AUX PRÊTS ET BOURSES DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Solde d'été

20% à 50%

DE RABAIS

sur une sélection de marchandise en magasin.

CLUB GARÇONS

Place Ste-Foy

(418) 652-7062

SIDA

Vers un test obligatoire

Ottawa veut imposer le dépistage à tous les immigrants et réfugiés

OTTAWA (PC) — Le gouvernement fédéral compte aller de l'avant dans son intention d'imposer un test de dépistage du sida à tous les immigrants et réfugiés, et ce, malgré l'opposition soulevée par ce projet.

Toutefois, les personnes séropositives ne seront pas automatiquement expulsées du pays. La ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Elinor Caplan, a indiqué, mardi, que chaque cas sera analysé individuellement.

Présentement, chaque immigrant potentiel peut subir un examen médical à la demande d'un médecin. Les tests de dépistage du sida deviendront routiniers si la nouvelle politique est mise en vigueur.

Selon Mme Caplan, les personnes séropositives peuvent imposer un lourd fardeau au système de santé. « Les décisions seront prises sur une base individuelle selon une formule que nous sommes en train d'élaborer, a déclaré

la ministre. Le fait que quelqu'un ait besoin d'énormément de soins pourrait être un motif d'exclusion. »

Le porte-parole de Mme Caplan, Derek Hodgson, a précisé que les personnes en couple, les enfants et les réfugiés ne seront pas expulsés même s'ils sont séropositifs.

« Les tests de dépistage sont la première étape d'un traitement, la première démarche pour apprendre à vivre avec cela. (On ne se sert pas) des tests afin d'exclure des gens », a-t-il mentionné.

M. Hodgson a ajouté que les demandes provenant de personnes cherchant à obtenir le statut d'immigrant économique seront étudiées individuellement avec l'aide des gouvernements provinciaux.

Le réseau canadien HIV-SIDA s'oppose à cette politique, jugeant que les tests obligatoires sont inutiles, immoraux et discriminatoires.



La ministre de l'Immigration, Elinor Caplan.

ASSURANCE-EMPLOI

Dernier blitz du Bloc

Appuyé par la FTQ, le parti y va d'un effort ultime pour amener le gouvernement Chrétien à bonifier la loi avant la fin de session

JULES RICHER
Presse canadienne

OTTAWA — Dans un effort de dernière heure, le Bloc québécois a une fois de plus réclamé, hier, du gouvernement Chrétien, des changements immédiats à l'assurance-emploi.

Appuyé par la FTQ, le Bloc a demandé aux libéraux de respecter leurs engagements de la dernière campagne électorale. « On demande au gouvernement de donner suite à ses promesses électorales », a déclaré un porte-parole de la FTQ-Construction, Richard Goyette, en point de presse, quelques heures avant l'ajournement des travaux de la Chambre des communes pour l'été.

On estime que le projet de loi adopté au printemps pour améliorer l'assurance-emploi ne va pas assez loin et qu'il ne concorde pas avec les promesses électorales.

De nouvelles mesures de bonification du régime devraient être adoptées immédiatement. Ces mesures s'inspireraient de celles proposées dans le rapport du comité parlementaire des ressources humaines, appuyé unanimement par les libéraux et l'opposition et présenté au début de mois de juin. Il s'agirait d'assouplir davantage les critères d'admissibilité aux prestations.

Interpellée à plusieurs reprises aux Communes, la ministre du Développement des ressources humaines, Jane Stewart, a refusé de donner une suite immédiate au rapport, affirmant qu'il fallait du temps pour en étudier les recommandations.

Mais le Bloc et la FTQ pointent particulièrement du doigt le secrétaire d'État au Sport amateur, Denis Coderre, ainsi que le ministre des Travaux publics, Alfonso Gagliano. Pendant les élections de l'automne dernier, les deux politiciens avaient laissé entendre que les libéraux étaient prêts à améliorer le sort des travailleurs saisonniers.

Denis Coderre et Alfonso Gagliano sont particulièrement pointés du doigt

M. Coderre s'est défendu en affirmant que rien n'est exclu pour le moment. « J'attends la réponse de la ministre Stewart au rapport du comité parlementaire », a-t-il expliqué en entrevue. À son avis, les promesses de la campagne électorale tiennent toujours, mais l'examen

des changements proposés n'est tout simplement pas terminé.

La ministre Stewart dispose de trois mois pour répondre au rapport du comité, selon les règles parlementaires.

Même son de cloche de M. Gagliano : « Nous avons maintenu à 100 % nos engagements », a-t-il dit. « Le comité vient de finir son travail et de déposer son rapport. Il faut donner le temps à la ministre pour l'étudier », a-t-il ajouté.

SEARS

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'AU DIMANCHE 17 JUIN 2001, DANS LA LIMITE DES STOCKS

moitié
prix

ASPIRATEUR VERTICAL

KENMORE 12 A

Tuyau extensible.

Filtre en mousse.

N° 31200

Rég. Sears 299,99.

149,99



rabais
300\$

ASPIRATEUR-

TRAÎNEAU KENMORE™

POWER-MATE™ 12 A

Nouveau filtre HEPA* et

manche ergonomique.

N° 20600

Rég. Sears 699,99. 399,99

*Filtre particulière à

haut rendement

Jusqu'à dimanche!

Nous aspirons à ce qu'il y a de mieux!

Les aspirateurs de Sears... record de ventes au Canada

D'après des sondages indépendants dans tout le pays, en vigueur au moment de la préparation de la publicité

59⁹⁹

ASPIRATEUR-BALAI/À MAIN

EUREKA™, SANS SAC

Rouleau brossier motorisé.

N° 36868. Rég. Sears 69,99.

399⁹⁹

SHAMPOUINEUSE

VERTICALE HOOVER™

Conversion auto. N° 78892.

Rég. Sears 429,99.

64⁹⁹

NÉCESSAIRE DE BASE

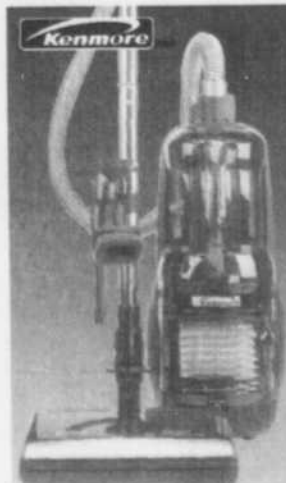
SWIFFER™ WET JET™

Pour parquets en bois fini,

carreaux en vinyle et plus.

N° 16540.

Rég. Sears 69,99.



rabais 200\$

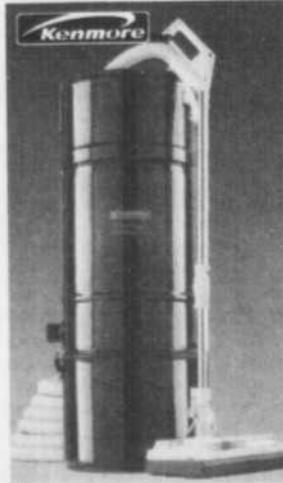
ASPIRATEUR CYCLONIQUE KENMORE

12 A SANS SAC

Electrobrosse à dégagement facile.

N° 20299. Rég. Sears 799,99.

599,99



rabais 250\$

SYSTÈME D'ASPIRATION

CENTRALE KENMORE DE LUXE

En acier. N° 34881.

Rég. Sears 999,99. 749,99

Tuyaux en vinyle en supplément pour les maisons non prévues à cet effet. Supplément pour l'installation. Détails en magasin

SEARS. CHOIX. SERVICES. RÉCOMPENSES.

NP0630501

Copyright 2001, Sears Canada Inc.

ASSEMBLÉE
NATIONALEUn officier de
la SQ comme
sergent
d'armes

Un peu d'ordre à la suite de la séance orageuse de vendredi

QUÉBEC (PC) — C'est un officier de la Sûreté du Québec qui agit maintenant comme sergent d'armes à l'Assemblée nationale, à la suite de la séance très orageuse, vendredi dernier.

Vendredi soir dernier, lors d'un débat particulièrement acerbe sur les fusions municipales, le leader parlementaire de l'opposition, Pierre Paradis, député de Brome-Missisquoi, a été expulsé de la Chambre pour avoir traité de « menteur » à cinq reprises celui qui dirigeait les débats à ce moment-là, le vice-président de la Chambre, Claude Pinard, député de Saint-Maurice.

Mais le député Paradis a refusé d'obtempérer et de quitter l'enceinte, ce qui a entraîné la suspension des travaux de l'Assemblée nationale. C'est pourquoi un officier de la Sûreté du Québec agissait, à compter d'hier, comme sergent d'armes, avec la responsabilité de faire respecter les ordres de la présidence.

Le député libéral avait remis en cause la capacité du vice-président Pinard de diriger les débats portant sur la loi créant des fusions municipales parce que M. Pinard aurait pris localement position sur les fusions en Mauricie, la région où il est député.

Hier, le président de la Chambre, Jean-Pierre Charbonneau, a rappelé qu'un vice-président avait droit de présider les travaux malgré ses prises de position politique. « Nos règles de droit parlementaire n'empêchent pas les vice-présidents de la Chambre d'avoir des activités et d'exprimer des opinions politiques », a-t-il statué. « Tous doivent accepter que celui qui préside à la dernière mot. Autrement, rien n'est possible », a ajouté M. Charbonneau.

Les deux partis en ont profité hier pour se rendre mutuellement responsables des désordres qui se sont produits vendredi dernier.

« L'Assemblée nationale s'est transformée en fond de ruelle et le leader de l'opposition (M. Paradis) a adopté un comportement indigne. C'est une situation inqualifiable, une conduite indigne, dégradante, déshonorante », a dit le leader parlementaire du gouvernement, le ministre Jacques Brassard.

Quant au libéral Thomas Mulcair, député de Chomedey et leader parlementaire adjoint de l'opposition, il a soutenu que le vice-président Pinard avait tenté d'expulser le député Paradis en criant : « Dehors ! Un, Deux, Trois ! » comme si on était à la WWF.

Les deux chefs de parti, Jean Charrest et Bernard Landry, ont tenté de calmer leurs troupes. « D'un côté comme de l'autre, tout le monde doit accepter une part de responsabilité », a dit le chef libéral. Quant à M. Landry, il a souligné que le député Paradis « est un homme respectable qui doit bien savoir que traiter ouvertement, à la face de l'Assemblée et de l'ensemble de la population, le président de menteur à cinq reprises n'est pas un geste acceptable ». Le premier ministre a demandé au député Paradis « de s'excuser honnêtement et noblement ».

M. Paradis a refusé de le faire : « Il s'agit d'un débat où il y a des responsabilités partagées. J'accepte de les partager si les autres acteurs les partagent en même temps », a-t-il dit.

DÉCÈS ET AVIS

BEAUDOIN, Dr Hermann, Sainte-Claire de Bellechasse
BELANGER, Marguerite, Québec
BOUDREAU, Graziella Tremblay, Beauport
CHOUINARD, Elizabeth Janssens, Charlesbourg
CÔTE, Marie-Paule Tremblay, Baie-Saint-Paul
DAWSON, Lucie Matte, Charlesbourg
DE BEAURIVAGE, Thérèse
LANGLAIS, Lucien, Neuchâtel
LAROCHELLE, Rita Gauvin, Sainte-Foy
MATTÉO, Joseph, L'Anclienne-Lorette
PINARD, Dr Germain, m.v., Drummondville
PLANTE, Marie-Jeanne
PRONOVOST, Bella Scott, Beauport
RIVARD, Madeleine Boucher, Lévis
ROCHETTE, Gisèle
ROY, Lévi, Lévis
SAMSON, Marie-Alice (Carrier), Lévis
VALLEE, Abbé Jules-Aimé, East Broughton

BEAUDOIN
Docteur Hermann



«Le Seigneur est mon berger, je ne manque de rien. Sur des prés d'herbes fraîches, il me conduit. Près des eaux du repos il me mène.»

Psaume 23
 À l'hôpital du Saint-Sacrement, le 9 juin 2001, à l'âge de 69 ans, est décédé Dr Hermann Beaudoin, époux de dame Andrée Bégin. Il demeurait à Lévis et auparavant, à Sainte-Claire de Bellechasse. Il a œuvré avec grandeur d'âme et dévouement comme médecin pendant près de quarante ans à Sainte-Claire de Bellechasse. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Anne, médecin (Philippe Gagnon), Jean (Lyse Ferraris), Lisa (Gabriel Ouellet), Pierre, Yves (Anna-Louisa Hernandez) et Marie (Pierre Gaumond); ses frères et sœurs: Laurice (Julien Goulet) Rémi (Lise Baillargeau), Myriam (Dr Laurent Marcéau), Agathe (Jean Charles Juhel) et François-Vital; ses beaux-frères et belles-sœurs: Père Yves Bégin s.j., Raymond Bégin (Charles Atkins) et Jeannine Bégin (Roger Carrier); ses petits-enfants: Stéphane, Cynthia, Jean-François, Francis et Catherine, ainsi que plusieurs parents et amis dont sa tante Soeur Imelda Lamontagne A.M.J. La famille recevra les condoléances au salon funéraire

Roy et Rouleau inc.
 136, rue Principale
 Sainte-Claire de Bellechasse

Heures d'accueil: le mardi 12 juin de 19h à 22h, le mercredi 13 juin de 14h à 17h et de 19h à 22h, le jeudi 14 juin, jour des funérailles, le salon sera ouvert à compter de midi. Le service religieux sera célébré le jeudi 14 juin à 14h, en l'église de Sainte-Claire, suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. La famille tient à remercier tous les médecins et le personnel soignant de l'hôpital Laval et de l'hôpital Saint-Sacrement qui l'ont accompagné dans ses derniers moments. Des remerciements spéciaux s'adressent au Docteur Pierre F. Leblond pour sa grande générosité. Les témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fabrique de Sainte-Claire, par un don à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, ou toute autre fondation ou organisme à vocation médicale.

Pour renseignements: 883-3715
 789-2143
 Télécopieur: 789-2576
 Courriel: royroul@globetrotter.net
 La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Roy et Rouleau inc., Sainte-Claire, Bellechasse. Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

Décès
 Communiqués
 avec votre
 directeur de
 funérailles qui
 nous fera
 parvenir vos
 avis de décès

LE SOLEIL

Division recherche sur le cancer du sein, 1040, av. Belvédère, bureau 214, Sillery (Québec) G1S 3G3.
 Pour renseignements: (418) 661-9223
 Pour ceux qui le désirent, condoléances par télécopieur: (418) 661-6303
 courriel: w.robert@oncom.ca
 Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

CHOUINARD
Elizabeth Janssens



À sa résidence, le samedi 2 juin 2001, à l'âge de 84 ans et 11 mois, est décédée dame Elizabeth Janssens, épouse de feu monsieur Camille Chouinard. Elle demeurait à Verdun, antérieurement à Charlesbourg. Selon ses volontés, elle a été confiée au crématorium. Un service sera chanté, en présence des cendres, le samedi 16 juin 2001, à 14h, en l'église Notre-Dame-de-la-Recouvrance (angle rue Beauchamp et Bélanger, à Vanier, Québec) où la famille recevra les condoléances (1) une heure avant la cérémonie et de là au cimetière St-Charles sous la direction de la

coopérative funéraire de l'Anse de Québec
 280, 8e Rue
 Québec (Québec)
 G1L 2N9

Elle laisse dans le deuil ses enfants: Christiane (Maurice Bédard) et Jean-Marc; ses petits-enfants: Christian, Réjean, Réal et Steven Bédard, Dominique et Catherine Chouinard; les membres de la famille Janssens en Belgique; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Chouinard, Denise (feu Gilles Gingras), Elise (Jean-Luc Vailancourt), Fernande (feu Gilles Langlois), Laurence (Ferdinand Lafond), Irène (feu Henri Grenier), Irma, Noëlla (Soeur Jean-Marie), Richard (Colombe), Yvette (Mario Ferland), Thérèse Ferland (feu Aubert), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s du Québec et de la Belgique. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la fondation des maladies du cœur du Québec, 1248 chemin Ste-Foy, bureau 101, Québec (Québec) G1S 2M5.

Pour renseignements: (418) 525-6044
 Télécopieur: (418) 525-6971
 courriel: coopdel.anse@videotron.ca

BOUDREAU
Graziella Tremblay



CÔTÉ
Marie-Paule Tremblay



À l'hôpital de l'Enfant-Jésus du C.H.A., le lundi 11 juin 2001, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Graziella Tremblay, épouse de feu M. Adrien Boudreau. Elle demeurait à Beauport. Le service religieux sera célébré le jeudi 14 juin à 14h, en l'église La-Nativité-de-Notre-Dame, 25 rue du Couvent, Beauport où la famille recevra les condoléances à la maison funéraire

WILBROD ROBERT & FILS
 738, av. Royale
 Beauport

Elle laisse dans le deuil ses enfants, Rodrigue (Hélène), Lise, Michel (Diane), Jocelyn (Ginette), Carol, Yvon (Céline) et Colette (Claude); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs, Henri, Laurette, Léonard (Ange-Aimée Tremblay) et Colette (Gaston Rhainds); son beau-frère M. Joseph Lavioie (feu Adrienne Tremblay), ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Boudreau ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. Toute marque de sympathie peut se traduire par un don à la Société canadienne du Cancer,

cy, ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs, plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines et de nombreux ami(e)s. La direction des funérailles a été confiée à la

DAWSON
Lucie Matte



À l'hôpital St-François d'Assise, du CHUQ, le 11 juin 2001, à l'âge de 78 ans, est décédée Madame Lucie Matte, épouse de feu Monsieur J.-William Dawson, elle demeurait à Charlesbourg. Le service religieux sera célébré le vendredi, 15 juin 2001 à 11h à l'église St-Rodrigue, 4760, 1ère Avenue, Charlesbourg, où la famille recevra les condoléances une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Stéphanie, Henry (Claudette Quinon), Carole, Stanley (Huguette Laplante), Lawrence (Michelle Côté), Sylvie (Yves Maheux); ses petits-enfants: Jean, France, Anik, Carl, ses arrière-petits-enfants: Alexandre, Mathieu, Alicia et Marguerite; son frère et sa sœur: Leger (Paulette Tremblay) Soeur Béatrice Matte s.f.a.; ses belles-sœurs et beaux-frères de la famille Dawson ainsi que ses neveux, nièces, cousins, cousines et amis, amies. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Maison Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Sillery G1T 1P5. Tél.: 688-0878. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

J. Bouchard et Fils
 1290, 1ère Avenue,
 Québec

Pour renseignements: (418) 529-9221
 télécopieur: (418) 529-9506
 courriel: ic@lepinecloutier.com
 Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

DE BEAURIVAGE
Thérèse



À St-Nicolas, assisté tout au long de son hospitalisation par sa famille, entouré d'amour et d'affection, est décédé le 10 juin 2001, dame Thérèse De Beaaurivage. Elle était la fille de feu Samuel De Beaaurivage et de feu Alma Larochelle. La famille recevra les condoléances au funérarium



Claude Marcoux Ltée
 1431 des Pionniers
 St-Nicolas

jeudi à compter de 13h00. Le service religieux sera célébré le jeudi 14 juin 2001, à 14h00 en l'église de St-Nicolas, et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses sœurs et frères bien aimés: Léon, Lucien, Paul, Ariane, Réal, Yvette, Raymond, Adrien, ainsi que Hélène et Janine ses 2ème mères; ses belles-sœurs et beaux-frères: Marguerite Gingras, Jeannette Guillemette, L. Tiz, Jean-Paul Bouchard, Rolande Aubut, Jeanne Demeers, Jeanne d'Arc Blouin; sa marraine Aline Garceau, son parrain Lucien De Beaaurivage, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines. Un merci spécial au 3ème pavillon Notre-Dame de l'Hôpital Laval, ainsi qu'au Foyer Chanoine Audet pour leur dévouement et bons soins. Merci au Dr Ghislain Roberge pour son suivi médical à la maison. S.V.P. compensez l'envoi de fleurs par un don à la Fondation de l'Hôpital Laval.

coopérative funéraire Charlevoix Ouest
 1, Place de l'Église
 Baie-Saint-Paul

mercredi de 14h à 16h30 et de 19h à 22h et jeudi, jour des funérailles le funérarium ouvrira à compter de 8h30. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Claude (Marie-France Fortin), Hélène (Jean-Pierre Tremblay), Monique (Rosario Fortin), Geneviève (Jean-François Fortin), Isabelle, Luc, Alain, Eric, Jasmine, Annie, Martine; ses arrière-petits-enfants: Alexandre, Jeanne, Elisabeth, Rebecca, William, Sta-

Pour renseignements: 839-8823
 Télécopieur: 839-0016
 Courriel: cmarcoux@videotron.ca
 Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

LANGLAIS
Lucien



À l'hôpital St-Sacrement du CHA, le 10 juin 2001, à l'âge de 74 ans est décédé Monsieur Lucien Langlais, époux de feu Madame Jeannine Ernst, il demeurait à Neuchâtel. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine Cloutier Ltée
 9255, boul. L'Ormière
 Neuchâtel, Québec

Mercredi, 13 juin de 19h à 22h, jeudi 14 juin de 9h à 10h30. Le service religieux sera célébré le jeudi 14 juin 2001 à 11h en l'église St-André, 10680, boul. Savard, Neuchâtel et de là au

Parc Commémoratif La Souverance
 301 rang Ste-Anne
 Sainte-Foy

Il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre (Christiane Renard), Johanne (Gilles Boivin); ses petits-enfants: François, Martine, Josianne, Nicholas, Philippe, Alexandre, ses frères et sœurs: Ernest (Jeanne d'Arc Bussières), Jeanne d'Arc (feu Willie Genest), Lucienne (Edmond Lortie), Thérèse (Marcel Lortie), Jeannine (feu Raymond Simard), feu Paul (Rolande Langlois), feu Roland (Thérèse Dupont); ses belles-sœurs et beaux-frères de la famille Ernst: Jacqueline (feu Jean-Louis Bédard), Thérèse (Roger Simard), Pauline (feu Raymond Landry), Lionel (Suzanne), Gilles; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines et amis, amies. Remerciement spécial au personnel de l'unité des soins coronariens de l'hôpital St-Sacrement. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par des dons à l'Association des malades pulmonaires du Québec, 800, de Maisonneuve est, bur. 800, Montréal (Qc) H2L 4L8 tél.: 1-800-295-8111.

Pour renseignements: 418-529-3371
 Télécopieur: 418-529-9506
 Courriel: ic@lepinecloutier.com

Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

LAROCHELLE
Rita Gauvin



PINARD
Dr Germain, m.v.

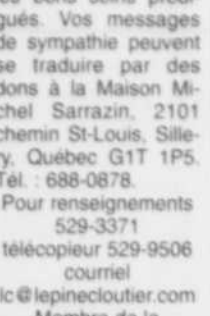


Le 12 juin 2001, à l'âge de 81 ans, est décédée Madame Rita Gauvin à la Maison Michel Sarrazin, endroit qui lui permit de nous quitter avec dignité et courage, ainsi qu'entourée d'amour et de tendresse, épouse de feu Monsieur Gérard Larochelle, elle demeurait à Sainte-Foy. La famille recevra les condoléances au funérarium

Lépine Cloutier Ltée
 1025, route de l'Église
 Sainte-Foy, Québec

Julien), feu Adrienne (feu Gérard Noël), feu Philippe (Mignone), feu Fabiola, feu Anna, feu Paul (Jeannine). Elle laisse aussi dans le deuil, plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines ainsi que de nombreux ami(e)s qui l'ont accompagnée pendant sa vie. Un remerciement spécial au Dr Pierre Lachance, au personnel du 10e étage de l'Hôtel Dieu de Québec et à tout le personnel de la Maison Michel Sarrazin pour les bons soins prodigués. Vos messages de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Maison Michel Sarrazin, 2101 chemin St-Louis, Sillery, Québec G1T 1P5. Tél.: 688-0878. Pour renseignements: 529-3371
 Télécopieur: 529-9506
 courriel: ic@lepinecloutier.com

MATTÉO
Joseph



À l'Hôtel-Dieu de Québec du CHUQ, le 12 juin 2001, est décédé monsieur Joseph Mattéo, époux de dame Pierrette Tardif. Il demeurait à l'Anclienne-Lorette. Le service religieux sera célébré le jeudi 14 juin à 11h, en l'église Notre-Dame de l'Anclienne, 1625, rue Notre-Dame, L'Anclienne-Lorette, Québec et de là au cimetière paroissial. La famille recevra les condoléances à l'église, une demi-heure avant la cérémonie. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: feu Stéphane, David; sa mère: Madame Elizabeth Einaudi (feu Charles Mattéo); son frère: Charles; ses sœurs: Valérie et Martine et leur conjoint; ses beaux-frères et belles-sœurs de la famille Tardif ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines, parents et amis(es).

La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

Lépine Cloutier Ltée
 9255, boul. L'Ormière

Pour renseignements: 529-3371
 Télécopieur: 529-9506
 Courriel: ic@lepinecloutier.com

Membre de la Corporation des Thanatologues du Québec

RIVARD
Madeleine Boucher

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 10 juin 2001, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Madeleine Boucher, épouse de feu M. Auguste Rivard et fille de M. Victor Boucher et de feu Laura Fitzback. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Alain (Jean Marshall), Michel, Johanne (Roger Samson), Sylvie, Marc (Johanne Fortin), Martin, Christian (Hélène Tavares); ses petits-enfants: Alain jr (Debra Howell), Eric (Tammy Hatch), Clint et Byron Rivard, Bruno et Julie Samson, Sarah, Lisa, Marie et Julien Rivard; son arrière-petit-fils Logan Rivard; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: François-Xavier (Lucille Lebel), Jean-Joseph (Gervaise Fournier), Anne (Lionel Beaulieu), Roland (Romuald Santerre), Béatrice, feu Arthur Rivard (Lucienne Rivard), Charles-Eugène Rivard (feu Jeanne Ouellet); ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Un remerciement spécial à messieurs Jean-Marc Fontaine et Julien Hélie pour leur soutien durant la maladie de notre mère. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Opération Enfant Soleil, Case postale 8300, Québec, G1K 8Z5. La famille vous accueillera au centre funéraire

Gilbert et Turgeon Ltée
 5656, rue St-Laurent
 Lévis 837-4757
 Télécopieur: 837-9317
 courriel: gilbert@turgeon.qc.ca

le vendredi 15 juin à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le même jour à 15h, en l'église St-Joseph de Lauzon.

SAMSON
Marie-Alice (Carrier)



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 juin 2001, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Marie-Alice Carrier, épouse de feu monsieur Georges-Henri Samson. Elle demeurait à Lévis. Le service religieux sera célébré le jeudi 14 juin à 11h, en l'église Christ-Roi, 215, Saint-Georges-Ouest, Lévis et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. La famille recevra les condoléances au sous-sol de l'église Christ-Roi, une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur: feu Orner Carrier (Malvina Roy), ainsi que neveux, nièces des familles Carrier, Chabot et Samson, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement spécial au personnel du 7e étage de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis G6V 3Z1, tél.: 835-7188. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

ROCHETTE
Gisèle



À la merveilleuse maison Michel Sarrazin, le 2 juin 2001, à l'âge de 69 ans et 4 mois, est décédée dame Gisèle Rochette, fille de feu monsieur Maurice Rochette et de feu dame Laurette Bernier. Les funérailles seront célébrées le samedi 16 juin 2001, à 11h, en l'église St-Ignace de Loyola, 3325, Loyola, Beauport, où la famille recevra les condoléances à compter de 10h. Madame Rochette laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs et son beau-frère: Thérèse, Irène (John Slawaska), Yves (Fleurbaey Fournier), Gilles, Carole Karpenchik (feu Claude Rochette), Lise Kingsley (feu Raymond Ro-

PLANTE
Marie-Jeanne

Dans l'avis de décès de dame Marie-Jeanne Plante, paru hier le 12 juin, nous aurions dû lire: elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces: Louise Plante (René Roy) et Luc Plante (Claire Duchaine).

PRONOVOST
Bella Scott



Au Pavillon Yvonne-Sylvain, le 11 juin 2001, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Bella Scott, épouse de feu M. Félix Pronovost. Elle demeurait à Beauport. La famille accueillera parents et amis à la résidence funéraire

F.X. Bouchard inc.
 4100, boul. Ste-Anne
 Montmorency

vendredi, jour des funérailles, de 11h à 13h40. Le service religieux sera célébré le vendredi 15 juin 2001 à 14h, en l'église Saint-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil son fils Pierre, ses sœurs, beau-frère, belles-sœurs, Fernand de Scott Côté, Diane Scott Mercier, Yolande Leclerc Scott, Jean Pouliot, Simone Pronovost, Mathieu, Julieanne Charlier Pronovost, ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines. Un remerciement au personnel de la Résidence Yvonne-Sylvain pour les soins attentifs.

Pour renseignements: 663-9838
 Télécopieur: 660-1614
 Courriel: fx.bouchard@videotron.net

Membre de la Corporation des thanatologues du Québec

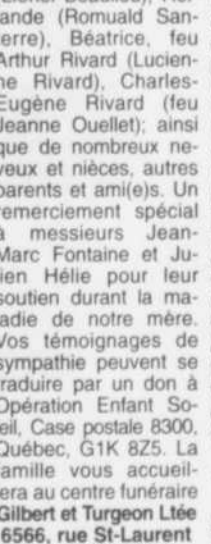
RIVARD
Madeleine Boucher

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 10 juin 2001, à l'âge de 79 ans, est décédée dame Madeleine Boucher, épouse de feu M. Auguste Rivard et fille de M. Victor Boucher et de feu Laura Fitzback. Elle demeurait à Lévis. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Alain (Jean Marshall), Michel, Johanne (Roger Samson), Sylvie, Marc (Johanne Fortin), Martin, Christian (Hélène Tavares); ses petits-enfants: Alain jr (Debra Howell), Eric (Tammy Hatch), Clint et Byron Rivard, Bruno et Julie Samson, Sarah, Lisa, Marie et Julien Rivard; son arrière-petit-fils Logan Rivard; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: François-Xavier (Lucille Lebel), Jean-Joseph (Gervaise Fournier), Anne (Lionel Beaulieu), Roland (Romuald Santerre), Béatrice, feu Arthur Rivard (Lucienne Rivard), Charles-Eugène Rivard (feu Jeanne Ouellet); ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Un remerciement spécial à messieurs Jean-Marc Fontaine et Julien Hélie pour leur soutien durant la maladie de notre mère. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Opération Enfant Soleil, Case postale 8300, Québec, G1K 8Z5. La famille vous accueillera au centre funéraire

Gilbert et Turgeon Ltée
 5656, rue St-Laurent
 Lévis 837-4757
 Télécopieur: 837-9317
 courriel: gilbert@turgeon.qc.ca

le vendredi 15 juin à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le même jour à 15h, en l'église St-Joseph de Lauzon.

SAMSON
Marie-Alice (Carrier)



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 juin 2001, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Marie-Alice Carrier, épouse de feu monsieur Georges-Henri Samson. Elle demeurait à Lévis. Le service religieux sera célébré le jeudi 14 juin à 11h, en l'église Christ-Roi, 215, Saint-Georges-Ouest, Lévis et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. La famille recevra les condoléances au sous-sol de l'église Christ-Roi, une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur: feu Orner Carrier (Malvina Roy), ainsi que neveux, nièces des familles Carrier, Chabot et Samson, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement spécial au personnel du 7e étage de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis G6V 3Z1, tél.: 835-7188. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

ROCHETTE
Gisèle



À la merveilleuse maison Michel Sarrazin, le 2 juin 2001, à l'âge de 69 ans et 4 mois, est décédée dame Gisèle Rochette, fille de feu monsieur Maurice Rochette et de feu dame Laurette Bernier. Les funérailles seront célébrées le samedi 16 juin 2001, à 11h, en l'église St-Ignace de Loyola, 3325, Loyola, Beauport, où la famille recevra les condoléances à compter de 10h. Madame Rochette laisse dans le deuil ses frères, ses sœurs et son beau-frère: Thérèse, Irène (John Slawaska), Yves (Fleurbaey Fournier), Gilles, Carole Karpenchik (feu Claude Rochette), Lise Kingsley (feu Raymond Ro-

PLANTE
Marie-Jeanne

Dans l'avis de décès de dame Marie-Jeanne Plante, paru hier le 12 juin, nous aurions dû lire: elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces: Louise Plante (René Roy) et Luc Plante (Claire Duchaine).

chette), ses trois grandes amies: Louise Fournier, Lucille Blouin, Huguette Giasson; ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines et ami(e)s. La famille tient à remercier le personnel médical et hospitalier ainsi que les bénévoles de la maison Michel Sarrazin pour l'attention portée, les bons soins prodigués et pour l'amour dont Gisèle a été entourée durant les dernières semaines de sa vie.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Michel Sarrazin, 2101, chemin St-Louis, Sillery (Québec) G1T 1P5. Des formulaires de dons seront disponibles à l'église. La direction des funérailles a été confiée à la

coopérative funéraire de la Seigneurie
 2450, av. St-Clément
 Beauport

Pour renseignements: 418-663-4735
 Téléc.: 418-663-2328
 Courriel: coop@coopseigneurie.com

ROY
Lévi

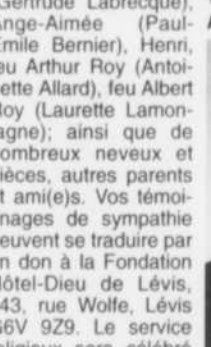


À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 juin 2001, à l'âge de 88 ans et 9 mois, est décédé M. Lévi Roy, époux de dame Alma Roy. Il demeurait à Lévis. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants: Emilien (Thérèse Doré), Maurice (Françoise Bélanger), Hélène (Arthur Lévesque), Simone (Jean-Pierre Parent); ses petits-enfants: Jean-François Roy, Marie-Josée Roy (Jocelyn Drolet), Gilles Roy (Nadia Bourgault), Martine Lévesque (Roger Tremblay, Serge Lévesque, Simon Parent, Sylvain Parent; ses arrière-petits-enfants: Matthieu, Pierre-Olivier, Anthony et Francis; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: J.-Aurélien (Alice Turgeon), Thérèse (feu Joseph Labonté), feu Eudore (Gertrude Labrecque), Ange-Aimée (Paul-Emile Bernier), Henri, feu Arthur Roy (Antoinette Allard), feu Albert Roy (Laurette Lamontagne); ainsi que de nombreux neveux et nièces, autres parents et ami(e)s. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis G6V 9Z9. Le service religieux sera célébré le vendredi 15 juin à 13h en l'église Christ Roi, 5515, rue St-Georges, Lévis, où la famille sera présente (au centre communautaire) pour vous accueillir une heure avant la cérémonie. La direction des funérailles a été confiée à la maison

Gilbert et Turgeon Ltée
 5656, rue St-Laurent
 Lévis 837-4757
 Télécopieur: 837-9317
 courriel: gilbert@turgeon.qc.ca

le vendredi 15 juin à compter de 13h. Le service religieux sera célébré le même jour à 15h, en l'église St-Joseph de Lauzon.

SAMSON
Marie-Alice (Carrier)



À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 juin 2001, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Marie-Alice Carrier, épouse de feu monsieur Georges-Henri Samson. Elle demeurait à Lévis. Le service religieux sera célébré le jeudi 14 juin à 11h, en l'église Christ-Roi, 215, Saint-Georges-Ouest, Lévis et de là au cimetière Mont-Marie de Lévis. La famille recevra les condoléances au sous-sol de l'église Christ-Roi, une heure avant la cérémonie. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur: feu Orner Carrier (Malvina Roy), ainsi que neveux, nièces des familles Carrier, Chabot et Samson, cousins, cousines et ami(e)s. Un remerciement spécial au personnel du 7e étage de l'Hôtel-Dieu de Lévis pour les bons soins prodigués. Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à l'Hôtel-Dieu de Lévis, 143, rue Wolfe, Lévis G6V 3Z1, tél.: 835-7188. La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire

SAMSON
Marie-Alice (Carrier)

À l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 11 juin 2001, à l'âge de 93 ans, est décédée dame Marie-Alice Carrier, épouse de feu monsieur Georges-Henri Samson. Elle demeurait à Lévis. Le service religieux sera célébré le jeudi 14 juin à 11h, en l'église Christ-Roi, 215, Saint-Georges-Ouest, Lévis et de là au cimetière Mont-Mar

dixVersions

PUR DESIGN 2001



PRIMA
TABLE À CAVE
998\$

PRIMA
TABLE DE COIN
198\$

PRIMA
TABLE À CAVE
229\$

12 mois sans intérêts*

À Place Ste-Foy

2452, boulevard Laurier, Ste-Foy
658-9000

* Payez et emportez, aucune mise de côté, certaines conditions s'appliquent, sur approbation du crédit, tous les décaissements en magasin.

Maurice Boucher se heurte de nouveau à un mur

MONTREAL (PC) — La Cour d'appel estime qu'il n'y a pas lieu de changer le lieu de détention de Maurice Boucher, chef du groupe de motards criminels «Les Nomades», incarcéré depuis sept mois à la prison des femmes de Tanguay, dans une section lui étant exclusivement réservée.

Il s'agissait d'une deuxième demande de Maurice Boucher pour faire modifier ses conditions de détention. Il souhaitait se retrouver avec d'autres, par exemple, à la prison de Bordeaux, là où sont gardés bon nombre de motards criminels.

Cette fois, le prévenu, qui ne s'est pas présenté en cour, faisait valoir que le fait d'être seul dans sa cellule constituait une privation susceptible d'affecter son intégrité psychologique. Il ajoutait que cela risquait de l'empêcher d'avoir une défense pleine et entière au moment de son procès pour le meurtre de deux gardiens de prison.

Les juges Marie Deschamps, Thérèse Rousseau-Houle et André Biron ont conclu que les psychiatres qui ont évalué Boucher n'avaient pas démontré qu'il subissait un préjudice grave.

Les magistrats ont fait remarquer que l'un d'eux n'avait pas noté une détérioration suffisante pour recommander un transfert et que l'autre s'était limité à recueillir les propos de Maurice Boucher sans lui faire subir de test afin d'en évaluer la fiabilité.

À la sortie de la salle d'audience, l'avocat de Boucher, Jacques Normandeau, a indiqué qu'il y a toujours moyen de faire une demande pour être entendu en Cour suprême. Je vais regarder le dossier et des décisions suivront», a-t-il dit.

Bastien plaide la panique

Un pédophile et un sadique, dit au contraire la Couronne

MONTREAL (PC) — Dans le dossier de Mario Bastien, tant pour la défense que pour la poursuite, tout tourne autour de la dissociation qu'aurait connue ou pas l'accusé lors du meurtre du jeune Alexandre Livernoche, en août 2000.

Pour le défenseur de Bastien, M^{re} Éric Nadeau, il est clair que le meurtre de l'enfant Livernoche n'a pas été prémédité. Son agression sexuelle, peut-être, mais pas le meurtre.

L'avocat a demandé au jury de considérer certains éléments qui ne concordent pas avec un crime prémédité: ainsi, a-t-il dit, Bastien est un colosse et Alexandre Livernoche était de petite taille. Normalement, Bastien aurait dû facilement trouver un moyen pour l'exécuter de la façon la plus expéditive. Au lieu de ça, Bastien a dû s'acharner sur l'enfant, a dit l'avocat.

Autre chose: pourquoi Bastien n'a-t-il pas tué l'enfant dans la remorque, alors qu'il était à l'abri des regards? Au lieu de cela, il l'a tué dans une sablière, alors qu'il faisait encore clair et qu'il risquait de se faire surprendre. Et pourquoi a-t-il enterré partiellement le cadavre, si tout était planifié? Ces éléments, a soutenu M^{re} Nadeau, font songer à un individu paniqué. Et il ne faut pas perdre de vue que Bastien croyait avoir affaire à quelqu'un d'autre qu'Alexandre Livernoche, a ajouté l'avocat. Bastien a soutenu en effet avoir cru être en présence de quelqu'un qui l'a fait souffrir dans sa jeunesse.

Pour M^{re} Nadeau, ces éléments accablent la version de son expert, M^{re} Édouard Beltrami, qui affirme que Bastien était en dissociation au moment du meurtre.

PURE FANTAISIE

Le ministère public ne voit pas du tout les choses de la même façon. Pour M^{re} Denys Noël, les faits parlent par eux-mêmes et la dissociation de Bastien est une pure fantaisie.

M^{re} Noël a soutenu que Bastien avait tout planifié depuis sa rencontre avec Alexandre Livernoche, sur la ferme où ils cueillaient des concombres. Il a attiré le jeune homme dans un guet-apens en lui promettant du travail pour lui permettre d'aider sa mère qui venait de lui offrir une «mobyette».

Chez lui, il a dit à l'enfant d'appeler sa mère pour lui dire qu'il rentrerait plus tard, en bloquant l'accès à son numéro de téléphone. Après, il a mis dans un sac un couteau, une couverture et une corde. Et jamais, au cours de cette soirée, Bastien n'a agi autrement que pour assouvir ses fantasmes sexuels avec l'enfant.

Le meurtre, a poursuivi l'avocat, était tout aussi réfléchi: Bastien a entraîné l'enfant à l'écart pour le tuer et l'enterrer. Le cadavre était si bien dissimulé qu'il a fallu cinq jours pour le trouver.

En outre, dans ses conversations avec Claudette Champagne, tout com-

EN BREF

Pot en pots

■ SHERBROOKE — Deux individus de Montréal ont été arrêtés hier, près de Stanstead. Ils transportaient à bord de leur camionnette 848 petits plants de marijuana, que la police évalue à 425 000 \$. Une simple vérification de routine a mené à la découverte du pot aux roses. Ryan Ludlow-McIntyre et Ryan Gross, tous deux âgés de 22 ans, ont été accusés de production et de trafic de cannabis au palais de justice de Sherbrooke. Ils ont été remis en liberté sous certaines conditions, dont celle de ne pas entrer en contact jusqu'au moment de la divulgation de la preuve, fixée au 12 juillet. G.B.-C.

1150 emplois disponibles pour des personnes compétentes

DIRIGEANTS ET GESTIONNAIRES (53 postes)

- Contremaîtres (textile)
- Surintendants divers départements d'usine
- Directeurs d'usine (production)
- Directeur qualité
- Directeur commercial
- Directeur services financiers
- Coordonnateur ressources humaines
- Coordonnateur formation
- Responsable relations de travail
- Gérant de service (automobiles)
- ... et autres

ADMINISTRATION ET SOUTIEN PROFESSIONNEL (59 postes)

- Acheteurs bilingues
- Contrôleurs
- Secrétaires bilingues
- Adjoints administratifs
- Analystes de marché
- Analystes d'affaire
- Agent commercial
- ... et autres

INGÉNIEURS, CHARGÉS DE PROJETS ET SPÉCIAL. (58 postes)

- Ing. mécanique et conception mécanique 3D
- Ing. industriel
- Ing. chimique
- Ing. recherche et développement
- Ing. automatisé
- Ing. électronique
- Ing. qualité
- Ing. de procédés
- Ing. mécanique du bâtiment
- Ing. à Lenduit et Dumique
- Ing. électricité du bâtiment
- Estimateur structures d'acier
- Concepteur structures
- Mathématicien
- ... et autres

TECHNOLOGUES et TECHNICIENS (59 postes)

- En laboratoire
- Assurance qualité
- Génie mécanique
- Génie industriel
- Programmeurs CNC
- Dessinateurs
- Electro-dynamique
- Métallurgie
- Instrumentation
- Mécanique du bâtiment
- Architecture
- ... et autres

INFORMATIQUE (22 postes)

- Programmeurs-analystes
- Administrateur de base de données
- Illustrateurs
- Gestionnaire de projets
- ... et autres

MÉTIERES ET OPÉRATEURS SPÉCIALISÉS (86 postes)

- Mécaniciens d'entretien et industriels
- Électriciens d'entretien d'usine
- Électromécaniciens
- Machinistes et techniciens d'usinage
- Outilleurs, designers d'outillage
- Mécaniciens moteurs diesel
- Soudeurs
- Opérateurs machines à travailler les métaux
- Opérateurs de machine à papier
- Opérateurs de tritrateurs
- Opérateurs de presses en flexographie
- Opérateur dernadine
- Opérateurs de machines fixes
- Tôliers
- Mouleurs
- Fondeurs
- Pasteurisateur
- Beurrier
- Monteurs de lignes
- ... et autres

TRANSPORT (55 postes)

- Camionneurs longues distances
- Voituriers remorqueurs (brokers)
- ... et autres

ÉDUCATION ET SANTÉ (59 postes)

- Conseillers en orientation
- Enseignants en bureautique et informatique
- Enseignants en administration
- Enseignants en anglais
- Formateur camions-motos
- Ergothérapeutes
- Orthophoniste
- Psychologue
- Infirmières
- ... et autres

VENTES ET REPRÉSENTATION (31 postes)

TRANSFORMATION MÉTALLIQUE (61 postes)

MÉTIERES DANS LA TRANSFORMATION (357 postes)

MANŒUVRES ET JOURNALIERS (201 postes)

EMPLOIS ÉTUDIANTS (49 postes)

DÉFI EMPLOI DRUMMOND

3^e ÉDITION



55 employeurs de Drummondville vous attendent au Centre Marcel-Dionne

300, rue Cockburn, Drummondville
(sortie 177 de l'autoroute 20 ou sortie 122 de l'autoroute 55)

vendredi : 15 juin de 9 h à 19 h

samedi : 16 juin de 9 h à 16 h

ON A BESOIN DE VOS COMPÉTENCES

Drummondville,
VILLE DE L'ANNÉE au Québec
selon la revue Commerce de mai 2001

Drummondville est une agglomération urbaine de 62 000 personnes, à 100 km à l'est de Montréal, au Centre-du-Québec. Ville reconnue pour son dynamisme industriel, mais aussi pour ses nombreux événements touristiques à grands succès.

Information :
Société de développement économique de Drummondville, tél. : (819) 477-5511

Société de développement économique de Drummondville (CLD Drummond)

Québec
Emploi-Québec
Centre-du-Québec

LE MONDE

Une ado handicapée sauve une fillette



Une jeune Roumaine de 18 ans, qui a sauvé lundi une fillette de deux ans tombée au fond d'un puits, est célébrée en héroïne nationale et les dons affluent pour la récompenser. Oana Furnica, atteinte d'une maladie des reins, avait réussi à sortir d'un puits la petite Alina, coincée depuis plus de cinq heures, à Pipera. Des centaines de personnes ont appelé, hier, les chaînes de télévision pour récompenser Oana, issue d'une famille défavorisée. Selon la chaîne Pro TV, le montant des dons s'élève à plus de 5000 \$ US, alors que le salaire moyen en Roumanie est inférieur à 100 \$ par mois. Le maire de la commune de Pipera a pour sa part fait don à Oana d'un terrain de 300 mètres carrés, tandis que le Conseil départemental va lui décerner, aujourd'hui, un trophée baptisé «Coeur d'or». Un chirurgien de l'hôpital Fundeni de Bucarest, Calin Chebelan, a quant à lui indiqué qu'il soignerait gratuitement la jeune femme. Plusieurs dizaines de sapeurs-pompiers avaient participé à l'opération de sauvetage de la petite Alina, qui avait tenu en haleine des millions de téléspectateurs roumains.

PHILIPPINES

L'Américain décapité est introuvable

■ WASHINGTON (AFP, AP) — Les États-Unis ont fait part, hier, de leur indignation quant au sort d'un otage américain aux mains des rebelles philippins du groupe islamiste Abu Sayaff que ces derniers affirment avoir tué.

Un porte-parole du département d'État, Philip Reeker, a qualifié d'«acte lâche» le meurtre d'une personne innocente.

«Nous condamnons de la façon la plus ferme» le meurtre présumé de l'otage américain, a-t-il déclaré ajoutant que les États-Unis tenaient Abu Sayaff pour responsable de la sécurité de tous ses otages.

Les rebelles qui détiennent trois otages américains et 25 philippins ont affirmé, hier, avoir décapité un des trois Américains, Guillermo Sobero, originaire de Californie.

Le chef d'état-major philippin a fait savoir que, selon un détachement spécial des services de renseignements de l'armée, il est très probable que Guillermo Sobero ait effectivement été tué.

Guillermo Sobero a été exécuté parce que la présidente philippine Gloria Arroyo a refusé de stopper les opérations militaires contre le groupe extrémiste, a dit le porte-parole des rebel-

les, Abu Sabaya, a une radio locale.

Par ailleurs, un deuxième corps a été découvert dans le sud des Philippines près de l'endroit où les rebelles islamistes ont affirmé avoir exécuté l'otage américain. Toutefois, le conseiller à la sécurité nationale, Rollo Golez, a déclaré aujourd'hui que les deux corps étaient ceux de Philippines.

L'un des deux corps découverts hier soir a été décapité.

«Nous n'avons pas identifié (le premier corps), mais il s'est avéré qu'il s'agit d'un Philippin. Un autre corps a été découvert. Il y a cette histoire, elle n'a pas été confirmée (...) mais ils (les services secrets) disent qu'il s'appelle Latif», a ajouté M. Golez.

«Au sujet de l'affirmation selon laquelle Sobero a été tué aujourd'hui, nous n'avons pas jusqu'à présent de confirmation officielle», a-t-il dit.

Les rebelles ont déjà tué deux de leurs otages philippins samedi 2 juin après un affrontement avec l'armée. L'un d'eux a été décapité.

La peine de mort demeurera longtemps aux É.-U.

PATRICK ANIDJAR
Agence France-Presse

■ WASHINGTON — Après l'exécution de Timothy McVeigh, l'Américain, qui s'est longuement interrogée au cours de ces derniers mois sur la peine de mort, semble encore loin d'être prête à l'abolir.

Car, fondamentalement, estiment des spécialistes, les justifications pour son application vont être encore vivaces pendant de longues années.

Le président George W. Bush, a donné le ton peu après l'annonce de la mort par injection de l'auteur de l'attentat d'Oklahoma City, qui avait fait 168 morts en 1995, affirmant que les victimes de l'attentat «n'ont pas obtenu vengeance, mais justice».

«Qui sait ce que justice veut dire?» s'interroge avec scepticisme Ira Robbins, professeur de droit à l'American University, à Washington.

Il considère pourtant que le cas McVeigh pourrait aider à «long terme» les abolitionnistes.

«Le gouvernement a gravement fauté» dans cette affaire, dit-il en référence aux milliers de documents relatifs à l'enquête autour de l'attentat, qui n'ont été remis aux avocats de McVeigh qu'à la mi-mai, quatre ans après le procès.

«Le monde entier a vu ce qui s'est passé. Il faut maintenant imaginer toutes les erreurs faites, volontairement ou non, par les autorités pour des cas dont presque personne ne se soucie», poursuit le professeur Robbins.

Mais le chant du cygne des «pro-death» est encore lointain.

L'opinion publique américaine commence très doucement à se poser des

questions sur la moralité de la peine de mort», confie Elisabeth Semel, de l'Association du Barreau américain (ABA).

Un État peut-il prendre la vie? La peine de mort est-elle juste? Répond-elle à un désir de vengeance? Des erreurs judiciaires sont-elles commises? Le racisme est-il un facteur aggravant?

Ces questions ont été largement po-

Appui de la Chine

■ La Chine qui exécute à elle seule plus de criminels que le reste du monde, a justifié, hier, l'usage de la peine de mort. «Si la peine de mort était abolie de manière prématurée (en Chine), cela ne pourrait qu'encourager de nouveaux crimes», a déclaré le ministère des Affaires étrangères, avant de souligner que les conditions n'étaient «pas encore mûres» pour abolir la peine de mort en Chine. (AFP)

sées durant des dizaines de débats télévisés et radiophoniques, bon nombre d'intervenants ne cachant pas qu'ils avaient changé d'opinion et se rangeaient désormais dans le camp des abolitionnistes.

«Ce n'est pas McVeigh qui a suscité ces interrogations, mais de nombreux autres dossiers», relève Richard Dieter, directeur du Centre d'information sur la peine de mort (DIPC).

Le refus de McVeigh d'exprimer des remords après son acte et ses aveux publics, avaient en effet incité la quasi-totalité des Américains à souhaiter sa mort. Ce qui ne va pas empêcher, estime Richard Dieter, l'opinion de «virer de bord».

Cela ne prendra pas un an ou deux. Mais les Américains avancent dans cette direction», dit-il. Toutes les conditions sont, selon lui, réunies pour provoquer une réflexion débouchant sur l'abolition de la peine de mort aux États-Unis. Selon le DIPC, 95 détenus dans le couloir de la mort ont été innocents depuis 1977.

Des projets de loi réclamant des modifications sur les exécutions ou des révisions de la législation ont été introduits dans 37 des 38 États appliquant la peine de mort.

Au regard de cette question, les É.-U. apparaissent de plus en plus isolés sur la scène internationale et sont désormais associés dans leur refus d'abolir la peine capitale au Nigeria, à l'Iran, à l'Arabie Saoudite, au Yémen.

L'union européenne ne ménage pas ses critiques à l'encontre de Washington. Le pape Jean-Paul II a plus d'une fois appelé les États-Unis à renoncer à la peine de mort.

Les sondages démontrent le déclin des partisans de l'application de la peine capitale. Selon une récente étude, en Californie, qui a le couloir de la mort le plus important aux É.-U., moins de 50 % de la population est favorable à la sentence de mort. Un sondage Gallup a fixé à moins de 70 % la proportion des partisans de la peine de mort, la plus basse depuis 13 ans.

Prison à vie pour un sbire de Ben Laden

NEW YORK (d'après AFP) — Un terroriste saoudien, Mohamed Rachid Daoud Al Owahli, 23 ans, jugé coupable de meurtre pour son implication dans les attentats contre les ambassades américaines en Afrique, a été condamné, hier, à la prison à perpétuité par les jurés du tribunal fédéral de Manhattan (New York). La partie civile avait requis la peine de mort.

Une majorité des 12 membres du jury a trouvé des circonstances atténuantes à l'accusé. Dix jurés ont estimé dans leur verdict que «condamner à mort Owahli pourrait en faire un martyr pour la cause de l'Al-Qaëda» (la Base).

Neuf parmi les 12 jurés ont, par ailleurs, estimé qu'une condamnation à mort «pourrait ne pas soulager les souffrances des victimes».

Le jury avait jugé, le 30 mai, que le Saoudien était coupable de meurtre et conspiration pour son rôle dans un attentat contre l'ambassade des États-Unis à Nairobi au Kenya, en 1998.

Des débats similaires doivent s'ouvrir dans les jours qui viennent pour un autre condamné, le Tanzanien Khalifan Khamis Mohamed, 27 ans.

Les attentats du 7 août 1998 contre les ambassades américaines de Dar es-Salaam et Nairobi avaient fait 224 morts, dont 12 Américains.

Outre le Tanzanien, deux autres personnes, dont la sentence n'a pas été encore fixée, ont été également jugées coupables de ces attentats.

Bush en arrache en Europe

MADRID (AP, AFP) — Quelque 250 manifestants ont scandé, hier, «Bush Go Home» (Bush rentre chez toi) devant l'ambassade américaine à Madrid où le président américain George W. Bush se reposait après avoir rencontré le roi d'Espagne Juan Carlos et le premier ministre espagnol Jose Maria Aznar.

La manifestation, appelée par un collectif d'associations écologistes et de défense des droits de l'homme entendait dénoncer la politique américaine, du rejet du protocole de Kyoto sur le réchauffement de la planète à la guerre larvée au Moyen-Orient en passant par la mondialisation. Les manifestants brandissaient ainsi des pancartes proclamant «la Terre est notre mère, pas notre supermarché» ou accusant le président américain d'être un «meurtrier du peuple palestinien».

L'escorte de George W. Bush avait pénétré dans l'enceinte de l'ambassade par l'entrée située à l'arrière du bâtiment et les manifestants n'ont pu voir le président américain qui devait y passer la nuit avant de s'envoler pour Bruxelles pour participer au sommet de l'OTAN. Une grande manifestation est prévue dimanche dans le centre de Madrid.

Parallèlement, environ 1000 personnes ont manifesté, hier, devant l'ambassade des États-Unis à Bruxelles contre le président Bush.

Les manifestants répondaient à l'appel d'une trentaine d'organisations non gouvernementales (ONG). Ils ont été tenus à distance de l'ambassade

américaine par les forces de l'ordre. Ils ont manifesté durant une heure et demie, dans le calme, leur hostilité à la politique du président dans les domaines de l'environnement, du désarmement, des droits de l'homme et de la mondialisation de l'économie.

Les panneaux brandis par les manifestants réclamaient notamment que les États-Unis «adoptent le protocole de Kyoto sur le changement climatique», qu'ils «retirent leur soutien à l'occupation de la Palestine par Israël», qu'ils «cessent d'appliquer la peine de mort» ou encore qu'ils «ratifient le traité d'interdiction des mines antipersonnel».

La Commission européenne a rejeté, entre-temps, les nouvelles propositions de M. Bush sur le réchauffement climatique, l'exhortant une nouvelle fois à revenir sur sa décision et apporter son soutien au protocole de Kyoto.

Le président américain avait présenté, lundi, sa vision en la matière, donnant priorité à la recherche de solutions technologiques qui réduiraient les émissions de gaz à effet de serre, sans nuire à l'économie.



Enfants-soldats exploités dans plus de pays

JOHANNESBURG (AP) — Plus de 300 000 enfants, dont les plus jeunes ont sept ans, sont soldats dans 41 pays de la planète, selon un nouveau rapport sur ce fléau rendu public, hier, à Johannesburg. Si leur nombre global reste stable, les pays ayant recours aux services de ces gamins sont eux plus nombreux qu'il y a trois ans.

Chair à canon dans les conflits armés, les enfants-soldats sont aussi démineurs, espions, porteurs, esclaves sexuels, gardiens des exploitations de pétrole ou de diamants finançant les rébellions d'Afrique, selon la Coalition pour l'arrêt du recours aux enfants-soldats, fondée en 1998 par six ONG dont Amnesty International, Human Rights Watch, Save The Children, Terre des Hommes.

Les gouvernements continuent à les enrôler «en raison même de leurs qualités d'enfants — bon marché, plus faciles à conditionner pour tuer sans peur, obéir sans réfléchir», explique le rapport. Une situation aggravée par les armes légères modernes: «Tout enfant avec un AK-47, aussi petit soit-il, du moment qu'il peut tenir cette arme, est transformé en tueur efficace».

Parmi les 41 pays qui les exploitent, contre 30 il y a trois ans, la palme revient à la Birmanie: les enfants-soldats y seraient quelque 50 000. Les enfants-soldats sont aujourd'hui moins nombreux au Moyen-Orient ou en Amérique latine, en raison de la réduction du nombre des conflits.

ALLUMEZ VOS MOTEURS !

Obtenez **1,9%**
DE FINANCEMENT
À L'ACHAT
JUSQU'À 36 MOIS



Mazda Protégé



Mazda Protégé SE

OU LOUEZ
À PARTIR DE

199\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 250\$

Caractéristiques de série :

- Banquette arrière à dossier 60/40 rabattable et verrouillable • Radio AM/FM stéréo avec lecteur CD et 4 haut-parleurs • Volant inclinable • Essuie-glace à balayage intermittent • Deux coussins de sécurité avant à action atténuée • Console centrale • Bouches de chauffage aux places arrières • Barres stabilisatrices avant et arrière • Roues de 14 po avec enjoliveurs intégraux • Et plus de 60 autres caractéristiques de série

Mazda Protégé LX

OU LOUEZ
À PARTIR DE

209\$

PAR MOIS, POUR 48 MOIS*
TRANSPORT ET
PRÉPARATION INCLUS
COMPTANT INITIAL DE 2 100\$

- Nouveau moteur de 2 L et 130 ch
- Roues de 15 po
- Et toutes les caractéristiques de série de la Protégé SE

PLUS PUISSANTE QUE JAMAIS

PROFITEZ DE L'ÉTÉ AU VOLANT D'UNE MAZDA, DÈS AUJOURD'HUI.

GARANTIE LEADERSHIP MAZDA Garantie complète de 3 ans ou 80 000 km et de 5 ans ou 100 000 km sur le groupe motopropulseur.

ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES MAZDA Renseignez-vous sur le programme d'assistance routière Mazda, offert gratuitement avec toutes nouvelles Mazda.



mazda

www.mazda.ca

Les concessionnaires Mazda du Québec

INFORMEZ-VOUS AU SUJET DU PROGRAMME MAZDA POUR LES DIPLÔMÉS.

Le modèle illustré peut différer et est utilisé à titre indicatif seulement. Certains équipements illustrés peuvent être offerts en option ou de série sur d'autres modèles.

Offres réservées aux particuliers et portant sur les Mazda Protégé SE 2001 neuves, modèle D4XM51AR00 et les Mazda Protégé LX 2001 neuves, modèle D4LS51AR00. *Financement consenti par l'entremise de la Banque de Nouvelle-Écosse. Sur approbation du crédit. Exemple de financement à l'achat: 10 000\$ au taux de 1,9%; 36 paiements de 285,99\$; coût d'emprunt de 295,64\$; total à payer de 10 295,64\$. Autres taux de financement disponibles. *Taux de location personnalisée Mazda: offres portant uniquement sur la location-bail au détail pour une période de 48 mois sur les Mazda Protégé SE 2001 neuves et les Mazda Protégé LX 2001 neuves. Comptant initial au échange équivalent, premier versement mensuel et dépôt de sécurité de 250\$ exigés. Offres soumises à l'approbation de Crédit Mazda Canada inc. Limite de 80 000 km. Frais de 8¢ le km additionnel. Immatriculation, assurances et taxes en sus.

Les stocks peuvent varier selon les concessionnaires. Les concessionnaires peuvent louer à prix inférieur. Voir un concessionnaire participant pour les détails. Aucune combinaison d'offres possible. Offres d'une durée limitée à compter du 4 juin 2001.

LOCATION
Personnalisée
MAZDA

PROGRAMME
MAZDA POUR
LES DIPLÔMÉS

OPINIONS

LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

Président et Éditeur ALAIN DUBUC
 Rédacteur en chef YVES BELLEFLEUR
 Directeur de l'édition J.-JACQUES SAMSON
 Directeur de l'information MICHEL SAMSON

EDITORIAL

Le cri du cœur de Natashquan

Le débat sur l'avenir des régions ne mène nulle part et ne sera qu'un écran de fumée préélectorale s'il ne sort pas de l'arène politique partisane pour se transporter dans un forum de discussion plus objectif. On a eu un Sommet de la jeunesse, pourquoi pas un Sommet sur les régions dès l'automne avant de plonger en campagne électorale? La question mérite qu'on s'y arrête.

Lundi, Gilles Vigneault a donné un tout nouveau sens au lobby des régions en cautionnant l'appel à l'aide des gens de Natashquan. Une fermeture d'usine en Gaspésie, vue de Québec ou de Montréal, c'est une chose. Mais imaginer le Québec sans Natashquan, c'en est une autre! La voix du poète s'est rendue jusque sur le plancher de l'Assemblée nationale. Le débat était lancé.

Ce débat serait plus convaincant s'il n'était pas teinté d'intérêts partisans trop évidents. Vendredi dernier, la députée libérale de Bonaventure, Nathalie Normandeau, s'apprêtait à déposer la pétition à l'Assemblée nationale. En temps normal, le geste serait passé inaperçu.



Gilbert Lavoie

GLavoie@lesoleil.com

Mais Natashquan, c'est le pays de Gilles Vigneault... En prenant connaissance de l'histoire dans LE SOLEIL de lundi, le député péquiste de l'endroit, Normand Duguay, s'est empressé de faire pression au conseil municipal de Natashquan pour déposer lui-même la pétition. Et le ministre d'État aux régions, Gilles Baril, a bousculé son horaire pour annoncer qu'il se rendrait à Natashquan dès hier.

Libéraux et péquistes savent que c'est dans les circonscriptions francophones, donc en région, que le gouvernement sera battu ou réélu. D'ailleurs Bernard Landry en personne courtise activement les Patriotes de la Gaspésie.

L'empressement des politiciens de récupérer l'histoire de Natashquan n'a donc rien d'anormal. Mais personne n'a d'idée précise sur les moyens à prendre pour enrayer l'érosion économique et démographique qui afflige les plus belles régions du Québec depuis plusieurs années.

Pourtant, les chiffres officiels du gouvernement sont alarmants. Le taux de croissance démographique n'a été que de 3,2% dans les régions depuis 1971, comparativement à 22,3% pour l'ensemble du Québec. Depuis 1986, la population des moins de 30 ans y a diminué de 24,8%. Selon les libéraux, la population de cinq régions diminuera de 83 000 personnes d'ici 20 ans, soit l'équivalent de la population actuelle de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine. L'exode vers la ville privera ces communautés de leurs forces les plus vives.

La solution n'est pas évidente. Le ministre Gilles Baril se réfugie derrière les 800 millions \$ sur trois ans promis dans le dernier budget. Les libéraux font valoir que les régions vont continuer à se vider de leur population si on n'y dispense pas des services publics décents. Mais le débat tourne en rond.

L'attention momentanée au cas de Natashquan s'éteindra avec la fin des travaux parlementaires. Le sort des régions sera oublié jusqu'à la fin des vacances, à moins qu'on ne bloque une route de la Gaspésie ou de la Côte-Nord pendant l'été.

L'appel de Gilles Vigneault a été entendu cette semaine, mais l'intérêt des régions commande une discussion plus élaborée. Le lobby des régions doit déborder le simple cadre des demandes d'aide ponctuelles et obtenir une véritable réflexion. La discussion doit être appuyée sur des constats bien documentés et impliquer tous les intervenants dont le secteur privé et le gouvernement fédéral.

À défaut de la mise sur pied d'un tel forum, les régions verront défiler les politiciens à la douzaine jusqu'aux prochaines élections, mais n'obtiendront que des promesses dont l'efficacité est bien connue.



CHRONIQUE POLITIQUE

Et si le PQ méritait les critiques du RAP?



Michel Vastel

MVastel@lesoleil.com

Le discours de la Coalition pour l'alternative politique (RAP) agace manifestement Bernard Landry. Mais si c'étaient les ministres de son propre gouvernement qui ont laissé la bureaucratie s'interposer entre le Parti québécois et ses clientèles naturelles? La partie de bras de fer que le ministère de la Justice livre à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (CDPJ) constitue un beau cas...

Le ministère de la Justice conteste le droit de la Commission d'intervenir devant les tribunaux pour faire corriger des cas criants de discrimination dus à des règlements mal écrits, voire abusifs. Par exemple, une jeune femme interrompue ses études pour donner naissance à un enfant et on exige qu'elle rembourse immédiatement ses prêts d'étudiante. Ou un jeune couple, bénéficiaire d'un supplément de revenu, est rétrogradé dans l'aide sociale parce que la femme prend un congé de maternité. Et il y a les éternels cas de conjoints de même sexe qui se butent à la toute puissante Régie des rentes.

Tout cela semble relever du bon sens. Et les démunis qui se battent contre la grosse machine du gouvernement trouvent tout à fait normal que la Commission intervienne en leur faveur. Mais les avocats du ministère de la Justice ne l'entendent pas ainsi. On ne va tout de même pas laisser un organisme quasi judiciaire devenir le censeur de l'administration publique! Tout cela ressemble à une lutte de pouvoir. Et le ministre de la Justice, Paul Bégin, semble avoir choisi son camp. Malheureusement, ce n'est pas celui des amis naturels du Parti québécois!

Une coalition a en effet été formée qui regroupe la Ligue des droits et libertés, la Fédération des femmes du Québec, la Table de concertation des lesbiennes et des gais du Québec, la Coalition pour la reconnaissance des conjoints de même sexe, toutes les centrales syndicales, «Au bas de l'échelle», etc. Ils ont été patients tous ces gens, donnant même préavis à Bernard Landry et à Paul Bégin de leur intervention publique.

À vrai dire, cette coalition qui vole au secours de la Commission des droits de la personne ressemble à s'y méprendre au noyau dur qui a soutenu la candidature de Paul Cliche dans la circonscription de Mercier, et à ceux qui ont participé à la fondation du RAP. On aurait pu croire que, dans les cabinets des ministres péquistes, ce genre de coalition aurait allumé quelques lumières. Ben non! Les échanges de correspondance entre la Coalition et les cabinets de Bernard Landry et de Paul Bégin montrent à quel point les leaders du PQ sont coupés de leur base.

Lorsque Paul Bégin est revenu à la Justice, la coalition lui a rappelé le vieux contentieux qui existait entre son ministère et la Commission des droits de la personne. Un mois, deux mois, bientôt trois mois sont passés. Sa réponse est toujours «dans la malle» comme on dit.

Les leaders du PQ sont coupés de leur base

La même lettre avait été envoyée à Bernard Landry. «Par respect pour votre arrivée aux commandes de l'État, écrivait la Coalition, nous suspendons la sortie dénonciatrice que nécessite cette importante menace de recul pour les protections citoyennes.»

Il a fallu l'intervention musclée de Marie Malavoy, vice-présidente du PQ, pour que les cabinets de ministres se décident à envoyer un... accusé de réception. Dire que ce sont des gens qui se croient probablement dans les conseils nationaux du PQ!

Ce qui choque la coalition surtout, c'est que le ministre de la Justice veut laisser le processus judiciaire suivre son cours, même s'il sait très bien que ces règlements dénoncés par la Commission des droits de la

personne ont été jugés discriminatoires par la Cour supérieure. Quand bien même la Cour d'appel casserait ces jugements, le ministre n'éviterait pas un débat à l'Assemblée nationale. Et surtout, pourquoi ne règle-t-il pas, à l'amiable comme on le lui a proposé, les quelques cas individuels qui sont coincés entre l'arbre et l'écorce de cette bataille d'avocats?

Bernard Landry trouve injuste qu'on s'attaque ainsi au «parti le plus progressiste du Québec» et il craint l'effet que cela pourrait avoir sur la promotion de la souveraineté. Justement, le propre des ces coalitions, c'est qu'elles n'acceptent plus de tout sacrifier à la souveraineté. Elles ont déjà donné, pourraient-elles dire, en évoquant leur participation aux campagnes référendaires, avec le résultat que l'on sait!

CLAUDE MORIN «FURIOUS»!

Un autre sujet, mais qui n'est pas sans rapport puisqu'il illustre à quel point les grosses bureaucraties sont parfois déconnectées de la réalité. Il s'agit cette fois de la «Canadian Broadcasting Corporation». J'hésite à écrire «CBC-Radio-Canada» puisque j'ai l'impression que le réseau français n'a pas eu grand-chose à dire là-dedans, sinon d'offrir une heure d'antenne aux producteurs du «Canada Day Evening Show».

La Corporation veut produire une heure d'émission, dans les deux langues, consacrée aux «héros canadiens». Félix Leclerc devrait en faire partie. La recherche des documents visuels de la Corporation s'est donc adressée à l'Union des artistes, en anglais, pour qu'elle transmette à M^{me} Gaétane Morin-Leclerc, veuve du chansonnier, un formulaire, unilingue anglais lui aussi, autorisant la diffusion des photos de Félix.

Claude Morin, à qui sa sœur a envoyé la correspondance, en tremblait encore lorsqu'il m'en remit une copie. L'ancien mandarin et ministre de René Lévesque n'apprécie guère que l'organisation des Fêtes du Canada tente ainsi de «récupérer» la mémoire de Félix Leclerc. En fait, on se demande quel producteur d'une émission bilingue sur le Canada peut être assez stupide pour solliciter les faveurs de l'Union des artistes du Québec et de M^{me} Leclerc, en anglais seulement. Ne cherchez pas: il est de Toronto!

CARREFOUR DES LECTEURS

Le pardon judiciaire est-il un leurre?

Si le pardon judiciaire ne permet pas d'effacer le passé, comme vient de le décider la Cour suprême du Canada, il m'apparaît que la réhabilitation du criminel est devenue presque impossible et illusoire. Il me semble que l'on vient de perdre l'occasion de fournir une arme précieuse à l'avocat sérieux et désireux de réhabiliter son jeune client accusé d'un premier larcin, souvent commis par légèreté. Comment pourra-t-il convaincre ce dernier d'assumer loyalement son crime, afin de mettre le cap sur une nouvelle vie exemplaire et une nouvelle naissance, en visant un pardon judiciaire?

Si le pardon est faux et que le jeune client est irrémédiablement classé dans un groupe de citoyens déçus et

privés à jamais de l'entièreté des droits d'un bon citoyen, il y a un sérieux risque qu'il ne lui reste que le choix de nier son crime, de procéder et, si trouvé coupable, de s'enrôler dans les Hell's Angels. S'il n'y a que les bons et les pas bons et que la porte des bons soit fermée irrémédiablement pour toujours, la société sera perdante partout, car cela conduira à de très long procès toujours coûteux, tout en privant l'avocat consciencieux d'un outil de réhabilitation que j'avais utilisé moi-même comme avocat. Je croyais alors que le pardon judiciaire, obtenu après un comportement exemplaire, pouvait constituer dans mon pays une nouvelle naissance. La Cour suprême a sans doute priorisé le souci de transparence du système, mais elle l'a fait au détriment du souci de réhabilitation dont tout le droit criminel, non seulement la jeunesse,

a un impérieux besoin. Dans une société comme la nôtre, où les chances sont inégales et la maturité souvent tardive, tout ce qui pourrait aider les pauvres et les malchanceux devrait être priorisé. T'es rien, aujourd'hui, Therrien, parce que ton pardon était lui-même un leurre et un mensonge. Bonne chance quand même.

André Marceau
 Juge à la retraite
 Sillery

Ces barrières qui nuisent aux handicapés

Un soir de la semaine dernière, avec l'un de mes bons amis, j'ai décidé d'aller souper au restaurant pour

souligner son anniversaire. Nous choisissons par goût un restaurant de l'avenue Cartier (dont je tairai le nom et la spécificité des mets). Surprise, si elle en est une: quatre marches (ou cinq) pour entrer. Après avoir bien mangé, il faut toutefois le dire, et avoir franchi cet obstacle architectural, mon copain me demande: «Un film, ça te dit?» «Oui», ai-je rétorqué avec enthousiasme. Direction le club vidéo du coin. Deuxième surprise, plus ou moins surprenante: second endroit public de notre soirée avec, cette fois, une bonne dizaine de marches à gravir pour faire notre choix de film... Courage à deux mains, pour lui (et pour moi), nous gravissons à nos risques une fois de plus une autre barrière. Pour le reste, je passe par-dessus tous les ennuis que cela peut comporter pour une personne en fauteuil

roulant; vous pouvez certainement les imaginer... Une chose est certaine, vous aurez compris, je l'espère: nous vivons dans une société (ouverte?) dont la participation entière de tous les membres est loin d'être assurée.

Par cet exemple, extrait de tous les autres, avec la toute récente Semaine québécoise des personnes handicapées, je blâme notre volonté politique ainsi que les moyens économiques et sociaux que l'on se donne pour favoriser l'intégration sociale au Québec, et j'y vois également en cela un manque de respect de la différence.

Mais au fait, s'agit-il d'une absence de lois et de règlements en matière d'accessibilité ou d'un laxisme dans leur application?

Carl Ouellet
 Québec

GRAND SPÉCIAL JAUNE



Fourgonnette offrant la meilleure économie d'essence de sa catégorie

Sécurité 5 étoiles*
★★★★★

▼ Montana 2001



248\$/mois*

Transport et préparation inclus

1,9% à la location ou à l'achat*

26 798\$ à l'achat**

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	369 \$
2 360 \$	318 \$
5 598 \$	248 \$

• Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP • Système de freinage antiblocage aux 4 roues
• Deux portes latérales coulissantes • Climatiseur • Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Vitres teintées foncé • Lecteur de disques compacts

Pour 39 \$/mois de plus, obtenez la Montana Sport avec :

• Traction asservie • Téléverrouillage des portes • Régulateur de vitesse • Porte-bagages sur le toit • Pneus toutes saisons à obturation automatique • Roues en aluminium coulé • Commandes audio du siège arrière

▼ Aztek 2001



Sécurité 5 étoiles*
★★★★★

298\$/mois*

Transport et préparation inclus

1,9% à l'achat*

26 898\$ à l'achat**

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	394 \$
2 541 \$	338 \$
4 356 \$	298 \$

• Moteur V6 3,4 L à ISC de 185 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec traction asservie • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur de disques compacts avec 6 haut-parleurs • Téléverrouillage des portes • Régulateur de vitesse • Vitres et rétroviseurs à commandes électriques

Groupe Camping gratuit

Véhicule utilitaire sport offrant la meilleure économie d'essence de sa catégorie

GMC

Jimmy SLS 2001
2 portes 4 x 4



318\$/mois*

Transport et préparation inclus

1,9% à l'achat*

31 448\$ à l'achat**

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	418 \$
2 723 \$	358 \$
4 538 \$	318 \$

• Moteur V6 Vortec 4,3 L à ISC de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Climatiseur • Portes, vitres et rétroviseurs chauffants à commandes électriques • Lecteur de disques compacts et système Bose • Pont arrière autobloquant • Pneus tout terrain

1,9%
de financement*

GMC

Sonoma SLS 2001
3 portes à cabine allongée



249\$/mois*

Transport et préparation inclus

1,9% à l'achat*

21 998\$ à l'achat**

Location 48 mois	
Comptant (ou échange équivalent)	Mensualité
0 \$	305 \$
1 146 \$	279 \$
2 470 \$	249 \$

• Moteur V6 Vortec 4,3 L à ISC de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Système de freinage antiblocage aux 4 roues • Climatiseur • Lecteur de disques compacts • Pont arrière autobloquant • Roues en aluminium

**PONTIAC
BUICK
GMC**



L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit.

Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs sélectionnés 2001 en stock, tels que décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit de GMAC. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus.

Depuis de sécurité d'au plus 500 \$ et première mensualité exigée à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 80 000 km. **À l'achat, préparation incluse, transport (Montana : 940 \$, Jimmy : 835 \$, Aztek : 850 \$ et Sonoma : 810 \$), immatriculation, assurance et taxes en sus. *Taux de financement à la location de 1,9 % disponible jusqu'à 36 mois pour Jimmy et Aztek et jusqu'à 48 mois pour Montana. Taux de financement à l'achat de 1,9 % disponible jusqu'à 36 mois pour Sonoma. Jusqu'à 48 mois pour Aztek et jusqu'à 60 mois pour Montana et Jimmy. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemples de financement de 25 000 \$ à 1,9 % : (1) 36 versements de 714,97 \$, coût en intérêts de 738,92 \$, coût total de 25 738,92 \$; (2) 48 versements de 541,29 \$, coût en intérêts de 981,92 \$, coût total de 25 981,92 \$; (3) 60 versements de 437,10 \$, coût en intérêts de 1 226,00 \$, coût total de 26 226,00 \$. *Sécurité 5 étoiles pour le conducteur et les passagers des sièges arrière lors de tests d'impacts latéraux, tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.-U. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères du manufacturier. **Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Un échange de véhicule peut être requis. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant, visitez le www.gmcanada.com ou faites le 1 800 463-7483.

www.premierevoltureneuve.com